CARNET D'ÉTAPES

DU

DRAGON MARQUANT

DÉMARCHES ET ACTIONS DE L'ARMÉE DU CENTRE

PENDANT LA CAMPAGNE DE 1792

Publié d'après le manuscrit original

PAR

G. VALLÉE
Sous-Préfet de Bar-sur-Aube

G. PARISET
Professeur-adjoint à l'Université de Nancy



BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1898



à Monsieur (84)

Hommage de respectueuse sympathie.

Georges Vallée

CARNET D'ÉTAPES

DU

DRAGON MARQUANT

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

CARNET D'ÉTAPES

DU

DRAGON MARQUANT

DÉMARCHES ET ACTIONS DE L'ARMÉE DU CENTRE

PENDANT LA CAMPAGNE DE 1792

Publié d'après le manuscrit original

PAR

G. VALLÉE
Sous-Préfet de Bar-sur-Aube

G. PARISET
Professeur-adjoint à l'Université de Nancy



BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS
5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
18, RUE DES GLACIS

1898

INTRODUCTION

I

François-Étienne Marquant, l'auteur des *Démarches et Actions*, naquit le 1er novembre 1770 à Commercy[1], du mariage de Nicolas Marquant

1. La plupart des détails généalogiques qui suivent sont tirés des *Actes de l'État civil* de Commercy. Nous devons beaucoup au concours qu'a bien voulu nous prêter M. Bazoche, ancien notaire à Commercy. Mais les registres de baptêmes, mariages et enterrements étaient fort négligemment tenus par le clergé paroissial de Saint-Pantaléon (voy. Dumont, *Histoire de Commercy*, Bar-le-Duc, 1843, 3 vol. in-8o, t. III, p. 140 sq.), et l'usage fréquent de prénoms semblables dans les mêmes familles augmentait encore les difficultés de filiation et d'identification. Aussi est-il à peu près impossible de dresser un tableau *complet* des Psaume et des Marquant.

avec Marguerite Psaume[1]. Ce mariage, célébré le 30 avril 1766, avait uni deux des familles les plus nombreuses alors et les plus anciennes de la région.

L'un des plus célèbres évêques de Verdun dans les temps modernes s'appelait Nicolas Psaume (1548-1575). Ce fut sous son pontificat que les Français s'emparèrent de Verdun (1552); il reforma son clergé d'après les indications du concile de Trente auquel il avait assisté en personne, et il fonda avec les jésuites cette éphémère Université de Verdun (1558-1570), à laquelle succéda l'Université de Pont-à-Mousson (1572-1768), dont l'Université de Nancy est l'héritière[2]. Nico-

1. Les *Psaume* s'orthographiaient aussi *Psaulme*, *Pseaulme*, *Pseaume*, et quelquefois *Beaume* par suite d'une erreur de transcription; les *Marquant* signaient souvent *Marquand;* notre dragon adopte lui-même les deux orthographes (p. 1 et 248).

2. Roussel, *Histoire de Verdun*, Paris, 1745, in-4°, p. 446, complété par Gabriel, *Étude sur Nicolas Psaulme*, Verdun, 1867, in-8°, p. 48 sq. et 93 à 97. Le plus récent historien de l'Université lorraine (Martin, *l'Université de Pont-à-Mousson*, Paris-Nancy, 1891, in-8°, p. 2, 8, 17, 19, 30), parle de Nicolas Psaume, qui fut un des fondateurs de l'Université de Pont-à-Mousson, mais il ne marque pas les origines verdunoises de l'établissement mussipontain.

las Psaume était né le 11 décembre 1518, à Chaumont-sur-Aire[1], d'un modeste laboureur. Au milieu du xviiie siècle on comptait, rien qu'à Commercy, plusieurs familles Psaume[2], qui cousinaient entre elles et avec les Marquant. Deux au moins méritent d'attirer notre attention. Elles avaient pour chefs Jean-Pierre Psaume et Cuny ou Quirin Psaume.

Jean-Pierre Psaume, époux de Lucie Thiébault, en avait eu cinq enfants, dont Jean-Jérôme et Christophe[3]. — Jean-Jérôme, né le 21 août 1775 à Commercy, se maria sur le tard, en 1828, avec Élisabeth Gillot, de Saint-Avold, qui lui donna un fils, Gabriel. Devenue veuve à 38 ans, le 22 novembre 1833, Élisabeth Gillot épousa en

1. Département de la Meuse, arrondissement de Bar-le-Duc, canton de Vaubecourt.

2. Dès 1640, un Gille Psaume figure dans la liste des bourgeois de Commercy (Dumont, *op. cit.*, t. II, p. 115, col. 2). D'autres Psaume sont signalés en 1690 et de 1707 à 1723. (*Ibid.*, p. 379, p. 278, col. 2 et 281, col. 1.)

3. Et, peut-être avant ceux-ci, un fils aîné nommé Pierre ou Paul (voy. plus bas, p. xxxiii, n. 2). Jean-Pierre habitait d'abord un village des environs de Commercy, de sorte qu'on n'a pu reconstituer entièrement l'état civil de sa famille.

à Monsieur (84)

Hommage de respectueuse sympathie.

George Vallée

CARNET D'ÉTAPES

DU

DRAGON MARQUANT

dans les ordres, mais il y renonça dès qu'éclata la Révolution. En 1792, il se trouvait à Paris où il assista à la journée du 10 août; en 1793, de retour à Commercy, il était désigné pour devenir canonnier dans un bataillon de volontaires de la Meuse[1], mais il fournit un remplaçant, et resta dans sa ville natale où il joua un rôle très actif à la commune, au district et au club local des Jacobins. Plus tard, en 1802, on le retrouve à Nancy où il tient un magasin de librairie, rue de la Douane (rue Saint-Jean); il s'occupe de journalisme, fait imprimer diverses publications littéraires et devient, en 1810, membre de la Société des sciences, lettres et arts (aujourd'hui Académie de Stanislas), qu'il contribua à réorganiser. Lors de la Restauration, il se réfugiait à Paris, où il vécut pendant quelque temps comme correcteur d'imprimerie, mais bientôt il regagnait la Lorraine où il reprit ses travaux de publiciste.

1. Il déclara que « n'ayant pas craint le canon du despote au 10 août, il ne craignait pas davantage ceux des Prussiens et des Autrichiens; qu'il était prêt à partir pour l'armée avec autant de plaisir qu'il en avait eu en allant à Paris avec les fédérés dans le dessein d'anéantir le despote des Tuileries ». DUMONT, *op. cit.*, t. III, p. 32 sq.

En 1820-21, il était rédacteur au *Journal de la Meurthe*, puis, retiré à Commercy, il publiait en 1824 le plus important de ses ouvrages, un *Essai élémentaire sur la Bibliographie*[1] qui mérite encore aujourd'hui d'être feuilleté. Mais de terribles dissentiments de famille assombrirent ses derniers jours ; il périt, le 27 octobre 1828, assassiné par ses deux gendres, qui furent condamnés à mort et exécutés à Saint-Mihiel, le 14 septembre 1829[2].

Esprit cultivé, pourvu même en plusieurs matières, notamment en bibliographie, d'une véritable érudition, solide et de bon aloi, dont l'acquêt méthodique dénote une forte culture première et

---

1. Placé en tête du *Dictionnaire bibliographique* publié en 2 vol. in-8° chez Ponthieu à Paris, t. I, p. 1 à 264. Le *Dictionnaire* n'est lui-même qu'une contrefaçon du *Manuel* de Brunet. Psaume se défendait de l'avoir rédigé. Voyez la note bibliographique des ouvrages de Psaume par Lerouge dans le *Journal de la Librairie*, numéro du 30 janvier 1830, p. 80.

2. Ce drame de famille finit par une chanson, la *Grande complainte tirée des journaux et des audiences de la cour d'assises de la Meuse* (Nancy, 1829, pièce in-8°, avec le portrait des assassins), dont l'auteur serait un certain Brossaire. Voy. Favier, *Catalogue du fonds lorrain*, Nancy, 1898, in-8°, n° 4653.

de bonnes études classiques suivies dès l'enfance ; caractère entreprenant et passionné, violent dans ses enthousiasmes comme dans ses défiances, Étienne Psaume est une figure originale, qui mérite de survivre et dont le souvenir dure encore aujourd'hui chez tous les Barrisiens curieux du passé. Et si l'on songe aux étroits liens de parenté qui l'unissaient à François-Étienne Marquant, à leurs impressions communes d'enfance et de jeunesse — car ils ont sans aucun doute été élevés ensemble, et ne se sont jamais perdus de vue — il n'est peut-être pas exagéré de conclure qu'il y eut quelque ressemblance de l'un à l'autre.

Les Marquant étaient presque aussi nombreux que les Psaume. Originaires des villages voisins, ils semblent être venus un à un se fixer à Commercy pendant le XVIIIe siècle[1]. L'un des premiers fut Michel Marquant. De son mariage avec Françoise Robert il eut sept enfants. Deux garçons, nommés l'un et l'autre Christophe-Étienne, moururent en bas âge. Trois fils et deux filles survé-

---

1. Dès 1711, un Pierre Marquant exerce les fonctions de vicaire à Commercy. (DUMONT, *op. cit.*, t. III, p. 199.)

curent, qui tous se marièrent et firent souche Étienne épousa Jeanne-Henriette Richier; Christophe-Michel, Marie-Anne Cellier; Nicolas, Marguerite Psaume; Catherine, Christophe Psaume, et Anne, Claude Haraucourt. En 1793, Chr.-Michel et Étienne s'associèrent avec un de leurs cousins Pierre Marquant, pour acheter, à la vente des biens nationaux, le domaine des Moulins, à Commercy[1]. L'opération semble leur avoir réussi. Michel figure à plusieurs reprises comme un des notables habitants de Commercy, pendant la période révolutionnaire; il présidait aux cérémonies funèbres[2], organisait les fêtes commémoratives, et occupait un rang élevé dans la hiérarchie de la Loge maçonnique. Plus tard, il est vrai,

---

1. DUMONT, *op. cit.*, t. III, p. 280; communication de M. BAZOCHE.

2. « Il représentait à lui seul l'ancien cortège (raconte DUMONT, *op. cit.*, t. III, p. 53). Il se présentait au domicile mortuaire revêtu de l'écharpe tricolore, et pour toute prière, il disait à haute voix, en guise d'*oremus :* « Mort, si tu es bien mort, tais-toi; si tu n'es pas mort, suis-moi », puis tournant les talons il se mettait en route avec le convoi. » — L'anecdote est douteuse, comme toutes celles qui se sont ainsi transmises oralement.

en 1806, les trois associés furent obligés d'aliéner les Moulins, et leur situation de fortune paraît avoir été moins brillante.

Les étroites relations entre les Marquant et les Psaume ne sont pas seulement attestées par le double mariage des deux beaux-frères, Nicolas Marquant et Christophe Psaume, et des deux belles-sœurs, Marguerite Psaume et Catherine Marquant, mais par bien d'autres faits encore. C'est ainsi que Christophe Psaume était tuteur de Nicolas Marquant, qui, lors de son mariage, était mineur et orphelin de père et de mère. En 1769, Quirin Psaume, le père de Christophe, fut parrain de Quirin-Alexandre Marquant, le fils aîné de Nicolas. De même, en 1769 et 1770, Étienne Marquant fut à la fois parrain d'Étienne Psaume et de François-Étienne Marquant, le second fils de Nicolas. Plus tard, une cousine des Marquant, demoiselle Marguerite Psaume, devint marraine de Jean-Jérôme Psaume.

Une famille Richard semble avoir contribué à rapprocher ainsi les Psaume des Marquant. Marie-Anne Richard, la femme de Quirin Psaume, avait une sœur, Marguerite, qui tint son neveu Christophe Psaume sur les fonts baptismaux, et

un frère, Christophe, curé à Certilleux[1], qui bénit à Commercy, avec l'autorisation de Claude Prenelle, curé de la paroisse, le mariage de sa nièce Marguerite Psaume avec Nicolas Marquant. Deux autres Richard interviennent encore dans la famille Psaume, l'une, Marie, comme marraine d'Étienne Psaume, l'autre, Reine, comme épouse d'un de ses cousins éloignés, Jean Psaume. D'autre part, Jean-Baptiste Marquant épousa successivement Charlotte et Françoise Richard.

Mais ce sont surtout les relations de voisinage et de métier qui expliquent ces nombreuses alliances. Les Psaume et les Marquant habitaient le même quartier de Commercy, porte à porte, dans les mêmes rues. Michel Marquant et ses fils possédaient une maison rue des Moulins, sur un terrain qui a depuis été englobé par le quartier de cavalerie ; c'était aussi rue et ruelle des Moulins que demeurait la famille de Jean-Pierre Psaume. La maison de Christophe, fils de Quirin Psaume, donnait à côté, rue de la Coutotte[2].

---

1. Département des Vosges, arrondissement et canton de Neufchâteau.

2. Les maisons situées sur le côté droit de la rue des Moulins et le côté gauche de la rue de la Coutotte étaient

La Meuse était toute proche. Il y avait alors à Commercy de nombreuses tanneries; non pas de grands établissements industriels, comme aujourd'hui en d'autres villes, mais de petits ateliers où le patron, avec un ou deux compagnons — ses fils, quand il en avait — faisait toute la besogne à la main[1]. Les trois familles dont il vient d'être question — celles de Quirin Psaume, de Jean-Pierre Psaume et de Michel Marquant — se livraient à l'industrie du tannage; et, à la seconde génération, nous savons avec certitude que Christophe, fils de Quirin Psaume, Jean-Jérôme, fils de Jean-Pierre Psaume, et Étienne, fils de Michel Marquant, vivaient encore du même métier. Il est très probable que Nicolas Marquant était tanneur aussi. Quant à Christophe-Michel Marquant, il s'établit épicier et Claude

séparées par une suite de cours et de jardins que traversait en biais la ruelle des Moulins. La rue et la ruelle des Moulins se joignaient sur la rive gauche de la Meuse, juste vis-à-vis du domaine des Moulins. La rue de la Coutotte aboutissait à la Meuse, un peu en amont.

1. Les tanneurs formaient une des seize maîtrises constituées autrefois dans la ville (Dumont, *op. cit.*, t. III, p. 246). Il n'existe plus aujourd'hui qu'une seule tannerie à Commercy.

Haraucourt, son beau-frère, était boulanger. Il serait très intéressant de suivre comment, à la troisième et à la quatrième génération, les descendants de Quirin, de Jean-Pierre Psaume et de Michel Marquant gravirent un à un les degrés de la hiérarchie sociale[1]. Mais sous l'ancien régime, le progrès social était plus lent : Psaume et Marquant se transmettaient de père en fils leurs petites tanneries du bord de la Meuse, à Commercy.

II

François-Étienne Marquant appartenait donc à une vieille lignée de terre lorraine. Sa famille ayant déjà quitté la glèbe ancestrale, à laquelle elle avait été attachée pendant des siècles, était installée en ville, dans une situation modeste encore, mais qui, très visiblement, s'améliorait peu à peu. Son ascension sociale fut accélérée

1. On compte parmi eux des propriétaires, des pharmaciens, des officiers. — Le nom de Marquant et de Psaume a aujourd'hui disparu à Commercy, la descendance féminine ayant seule subsisté.

par la Révolution : elle avait déjà commencé auparavant.

Nicolas Marquant avait eu quatre enfants, dont deux fils : Quirin-Alexandre, né le 7 mars 1769 — quelques jours à peine après son cousin germain Étienne Psaume, né le 21 février 1769 — et François-Étienne, né le 1er novembre 1770. Aucun des trois enfants ne devait continuer le métier paternel. Nous n'avons, il est vrai, de renseignements directs que sur Étienne Psaume, que son père destinait à entrer dans les ordres, et il est impossible de rien affirmer avec certitude sur Quirin-Alexandre Marquant. Mais on ne saurait douter que son cadet François-Étienne Marquant ait poussé ses études relativement fort loin.

Il suffit de parcourir le journal qu'il nous a laissé pour s'en convaincre. L'écriture est cursive ; l'orthographe relativement correcte ; le style assez pur malgré ses trop nombreuses gaucheries, ses négligences, ses obscurités[1] ; certaines descriptions sont fort bien venues, quelques anecdotes

1. Les variantes, rayées dans le manuscrit (mais relevées en note), prouvent que Marquant avait un réel souci de la forme, qu'il voulait « simple et coulante » (p. 213).

joliment troussées, et si les raisonnements sont parfois d'une logique un peu naïve, du moins ils dénotent une certaine habitude scolaire — et scolastique — de l'argumentation. Bien plus, Marquant s'exerçait à la poésie : on trouve une « Ode en vers irréguliers » à la fin de son journal ; les vers sont plats, mais ils ont la rime, ou presque, et par deux fois *victoire* y répond à *gloire*[1]. Marquant connaissait l'histoire, tant sacrée que profane : à la vérité, ses souvenirs ne sont pas toujours d'une rigoureuse exactitude, mais peu importe. Quelques allusions à Dieu et au diable, quelques citations des Saintes Écritures prouvent, à n'en pas douter, que Marquant avait été instruit par des ecclésiastiques. Devait-il, comme Étienne Psaume, entrer dans les ordres ? En tout cas, il est plus que probable que François-Étienne Marquant a suivi un cours régulier d'études à Verdun ou plutôt à Commercy, comme son cousin Psaume, dont il fut sans doute le camarade.

Au moment où la Révolution éclatait, les deux cousins venaient d'entreprendre un voyage à Paris. Comme on l'a vu plus haut, Étienne

---

1. Strophes XII et XIII, p. 247.

Psaume assista à la journée du 10 août 1792; quant à François-Étienne Marquant, s'il est permis de supposer qu'il était encore à Paris en avril 1791[1], il est certain qu'il avait regagné la Lorraine au courant de l'été 1791.

Dès cette époque, la Constituante se préoccupait de la défense du territoire. A côté de l'ancienne « armée de ligne », composée de régiments royaux et recrutée par des racoleurs qui enrôlaient les jeunes gens contre une prime en argent, elle avait décrété la création de « bataillons de volontaires » levés par départements. Les volontaires nationaux s'engageaient librement et pouvaient, en prévenant deux mois à l'avance, se retirer à la fin de chaque campagne, c'est-à-

1. Voy. les *Démarches et Actions,* à la date du 15 août 1792, p. 65. Marquant suppose que La Fayette médite quelque mauvais dessein : « Je me le persuadai d'autant plus, ajoute-t-il, que je l'avais connu à Paris pour un maître fourbe. » — Malgré certaines critiques isolées, dès octobre 1789, La Fayette était resté populaire à Paris jusqu'en avril 1791. C'est alors que commencèrent les attaques violentes à la suite desquelles La Fayette — le rusé paladin, le fourbe, comme l'appelait Marat dans l'*Ami du Peuple* — se démit de son commandement à la garde nationale de Paris, le 8 octobre 1791.

dire au 1er décembre. Ils élisaient leurs officiers, tandis que les régiments de l'armée de ligne conservaient leurs anciens cadres hiérarchiques. Le recrutement des deux troupes, de ligne et de volontaires, devint actif surtout après la fuite du roi (juin 1791). Dès la fin de 1791, les quatre départements lorrains n'avaient pas organisé moins de 18 bataillons de volontaires : la Meurthe et les Vosges, chacun 5 ; la Meuse et la Moselle, chacun 4[1] ; par contre, les racoleurs des régiments de ligne avaient grand'peine à trouver quelques recrues.

Les deux frères Marquant s'engagèrent à quelques semaines de distance. Natifs l'un et l'autre de Commercy, et soldats volontaires tous deux, on serait en droit de présumer qu'ils se seraient inscrits aux bataillons de la Meuse. Il n'en fut rien. Pour des motifs que nous ignorons, Quirin-Alexandre s'engagea le 28 août 1791 au 1er bataillon des Vosges, et François-Étienne fut immatriculé le 1er octobre 1791 au 2e régiment de dragons[2], « le plus ancien régiment de cavalerie

1. Chuquet, *La première invasion prussienne*, p. 33.

2. Il est probable que les deux frères se trouvaient alors dans les Vosges et peut-être chez Christophe Richard,

de l'armée française [1] ». Le cas de François-

curé de Certilleux, sinon à Épinal. Du moins c'est une coïncidence remarquable que le 1er bataillon des Vosges, comprenant les contingents de Neufchâteau (dont dépendait Certilleux) et de La Marche, fut organisé à Épinal le 28 août 1791 (Bouvier, *Les Vosges pendant la Révolution*, Paris-Nancy, 1885, in-8°, p. 456-461 et p. 117 sqq.) et que le 2e dragons était en garnison à Épinal et Vaucouleurs (1790), puis à Épinal seulement (1791), avant de se rendre à Verdun (Bruyère, *Historique du 2e régiment de dragons*, Chartres, 1885, grand in-8°, p. 88 sq.).

1. Bruyère, *op. cit.*, p. 7 ; cf. p. 12 à 17. Le 2e dragons a pour origine une « compagnie d'ordonnance » du roi dont le prince de Condé était capitaine dès 1556. Cette compagnie devint successivement, en 1634 « esquadre » de « Monsieur le Prince (de Condé) », en 1635 régiment d'Enghien (le fils aîné du prince de Condé était duc d'Enghien jusqu'à la mort de son père), ou « Enghien-Cavalerie », en 1646 « Condé-Cavalerie », en 1776, par ordonnance du comte de Saint-Germain en date du 25 mars, « Condé-Dragons », et enfin, depuis le 1er janvier 1791, « 2e dragons », lorsque la Constituante eut supprimé les anciennes appellations des régiments. Le n° 1 de l'arme fut réservé à « Royal-Dragons » ; les autres régiments reçurent un numéro d'ordre correspondant à leur date d'ancienneté. Cf. Ambert, *2e Régiment de dragons... État des services du régiment*, Lyon, 1851, in-8°, p. 1 et 5. Les deux historiques d'Ambert et de Bruyère (le second plus complet que le premier) ont été l'un et l'autre établis d'après les matricules du corps, aux archives du Ministère de la guerre.

Étienne Marquant est exceptionnel. Engagé volontaire de 1791, il est incorporé à un régiment royal. Les impressions d'enthousiasme ou de tristesse qu'il nous rapporte dans ses *Démarches et Actions,* sont aussi bien celles du jeune et ardent patriote qu'il était, que des vieux « maîtres[1] » dont il était devenu le camarade. Cette seule circonstance suffirait à donner aux mémoires de Marquant un intérêt tout particulier.

La carrière militaire des deux frères Marquant nous est fort bien connue[2]. Et de penser qu'elle fut la même pour tant d'autres Français, elle prend comme une noblesse tragique en sa douloureuse simplicité.

Quirin-Alexandre Marquant devint fourrier le 24 mai 1792, sergent le 24 janvier 1794. Le 26 juillet 1795, il passa comme tel à la 75e, puis le 11 mars 1796, à la 56e demi-brigade d'infanterie de ligne. Aucune campagne n'est inscrite à la matricule, mais on sait par ailleurs que le 1er bataillon des Vosges a pris part aux sièges de

1. On sait que jusqu'à la Révolution, les soldats des régiments de cavalerie portaient le titre de « maîtres ».

2. Grâce aux registres matricules des régiments conservés aux archives du Ministère de la guerre à Paris.

Longwy et de Mayence ; que la 75e demi-brigade a fait campagne, en 1795 et 1796, à l'armée de Rhin-et-Moselle, comme en 1796 et 1797 la 56e demi-brigade, qui passa ensuite à l'armée d'Italie (1798-1799) et à l'armée de l'Ouest (1800-1801). Le 6 mai 1801, Alexandre Marquant fut embarqué pour Saint-Domingue. Il y mourut le 10 août 1802. La liste de décès le qualifie de sergent-major ; mais ce grade ne figure pas à la matricule. Alexandre Marquant aura donc été promu à Saint-Domingue, et il sera mort avant l'inscription de son nouveau grade sur la matricule conservée à la portion de corps demeurée en France.

Le signalement de François-Étienne Marquant porte qu'il avait, lorsqu'il s'engagea : « cheveux et sourcils châtains, yeux gris, nez gros, visage ovale et 5 pieds 3 pouces de taille ». Les états de service du cadet sont encore plus brefs que ceux de l'aîné. Les voici textuellement : François-Étienne Marquant « se distingua par sa bravoure dans toutes les affaires auxquelles il prit part, et fut blessé pendant la retraite de Belgique, en mars 1793, après avoir tué plusieurs ennemis. Prisonnier de guerre le 6 août 1793, on le raya

des contrôles le 1er ventôse an II (19 février 1794). Des dragons faits prisonniers en même temps que lui assurèrent que leur camarade avait été haché en se défendant contre les Autrichiens ».

C'est ainsi que les deux frères Marquant moururent aux armées : l'aîné, Quirin-Alexandre, à 33 ans ; le cadet, François-Étienne, à 23 ans.

III

Les *Démarches et Actions de l'Armée du Centre pendant la campagne de 1792* — car tel est le titre que François-Étienne Marquant donne à ses mémoires — sont donc l'œuvre d'un tout jeune homme. Leur extension chronologique va d'avril 1792 à janvier 1793. « J'aperçois, dit l'auteur en terminant, que j'anticipe déjà sur l'année 1793, et qu'il est temps de finir les actions et démarches de l'armée du Centre en la campagne de 1792. Si Dieu me conserve la vie et la santé au milieu des combats, j'écrirai celles de la campagne prochaine, qui sera sans doute très inté-

ressante[1]. » Ce vœu ne fut pas exaucé. La plupart des mémorialistes militaires n'ont rédigé leurs mémoires qu'après leur mise en retraite, et souvent dans la rancœur d'une vieillesse chagrine et désillusionnée. Marquant fait exception. Il écrivait en pleine action, et il agissait avec passion. Il est mort en pleine jeunesse, « haché » en plein combat. Ses *Démarches et Actions* sont comme frémissantes de vie. Mais leur principal défaut est assurément de ne comprendre que le récit de dix mois à peine.

Pourtant Marquant a été au service pendant vingt-deux mois. On notera qu'il ne dit rien des six mois qu'il a passés d'abord en garnison, ni des six premiers mois de la campagne de 1793. C'est qu'il ne nous a pas laissé un simple journal de sa vie de soldat. Sans doute, il nous déclare lui-même qu'il ne s'est « engagé à écrire que les démarches et actions de cette armée, que d'abord on nomma du Centre et ensuite du Nord, parce que, y étant soldat, j'y suis témoin oculaire et auriculaire[2] ». Mais en réalité, son dessein était

---

1. Chap. xxxv, p. 243.
2. Chap. xxxiii, p. 214.

plus ambitieux. Il a voulu, dit-il dans son « Avant-Discours », écrire un « livre », pour rappeler à ses « frères d'armes » et apprendre à ceux de ses « compatriotes qui n'ont pas bougé de leurs foyers » les labeurs de la guerre[1]. Le récit est divisé en chapitres, que Marquant numérote et intitule soigneusement. Il est composé et écrit suivant les règles de l'historiographie d'autrefois. Les personnages mis en scène tiennent parfois de longs discours, à l'instar des héros de Tite-Live. Marquant donne des « portraits » ; il décrit, en « tableaux », les pays qu'il traverse ; il relate non pas seulement ce qu'il sait des « démarches et actions » des armées qui défendent la frontière, mais aussi tout ce qu'il apprend des épisodes de la Révolution à Paris, en France et en Europe. Il ne laisse rien échapper et prend son bien partout où il le trouve. Son cousin Étienne Psaume a publié en 1792 une *Réponse aux objections des monarchistes contre la possibilité d'une République en France*[2], dont il lui a envoyé un exem-

1. P. 1 sq.

2. Avec cette épigraphe : « l'Histoire des Rois est le Martyrologe des Nations. Grégoire ». Paris, 1792, 37 pages in-8°.

plaire. Marquant lit l'opuscule, s'en inspire et rédige à son tour, comme annexe à ses récits, une dissertation politique sur la nature de la royauté[1]. De même, il transcrit *in extenso* les documents dont il peut se procurer le texte. Il a l'ambition de nous livrer, non pas des notes prises au jour le jour, mais de véritables annales historiques arrêtées chaque hiver à la fin de la campagne.

L'« ouvrage » a été interrompu dès la première année. Marquant a rédigé d'ensemble[2] le récit de la campagne de 1792, aux quartiers d'hiver de Malmédy, soit pendant les loisirs forcés que lui valut sa blessure de mars 1793, soit plutôt dès le mois de janvier 1793[3]. Le manuscrit est un gros volume de 153 pages[4], format in-quarto (mesu-

1. Voy. plus loin p. 249-255.

2. En une dizaine de séances, si du moins on en juge par les différences d'écriture, d'encre et de plume qu'on remarque sur le manuscrit autographe.

3. Voy. p. xxv, n. 1.

4. Numérotées par Marquant lui-même. Les feuillets du titre et de l'*Avant-discours* ne sont pas paginés. Le cahier a été rempli en entier : il ne reste pas de feuillet blanc; l'*Ode* qui fait suite au récit tient les dernières pages du manuscrit. On remarquera que Marquant devient d'autant

rant 202 sur 152 millimètres), et Marquant s'en dessaisit lorsqu'il reprit son service à l'avant-garde de l'armée : le « livre » était trop encombrant pour que notre dragon s'en chargeât dans ses bagages. Mais l'ordre rigoureusement chronologique du récit, la précision et l'exactitude des dates font supposer que Marquant notait rapidement, sur un carnet de poche, ses étapes quotidiennes[1]. Le calepin de 1793 a disparu avec

---

plus prolixe qu'il raconte des événements plus rapprochés, et les variantes de correction, plus nombreuses qu'au début, dénotent une certaine hâte dans la rédaction.

1. On peut à ce point de vue discerner avec une suffisante probabilité trois parties dans les *Démarches et Actions* : 1° Du début à la fin du chapitre VI, Marquant écrit de souvenir, sans notes antérieures. Une seule date précise est indiquée (le 22 mai) et elle est inexacte ; 2° du chapitre VII au chapitre XXXII, Marquant utilise son carnet d'étapes, qu'il a tenu jour par jour, du 11 juin au 30 novembre 1792 ; 3° du chapitre XXXIII à la fin (du commencement de décembre 1792 au 24 janvier 1793), Marquant n'a plus de notes ; de nouveau les dates sont approximatives. Une seule exception doit être signalée, au 24 janvier. C'est que l'affaire notée à ce jour était si « récente » (p. 232), que Marquant n'en avait pas oublié la date. En outre, on constatera que Marquant ne dit mot de l'exécution de Louis XVI (21 janvier), dont il aurait certainement parlé s'il l'avait connue. Or le décret de la Convention condamnant Louis XVI

Marquant lui-même[1]. Les annales dont Marquant se proposait d'écrire le *récit* sont donc le remaniement d'un *journal* aujourd'hui perdu.

Peut-être n'y a-t-il pas lieu de le regretter, encore qu'en bonne critique il soit toujours préférable de connaître le texte original, antérieur à toute réfection. Il est à remarquer, en effet, que le journal et le récit ont été l'un et l'autre rédigés par le même auteur. En outre, Marquant transcrivait son journal en récit presque aussitôt après les événements. Et puis, tout en faisant passer entièrement dans son récit les détails notés dans son journal, il y ajoutait des remarques, des descriptions, des réflexions dont le souvenir était encore tout frais à son esprit, et qu'il n'aurait pas eu le temps de développer sur son calepin. Enfin, il le déclare lui-même, et tout indique

---

à mort fut expédié aux armées et mis à l'ordre du jour dans le pays de Liège le 3 février 1793 (Charavay, *Le général Alexis Le Veneur*, Paris, 1895, in-8° [Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1894], p. 24). Il est donc possible de conclure que le manuscrit a été terminé après le 24 janvier et avant le 3 février 1793.

1. Si l'on admet que notre dragon a repris, après janvier 1793, l'habitude, interrompue au 30 novembre 1792, de tenir un carnet d'étapes.

qu'on peut l'en croire, son « ouvrage est écrit avec la plus stricte sincérité ; nos détresses y sont aussi bien détaillées que nos victoires[1] ». De sorte que, finalement, les *Démarches et Actions* de Marquant sont pour l'historien doublement intéressantes, à la fois comme journal et comme récit.

D'une part, elles nous renseignent très exactement, non pas seulement sur l'itinéraire du 2e dragons et sur toutes les affaires auxquelles le régiment a pris part jusqu'en janvier 1793, mais aussi sur l'ensemble des opérations effectuées par les armées combinées du Nord, du Centre et de la Moselle ; car Marquant, soucieux d'être complet, s'informait auprès de ses camarades des autres régiments. Sur tous les épisodes importants de la campagne, Marquant nous apporte ainsi de précieux détails : sur le rôle de La Fayette et de Dumouriez, comme chefs d'armée ; sur cette opération si étrange et encore si mal connue du « chassé-croisé » ; sur les combats dans les défilés des Argonnes, et notamment à La Croix-aux-Bois, à Montcheutin, à Valmy ; sur la

1. Avant-discours, p. 2.

retraite des Austro-Prussiens ; sur les opérations autour de Namur et la conquête de la Belgique par la Sambre-et-Meuse. Le 2e dragons, comme l'a fait remarquer Marquant lui-même, n'a appartenu qu'au début de la campagne à l'armée du Centre : il a fait ensuite partie de l'armée du Nord, du corps de Sedan ou de la Meuse, et de l'armée des Ardennes[1] ; il a été successivement en contact avec tous les étrangers qui envahissaient la France : les Autrichiens, les Prussiens et les Hessois ; il a parcouru dans tous les sens la vaste région meusienne, qui s'étend de Liège et Malmédy au nord, à Mons et La Capelle à l'ouest, à Sainte-Menehould et Verdun au sud et à Longwy vers l'est. Les *Démarches et Actions* fournissent une importante contribution à l'histoire de la campagne de 1792 en France et en Belgique.

Mais, d'autre part, elles nous montrent l'état d'esprit des soldats ; ce qu'ils pensaient de la guerre, de la patrie, du roi, de l'Assemblée, des

1. Le titre adopté par Marquant n'est donc qu'à demi exact quant à la mention *de l'armée du Centre,* et on a cru devoir le supprimer en tête du présent volume, d'autant plus que les mots *Démarches et Actions* n'allaient pas sans quelque obscurité.

émigrés; elles nous révèlent leurs alternatives d'enthousiasme et de découragement, leurs défiances et leurs craintes; elles nous apprennent comment les incidents de la vie politique à Paris retentissaient aux armées, et combien fragile était l'autorité des généraux, que les soldats soupçonnaient toujours plus ou moins de trahison ou de tiédeur aux idées nouvelles, et qui ne disposaient plus, pour se faire obéir, des ressources d'une discipline maintenant relâchée. Marquant était à la fois « raisonneur » et passionné. Il avait ses opinions et s'intéressait aux opinions des autres; il allait jusqu'à noter — et le détail est précieux — ses conversations avec les paysans qu'il rencontrait sur sa route. Bien qu'il se piquât de connaissances militaires et qu'il ne craignît pas d'en remontrer à ses officiers, il lui arrivait de ne rien comprendre aux opérations auxquelles il participait.

Mais il savait du moins pourquoi il se battait; il avait conscience qu'il défendait contre l'ennemi la « nation », et par là il entendait le nouvel ordre de choses créé par la Révolution, aussi bien que le sol même du pays. Toute la supériorité morale des soldats de la Révolution

est là. La nation luttait pour les « droits de l'homme », elle avait secoué la tyrannie monarchique, et s'était donné une nouvelle « Constitution ». Après le Dix-Août et l'émigration de La Fayette, Marquant est résolument républicain[1]. Il accepte nettement la nouvelle formule politique, avec toutes ses conséquences. On a remarqué avec raison que le grand ressort, chez le sergent Fricasse, c'est l'enthousiasme patriotique; chez le capitaine Coignet, l'honneur militaire; chez le grenadier anglais Lawrence, la crainte du supérieur et le respect de la discipline; chez aucun, le dévouement militaire ne comporte l'adhésion réfléchie à un principe déterminé : pour Marquant seul, la Patrie c'est la République.

La situation de l'armée française au début des guerres révolutionnaires est connue et a été bien souvent décrite; mais nulle part, croyons-nous, elle n'a été rendue avec tant de précision que dans le récit de Marquant. Elle nous apparaît vue du dedans, en quelque sorte, dans l'âme

1. Voyez notamment chap. XVIII, p. 79 et p. 249-255, la note de Marquant sur la monarchie et la république; cf. notre *Index,* aux mots Constitution, Droits de l'homme, Liberté, République, Rois.

même du soldat, et si l'on se souvient de la condition exceptionnelle où se trouvait Marquant — engagé volontaire dans un régiment de ligne, — ses commentaires paraîtront d'autant plus significatifs qu'ils reflètent à la fois l'opinion des anciennes troupes de ligne et des nouveaux bataillons de volontaires : ces deux formations hétérogènes dont la juxtaposition devait, jusqu'à l'« amalgame », constituer l'armée française.

Lorsque Marquant raconte des événements dont il n'a pas été témoin oculaire, son récit n'est pas moins intéressant. Bien souvent, en histoire, l'idée que les hommes ont des choses, est plus importante que ces choses mêmes. Les détails que donne Marquant prennent un tour légendaire des plus curieux. Le brave artilleur de Longwy, qui, d'un coup de canon, tua furtivement 500 ennemis en allumant sa pipe[1], mérite de passer à la postérité. Au moyen âge, le moine de Saint-Gall ne parlait pas autrement de Charlemagne que Marquant de ses camarades. Ailleurs, notre dragon fait preuve d'une ignorance naïve qui désarme la critique : on frémit avec lui

1. Chap. XVIII, p. 84.

de penser que le « roitelet de Sardeine » a pu menacer la France par la frontière d'Alsace, où nos soldats vainqueurs lui enlevèrent « Porentru[1] ». « Je suis un simple dragon, disait Marquant lui-même, bien éloigné d'entrer dans le secret des Empires[2] » : aveu qui est pour son récit la meilleure des recommandations.

Il n'est peut-être pas présomptueux de conclure que, quelque courtes qu'elles soient, les *Démarches et Actions* de notre dragon ont une réelle importance historique.

IV

En reprenant campagne, au printemps de 1793, Marquant semble avoir confié son manuscrit à l'un de ses cousins Psaume qui se trouvait sans doute avec lui à l'armée. Celui-ci, profitant apparemment d'une occasion favorable, renvoya le manuscrit à Commercy, dans le courant de juin ; en même temps, il donnait aux siens des

1. Chap. XXI, p. 95 sq.
2. Chap. XXXIII, p. 211.

nouvelles de sa façon[1]. Il est malheureusement impossible d'identifier ce Psaume ; mais on peut affirmer qu'il était étroitement apparenté à la famille de Jean-Jérôme[2]. Le premier et le dernier

---

1. On lit au verso de la feuille de garde la lettre suivante, dont nous respectons l'orthographe : « Jetvous, atprand, pournouvelle, cetjours cix Vatlancien atvect, condets, onfets unsortie, desurlenmix, itlannont, thuets onneses paslenonbre, cettes, uncharnas etpoutvantable, Onses lenonbre, detcoiesant voicthur, deublesse, etungrand, nonbre, de thuets, onleusiatpris, bouts couts detcipas lenmy, fes, lesiege, devalansien, inigan rerond, pasleur peu, notte, arme dets lavande, ses degrad victtoier, cix cats continu, nousesperon, retourner, danlabelgits. — Psaume. » *Transcription :* « Je vous apprends pour nouvelles : ces jours-ci, Valenciennes avec Condé ont fait une sortie dessus l'ennemi. Ils en ont tué ; on ne sait pas le nombre : c'était un carnage épouvantable. On sait le nombre de 60 voitures de blessés, et un grand nombre de tués. On leur a pris beaucoup d'équipages. L'ennemi fait le siège de Valenciennes ; ils n'y gagneront pas leur peau : notre armée doit la vendre. C'est de grandes victoires. Si cela continue, nous espérons retourner dans la Belgique. » Cette lettre a été écrite à la fin de mai ou au début de juin 1793. D'autre part, le 2e dragons participa, en avril et mai, aux opérations autour de Condé et de Valenciennes (Bruyère, *op. cit.*, p. 92). C'est donc probablement en mai que Marquant se dessaisit de son manuscrit.

2. Au-dessous de la lettre relative au siège de Valenciennes, on lit, d'une autre main : « P. Pseaume, 1769 »,

feuillet du manuscrit portent en effet plusieurs signatures, dont quelques-unes sont répétées à l'intérieur du cahier : « Jean-Jéraume Psaume », « Élisabeth Gillot » ou « Gilot », « Nicolas Collignon », « Christophe Psaume, caporale (*sic*) à la huitième compagnie, 59 1/2 brigade ». Tous ces noms nous sont connus[1], et leur apposition confirmerait, s'il en était besoin, l'authenticité des *Démarches et Actions*.

Ce fut sans doute chez Gabriel Psaume, fils de Jean-Jérôme[2], que l'historien de Commercy, M. Dumont, découvrit le manuscrit. Il en fit l'acquisition. Sa bibliothèque fut vendue aux enchères après son décès (survenu en 1878), et M. Ballon acheta[3] le précieux volume pour la Bibliothèque municipale de Nancy dont il était conservateur. Il était temps que le manuscrit

---

ce qui permet de supposer que l'auteur en serait un frère aîné de Jean-Jérôme, nommé Pierre ou Paul, né en 1769 (la même année qu'Étienne Psaume et Quirin-Alexandre Marquant).

1. Voy. plus haut, § 1, p. III sqq.

2. Né en 1830 ; il était « cultivateur à Commercy ». Sa situation semble avoir été très modeste.

3. En janvier 1879.

fût déposé en lieu sûr. Son cartonnage médiocre s'était usé, les feuilles de garde étaient maculées et, même rhabillé proprement d'une reliure neuve, le manuscrit garde encore aujourd'hui comme un relent de pauvreté sale.

M. Favier, le conservateur actuel de la Bibliothèque municipale de Nancy, fut le premier qui décrivit au public les mémoires de Marquant, dans son *Catalogue des manuscrits*[1] du dépôt dont il a la garde. Depuis, M. le général Vanson a emprunté quelques passages à notre manuscrit pour commenter, dans le *Carnet de la Sabretache*[2], le journal du capitaine Sibelet. Ces extraits, tout brefs qu'ils sont, suffisent à montrer quel parti les historiens compétents peuvent tirer

---

1. Au tome IV du *Catalogue général* des manuscrits des bibliothèques des départements, Paris, 1886, in-8°, p. 175, n° 307 (445). Peu auparavant, une courte mention avait été donnée de Marquant dans Ul. Robert, *Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés*, Paris, 1879, sqq., in-8°, 3e fascicule (1882), p. 440, col. 2, n° 445.

2. Paris-Nancy, in-8°, tome II, année 1894, fascicules de mars, avril, septembre et octobre, p. 103, 111 sq., 183, 185 sq., 189 sq., 435 sq., 443, 461-464, 468 sq., 470-474, 475.

des *Démarches et Actions* de Marquant. Il n'en est pas de même d'autres extraits publiés dans la *Revue bleue*[1], par MM. Edm. Neukomm et G. Bertin. Choisis sans discernement, démarqués plutôt que transcrits, encadrés dans un commentaire insignifiant et peu exact[2], ils ne donnent des mémoires de Marquant qu'une idée fort incomplète. Cette défectueuse publication avait pourtant son utilité. En reproduisant de préférence quelques-unes des réflexions ou des anecdotes relatées par Marquant, pendant que M. le général Vanson insistait sur les dates précises et les mouvements militaires, elle montrait que les *Démarches et Actions* ne contiennent pas seulement une simple relation de faits matériels, ou,

---

1. *Revue politique et littéraire*, numéro du 5 mai 1894, p. 548 à 557.

2. Le titre même de l'article est fautif : Marquant y est qualifié « d'ex-dragon de Condé-Cavalerie ». Il est difficile d'accumuler plus d'erreurs en moins de mots : Marquant était encore au service, et le 2e dragons ne s'appelait plus Condé-Cavalerie depuis 1776 (voy. plus haut, p. XVIII, n. 1). A la fin de leur article, les auteurs supposent que Marquant a été victime « d'une injuste condamnation », car il « était un ex-Condé. En ce temps-là, cela suffisait pour perdre un homme. » — Le reste est à l'avenant.

pour rappeler la distinction notée plus haut, qu'on y trouve à la fois un journal et un récit. Il convenait d'en donner maintenant le texte complet[1].

Notre édition, établie sur le manuscrit original, le reproduit en entier, sans modification[2]. L'annotation n'a d'autre but que d'aider à la lecture des *Démarches et Actions :* il a fallu identifier les noms propres[3], corriger les principales erreurs, et, en certains endroits, compléter les

---

1. Il est curieux de faire ici un rapprochement : tandis que par les extraits qu'il publie, M. le général Vanson « voudrait inspirer le désir de lire *in extenso* » le journal du dragon Marquant (*loc. laud.*, p. 189, n. 1), MM. Neukomm et Bertin affirment que « le donner en entier serait inutile » (p. 548, col. 2).

2. Néanmoins, l'orthographe a été amendée, même pour les noms propres. Mais toutes les particularités orthographiques de quelque intérêt ont été signalées en note. De même, les variantes lisibles sous les ratures de correction. Les mots soulignés dans le manuscrit ont été transcrits en italique. La ponctuation originale a été respectée, autant que possible. Quelques mots, omis par Marquant lorsqu'il recopia ses notes, ont été restitués entre crochets.

3. Tous les noms de lieu cités par Marquant et dans les notes figurent sur la carte géographique qu'on trouvera placée à la fin du volume.

indications du texte pour en faciliter l'intelligence. Le récit de Marquant est tel, que souvent un commentaire s'est trouvé indispensable là où nous n'aurions voulu qu'une note, aussi brève que possible. Les travaux de M. Chuquet[1], dont on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de l'impeccable érudition ou du charme littéraire, nous ont été d'une grande utilité, surtout grâce aux nombreux renseignements que l'auteur a tirés des archives de la Guerre, et qu'on chercherait en vain partout ailleurs.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier ici M. Maringer, maire, et MM. les membres de la commission de la Bibliothèque municipale de Nancy, qui ont bien voulu nous autoriser à transcrire les *Démarches et Actions* de Marquant[2]; notre savant ami M. Favier, conserva-

1. Les Guerres de la Révolution. — 1re série : I. *La première invasion prussienne ;* II. *Valmy ;* III. *La Retraite de Brunswick.* — 2e série : IV. *Jemappes et la conquête de la Belgique.* Paris, 1886-90, 4 vol. in-18. — Il est regrettable qu'aucun volume ne soit muni des tables (alphabétiques et chronologiques) nécessaires aux vérifications de détail.

2. A la date du 3 mars 1892, deux ans avant les publications du *Carnet de la Sabretache* et de la *Revue bleue.*

teur de la Bibliothèque, dont l'obligeance et l'érudition nous ont été d'un précieux secours; M. Lefebvre, chef de bureau aux archives du Ministère de la guerre, qui nous a transmis, avec une bonne grâce qui nous a vivement touché, les états de service des deux frères Marquant; M. le maire et M. le secrétaire de la mairie de Commercy, M. Bazoche et M. Pol Déronce, auxquels nous devons plusieurs détails sur les familles Psaume et Marquant.

DÉMARCHES ET ACTIONS

DE

L'ARMÉE DU CENTRE

PENDANT LA CAMPAGNE DE 1792

PAR

F.-Et. MARQUANT, dragon au 2e régiment

AVANT-DISCOURS

Le lecteur trouvera, je pense, un double avantage dans ce livre. D'abord, nos frères d'armes verront avec plaisir les travaux qu'ils ont essuyés et les dangers auxquels ils ont été exposés plus d'une fois. Ces choses paraîtront plus intéressantes encore à ceux de nos com-

patriotes qui n'ont point bougé de leurs foyers. Les jeunes gens qui voudront embrasser la profession des armes pourront aussi tirer quelques connaissances du grand art de la guerre.

Cet ouvrage est écrit avec la plus stricte sincérité; nos détresses y sont aussi bien détaillées que nos victoires.

CHAPITRE 1er

SUJET DE LA GUERRE DE LA LIBERTÉ

Les Français, depuis l'origine de leur monarchie, gémissaient sous la verge de fer de leurs tyrans couronnés. Le siècle où ils furent le plus en proie aux rapines, aux dilapidations, au luxe et à la débauche de la Cour, fut le dix-huitième. Sous le règne de Louis XVI, ce n'était qu'accumulation d'impôts et nouveaux genres de tyrannie.

Cependant, le peuple, éclairé par la philosophie, voyait les abus, toutes les folles dépenses, toutes les injustices et le despotisme du roi et des grands ; il en gémissait et commençait même à murmurer. On voulut encore sucer, pour ainsi dire, le reste de son sang. Mais alors, indigné, il secoua ses

chaînes et, après bien des anxiétés et de rudes travaux, il parvint à dépouiller le clergé et la noblesse de tous leurs droits usuraires et despotiques; il raya tous leurs titres et leurs noms orgueilleux; ceux-ci, indignés d'un tel coup de hardiesse, s'enfuirent près des rois étrangers leur mendier, pour rentrer dans leur patrie les armes à la main et rétablir leurs droits et leurs règnes. Ils furent écoutés. Le roi de Prusse leur fournit 60,000 hommes qu'il commanda lui-même; le roitelet de Sardaigne, 40,000; l'empereur, la plus grande partie de ses forces[1], et tous, de concert, s'avancèrent contre nous.

1. Chiffres peu exacts. Les effectifs ennemis étaient en réalité de 44,000 Autrichiens, 42,000 Prussiens, 5,500 Hessois, 4,500 émigrés et environ 30,000 Sardes dont 20,000 dans le comté de Nice. — D'une façon générale, Marquant ne fait, au reste, que reproduire les évaluations en cours de son temps et dont il serait facile de retrouver ailleurs les échos plus ou moins amplifiés.

CHAPITRE II

RASSEMBLEMENT DE L'ARMÉE DU CENTRE

Avril 1792. — A l'aspect de tels dangers, les Français, déjà armés, coururent sur leurs frontières et y formèrent plusieurs camps[1]. Notre régiment (2e dragons) en garnison à

1. A la fin d'avril, les armées françaises étaient au nombre de quatre : du Nord ou de Flandre, avec Rochambeau auquel succéda bientôt Luckner (aux camps de Maulde, de Famars, de La Madeleine près Lille, de Pont-sur-Sambre, près Maubeuge, et plus tard, en juillet, de Sedan, où se concentra l'armée de la Meuse) ; du Centre ou de la Moselle, avec La Fayette, qui se porta à Givet pour coopérer aux opérations de l'armée de Flandre ; du Rhin et du Midi (Dumouriez, *Mémoires*, éd. Berville et Barrière, Paris, 1822-23, 4 vol. in-8o, t. II, p. 325-327). Les effectifs étaient évalués à 50,000 hommes par armée. En réalité, on comptait seulement 24,000 hommes (Nord), 19,000 (Meuse), 17,000 (Moselle) et 22,000 (Rhin). Voy. Chuquet, *1re inv.*, p. 30, 37, 39.

Verdun[1], reçut aussi l'ordre de partir pour la plaine de Rancennes[2], près de Givet, où le général La Fayette rassemblait son armée.

Nous nous mîmes en marche avec beaucoup de joie, puisque nous allions défendre

1. Le 2e dragons, en garnison depuis peu à Verdun (voy. plus haut, p. xvii, n. 2), à la caserne Saint-Nicolas, semble avoir été acquis de suite aux idées révolutionnaires. Il avait fraternisé avec la garde nationale de la ville, et le directoire du district de Verdun déclara à cette occasion qu'il fallait « rendre justice au 2e régiment de dragons ; son patriotisme ne s'est pas trouvé un moment en défaut ». De nombreux officiers avaient émigré, entre autres le sous-lieutenant Fournier de Dugny, qui revint à Verdun à la suite des alliés. Le colonel était le comte François de Jancourt (depuis le 10 mars 1788) ; nommé maréchal de camp le 25 janvier 1792, il eut pour successeur, le 5 février 1792, de Grouchy, le futur maréchal d'Empire. Le régiment avait eu quatre escadrons en 1788, il n'en comptait plus que trois, de 150 hommes environ, divisés chacun en deux compagnies (depuis 1776). Les deux premiers escadrons seuls partirent en campagne (ils avaient 323 hommes en août 1793), le 3e escadron (186 hommes), composé en grande partie de recrues, resta en dépôt à Verdun (où l'arsenal contenait 368 fusils de dragons). Marquant paraît avoir appartenu à la première compagnie du premier escadron. Il avait été immatriculé sous le no 863.

2. Rensennes dans le manuscrit.

notre patrie menacée. Nous descendîmes à grandes journées, par une chaleur et une poussière presque insupportables; et comme on nous disait qu'à notre arrivée nous irions au feu, nous pressions les flancs de nos chevaux.

En passant, nous jetâmes avec plaisir les yeux sur les beaux paysages qui bordent les rives de la Meuse, dans la ci-devant province de Champagne. Mais à peine eûmes-nous mis le pied dans les Ardennes, que la scène changea; ce n'était plus que précipices, rochers, monts escarpés, bois maigres et plaines sèches. Nous y vîmes plusieurs carrières d'ardoise et de marbre médiocre, dont les habitants peu nombreux font commerce.

Mai. — Quand nous fûmes en face de Givet, nous admirâmes les deux forts qui la défendent; ils sont bâtis sur deux montagnes de roc très élevé. L'un s'appelle le Mont d'Or[1],

1. Au XVIII[e] siècle, on écrivait Mont d'Haure. L'emplacement actuel de l'ancien fort porte maintenant sur les cartes du Ministère de l'Intérieur le nom de Mont d'Or, de sorte que l'orthographe de Marquant, incorrecte autrefois, se trouve exacte aujourd'hui.

et l'autre, dont le côté qui regarde le nord produit de beau marbre, se nomme Charlemont. Nous passâmes dans la ville toute bruyante d'armes et de guerriers : nous traversâmes ensuite la Meuse sur un pont de bateaux et nous allâmes au camp prendre notre place à l'est de Givet.

Il n'y avait encore que quelques tentes éparses dans la plaine et sur les collines, quoiqu'il y eût déjà beaucoup d'hommes. Nous fûmes étonnés de la négligence répandue tant sur la distribution des tentes et ustensiles de guerre que sur les vivres et fourrages. Nous passâmes trois jours sans tentes et sans marmites. Ce désordre provenait de celui qui, étant chargé de toutes ces choses, était déserté à l'instant où l'on avait le plus besoin de lui.

Dans la formation du camp, la plupart des officiers de ligne passèrent chez l'ennemi.

Notre régiment, après avoir campé une huitaine, alla cantonner à Charnois[1], distant

---

1. Chaulnoix dans le manuscrit.

d'une demi-lieue de Rancennes, quartier général de l'armée.

Trois jours après, comme l'armée était à peu près formée, elle vint se camper en ordre dans la campagne montueuse de ce village, que nous quittâmes pour aller cantonner dans ceux d'Empire, avec un régiment de hussards en avant, un autre de dragons sur la même ligne que nous, et des grenadiers derrière nous, le tout pour former l'avant-garde du camp.

Les habitants de ces contrées nous parurent désireux d'être Français, aussi les traitâmes-nous en frères. Leur terroir est maigre, monticuleux et en plus grande partie couvert de buissons et genêts ; ils n'ont presque ni chèvres, ni brebis, mais beaucoup de vaches, et ils ne vivent que de café, de laitage et de fromentelle, avec laquelle ils font quelque peu de bière, car ils n'ont pas un cep de vigne, ainsi que dans tout le Hainaut.

CHAPITRE III

AFFAIRE DE PHILIPPEVILLE

22 mai. — Sur la fin de mai, le camp de M. Gouvion[1], formant l'avant-garde de notre armée, composé de 4,000 hommes et dressé dans la plaine de Philippeville, fut, la nuit, attaqué à l'improviste par 16,000 Impériaux, qui avaient caché leur marche dans les bois. Ceux-ci, d'après le conseil des émigrés, étant sur le point de sortir de la forêt et assez près de nos gens, crièrent : *Vive la nation !* et jouèrent l'air : *Ça ira...*, croyant par là attirer les nôtres dans un fond où ils au-

1. Le maréchal de camp Gouvion, tué le 11 juin au combat de la Grisuelle, était major général de la garde nationale de Paris, frère aîné du capitaine Louis-Victor Gouvion, qui passa le 19 août à l'ennemi avec La Fayette (dont il était aide de camp), et cousin éloigné du futur maréchal d'Empire Gouvion Saint-Cyr.

raient pu les écraser. Mais, par défiance, on [n']avança point. Croyant nous surprendre à la faveur du crépuscule, ils approchèrent de la sentinelle, qui leur cria : *Qui vive ?* Ils répondirent : *France*, et *deuxième bataillon de la Côte-d'Or*[1]. Mais la vedette, sachant bien que ce bataillon n'était point de notre armée, tira sur eux. Alors le combat commença. Les Autrichiens firent d'abord ployer nos gens et leur enlevèrent trois pièces de canon, avec quelques tentes et ustensiles de guerre. Mais les nôtres, bien qu'inférieurs en nombre, se roidirent tellement contre leurs ennemis qu'ils les mirent en désordre et les repoussèrent loin dans les bois. Le premier bataillon de la Côte-d'Or[2], se croyant appuyé, les poursuivit à plus de six lieues

1. Le 2e bataillon de la Côte-d'Or était alors à Longwy. Lorsque la place capitula (23 août), la garnison sortit librement, sous condition de ne pas participer à la suite des opérations. Le 2e bataillon de la Côte-d'Or revint à Dijon. (CHUQUET, *1re inv.*, p. 115, n. 3, 178, 183.)

2. Commandé par le futur général Henri-François de Laborde.

de là ; ils faillirent être enveloppés, mais, s'apercevant qu'ils n'étaient point soutenus, ils s'échappèrent et revinrent au bout de deux jours.

Dans cette affaire, qui nous aurait été avantageuse si le camp de l'avant-garde eût reçu à temps du secours de la garnison de Philippeville et de l'armée, nous perdîmes 50 hommes, et l'ennemi ramassa sept chariots de ses morts. Notre régiment et plusieurs autres corps du grand camp furent appelés pour renforcer, mais lorsqu'ils arrivèrent l'affaire était terminée et les cadavres déjà levés depuis plus de quatre heures[1].

---

1. Sur l'affaire de Philippeville, voyez les pièces rassemblées par Vanson (*Carnet de la Sabretache,* 1894, p. 184-189) et les *Mémoires* de La Fayette (Paris, 1837-1838, 6 vol. in-8o, t. III, p. 321 et 493). L'engagement eut lieu le 23 et non le 22 mai, comme le dit Marquant. « Nous étions 5,000 hommes contre plus de 10,000, écrivait le lieutenant Brulé, du bataillon de la Côte-d'Or ; nous avons, tant tués que blessés, 60 à 80 hommes (91 selon La Fayette) et l'ennemi, suivant le rapport le moins exagéré, en a au moins 500 à 600. »

CHAPITRE IV

DÉCOUVERTE EN PAYS HOSTILE

Mai. — Quelque temps après, à la chute du jour, nous nous rassemblâmes dans la petite plaine de Dion-le-Val au nombre de 600 hommes, tant infanterie que cavalerie; et vers dix heures nous nous avançâmes dans l'Empire, sur la route de Luxembourg. Nous marchâmes très lentement, vu que nos éclaireurs avaient beaucoup de ravins, de bois, de haies, de vallons et chemins creux à fouiller, car ce pays est fort couvert.

Vers minuit, nous montâmes au château de Beauraing[1], abandonné par son maître et occupé par nos hussards de Chamborant[2],

1. Marquant écrit: Beau-reims.

2. Le 2e hussards (Chamborant) a été créé en 1734. (Le 1er hussards, Berchiny, date de 1719.) Sa bravoure était

qui se joignirent à nous. Après que nous eûmes fait manger l'avoine à nos chevaux, notre petite armée quitta la grande route au point du jour et, par divers détours, parvint en face d'un village fortifié d'un château; comme nous ignorions s'il recélait des troupes autrichiennes, avant d'entrer nous nous rangeâmes en bataille; mais, après avoir attendu quelque temps, comme l'ennemi ne se présentait pas, nous traversâmes cet endroit par pelotons, car la rue était fort large.

Les habitants de ces contrées, loin de s'effaroucher ou de s'épouvanter à notre aspect, nous regardaient d'un air admirateur et plein d'amitié. Ils savaient sans doute que nous n'étions armés que pour la défense des droits de l'homme.

A la sortie d'un gros village, où l'on nous

---

proverbiale. Commandé par Frégeville l'aîné, il se distingua notamment, le 15 septembre, à l'affaire de Montcheutin et, le 3 novembre, dans une des escarmouches qui précédèrent la bataille de Jemappes.

avait dit qu'à Rochefort, terme de notre voyage, il y avait encore des Impériaux au commencement de la semaine, nous attendîmes que les éclaireurs eussent fouillé notre route. Voilà que tout à coup quelques-uns, accourant bride abattue, nous rapportèrent qu'il y avait de la cavalerie ennemie dans le bois et de l'infanterie derrière une montagne. Nous venions de voir effectivement à travers les rameaux de la rive passer quelques hommes à cheval, et nous voyions encore une quinzaine d'hommes, uniformément vêtus, sur la crête d'une hauteur; mais l'éloignement ne nous permettait pas de voir s'ils avaient des armes.

Il y avait déjà quelque temps que nous étions rangés en bataille et que nous brûlions de combattre, lorsque, impatientés, nous dîmes à nos chefs de nous mener plus avant, puisque l'ennemi ne se présentait pas. Le commandant ne le crut pas à propos, vu que nous n'avions pas de canon, que les Autrichiens en pouvaient avoir et que d'ail-

leurs nous avions besoin de rafraîchir, car après avoir fatigué toute la nuit, nous n'avions encore rien mangé, quoiqu'il fût déjà trois heures après midi. Nous reculâmes donc sur une hauteur, où nous débridâmes et reçûmes avec plaisir le pain, la bière et le vin excellent que les habitants du prochain village nous envoyèrent en abondance.

Après avoir rafraîchi, nous retournâmes et poussâmes jusque devant Rochefort, où il y a un château très fortifié. Comme la première alerte avait été fausse, vu que les hommes que nous avions pris pour l'ennemi n'étaient que des paysans curieux de nous voir, pour cette fois, nous croyions ne pas être déçus; mais nous attendîmes encore longtemps en vain: il n'y avait pas d'ennemis ou ils étaient bien cachés, car nos patrouilles n'en découvrirent aucun. Éloignés de sept lieues de notre camp, en pays hostile, nous ne découvrîmes aucune troupe ennemie. L'objet de notre marche était rempli,

c'est pourquoi nous tournâmes bride et emmenâmes avec nous beaucoup de fourrages.

Nous passâmes par le pays de Liège, dont nous admirâmes les châteaux nombreux, les paysages, le sexe et les habitants qui nous témoignèrent beaucoup d'affabilité.

CHAPITRE V

LA FAYETTE FAIT UN CODE MILITAIRE
DESCRIPTION DE BEAURAING. — ALERTE

Juin. — Quelque temps après, nous reçûmes du général La Fayette une lettre par laquelle il nous invitait à respecter les propriétés des étrangers, à combattre avec bravoure, courage et générosité, et à avoir une confiance sans bornes dans nos chefs[1]. Nous eûmes aussi de lui un Code militaire, plein d'une sévérité louable, à l'exception de l'article qui condamne à mort ceux qui, dans une affaire, crieraient : *Nous sommes trahis,* etc..., comme s'il était impossible que nous le fussions.

---

1. La proclamation de La Fayette à son armée en marche est datée du 1er mai 1792. On en trouvera le texte dans les *Mémoires* de La Fayette, t. III, p. 311-313.

Les hussards qui étaient à Beauraing ayant été retirés, nous fûmes les premiers en face de l'ennemi. C'est à cette époque que nous fîmes le service de cavalerie légère; outre que nous montions des grand'gardes et des piquets nombreux, nous sellions tous à la chute du jour et montions à cheval à minuit; une partie de nous se tenait en bataille dans les postes les plus avantageux jusqu'après le lever du soleil, tandis que l'autre patrouillait de tous côtés.

Le paysage que nous admirâmes le plus fut celui de Beauraing. Le château est bâti sur une éminence couverte d'un bois touffu et admirable par sa beauté; outre les allées d'arbres qui de côtés et d'autres récréent la vue, on voit plusieurs fontaines claires comme le cristal, qui, sortant du sein des rochers, forment au bas un petit ruisseau bordé de gazons cimétissés[1], embelli d'un

1. Terme obscur qui semble la dérivation incorrecte d'un substantif tel que semis, cimet (sommet), ou symétrie. Marquant aurait alors voulu désigner des gazons artifi-

pont, d'un petit pavillon chinois et d'un bassin creusé en forme de conque marine. Nous n'admirâmes pas moins un ermitage et une antiquité à colonne rompue, qui sont situés sur la pointe d'un rocher.

Parmi les alertes que nous eûmes à Dion-le-Mont, il n'y en eut qu'une qui approchait de la réalité. La voici.

Une de nos patrouilles vint un jour nous rapporter qu'on leur avait dit qu'au prochain village (Severy[1]), il y avait une trentaine de uhlans et que sur ce rapport elle n'avait osé entrer. On traita le brigadier de visionnaire, et comme il insistait, on envoya une autre patrouille qui rapporta la même chose; on dépêcha alors un détachement qui questionna les habitants dudit village. Ceux-ci

ciels, créés par semis; ou égalisés à la faux, du sommet; ou formant des dessins symétriques. Dans *Les Delices du Païs de Liége* (Liège, 1738-1745, 5 vol. in-f°), on trouve, t. III, p. 43, sq., une intéressante description du château de Beauraing, où il est question de « pilastres placés en simetrie ».

1. Marquant écrit Syvri.

firent difficulté de nous répondre, et ce ne fut qu'après diverses instances qu'ils nous dirent « qu'à la vérité, il était venu des soldats autrichiens chercher des effets qu'ils avaient laissés dans quelques maisons, mais qu'ils ne savaient quelle route ils avaient prise ». Nous apprîmes pourtant, un mot ici, un mot là (ce qui nous donna beaucoup de méfiance pour ces gens-là), que ces hommes étaient venus à la pointe du jour, qu'ils étaient retournés vers les neuf heures par la route de Beauraing à Rochefort. Nous apprîmes à Beauraing qu'ils étaient venus au nombre de deux cents à cheval, qu'il s'en était détaché quelques-uns, et qu'après leur retour ils avaient emmené quatre voitures de fourrage, traînées par des bœufs. Il était alors plus de cinq heures du soir, et les ennemis, qui étaient partis vers une heure, étaient trop avancés et nombreux pour que notre détachement, qui n'était que de vingt hommes, pût les joindre, les combattre et les vaincre. C'est ce que répondit le com-

mandant à ceux qui lui proposèrent de les poursuivre. Ainsi nous revînmes sans avoir rien fait.

De la part du maréchal de camp La Tour-Maubourg[1], nous signifiâmes aux habitants de cette contrée de nous avertir aussitôt qu'ils verraient des troupes impériales, d'avoir pour cet effet un homme et un cheval toujours prêts, sous peine de voir leur bourgmestre pendu et leurs habitations en proie aux flammes, ce qui nous parut outré.

---

1. César de La Tour-Maubourg était maréchal de camp depuis le 5 février 1792. Son frère cadet Victor servait également sous La Fayette, comme colonel et adjudant-général. Un troisième, le jeune Charles, était sous-lieutenant. Tous trois émigrèrent avec La Fayette le 19 août.

CHAPITRE VI

DESCENTE DE L'ARMÉE DU NORD DANS LE HAINAUT

Juin. — Cependant, l'armée prussienne qui s'avançait et les Impériaux qui avaient deux camps au-dessus de Mons nous donnèrent à présumer que c'était par Maubeuge qu'ils voulaient entrer en France. C'est pourquoi nous y descendîmes. Dans notre marche, dix mille hommes d'avant-garde s'avançaient sur la route de Namur; nous croyions d'abord que nous allions assiéger cette ville, mais, après avoir campé un jour près de Dinant, on nous fit retourner sur nos pas en reprenant, près de Givet, la route de Maubeuge. Nous fîmes, dit-on, cette contremarche pour faciliter le passage du général

Luckner, qui allait prendre Tournay et Courtray[1].

Nous cachâmes notre marche, en filant dans les vallons et le long des bois, et allâmes rejoindre notre armée, qui était déjà campée dans la plaine de Philippeville.

La réflexion que j'avais déjà faite sur les ravages de la guerre me frappa plus vivement quand, outre d'immenses moissons foulées et détruites avant leur maturité, je vis abattues les maisons et la belle avenue d'arbres qui conduisaient aux remparts.

Le lendemain, le camp de M. Gouvion et toute l'armée partit pour Maubeuge. Dans notre route, nous rafraîchîmes à Beaumont, ville du Brabant autrefois redoutable par ses retranchements, que Joseph II fit abattre;

1. Luckner s'empara de Courtray le 18 juin. Du 4 au 7, La Fayette s'était avancé de Givet à Maubeuge pour soutenir sur la droite l'armée du Nord. La démonstration sur Namur avait pour but de tromper l'ennemi sur cette marche (voy. Pfeiffer, *Der Feldzug Luckners in Belgien im Juni 1792*, Leipzig, 1897, in-8°, p. 37, sq.). Mais Courtray fut évacué le 30 juin.

laquelle, après s'être rendue à nous, prêta serment de fidélité à la nation française.

Notre armée s'éloigna de cette place sans y laisser de garnison et alla camper dans les retranchements de Maubeuge. M. Gouvion mena l'avant-garde dresser ses tentes dans la plaine de Grisuelle[1], distante de trois quarts de lieue de la ville.

Notre régiment alla cantonner à Ferrière-le-Petit, dont le fertile terroir est encore enrichi d'une carrière de marbre fin, mais veineux. Nous y restâmes, fêtés des habitants, jusqu'à l'onze juin.

---

1. Ou Glisuelle (Grisevelle dans le manuscrit).

CHAPITRE VII

NOTRE AVANT-GARDE EST ATTAQUÉE

11 juin. — Ce jour, à deux heures du matin, les ennemis, au nombre de 20,000, vinrent attaquer brusquement le camp de Grisuelle. Nos chasseurs et hussards, avec un régiment d'infanterie, embusqués dans un bois, leur tuèrent beaucoup de monde. Mais nos gens ployèrent à leur tour. Comme le pays est fort couvert, l'ennemi, s'étant blotti dans des ravins et chemins creux bordés de haies, fusillait vigoureusement notre infanterie, principalement le premier bataillon de la Côte-d'Or qui, au lieu de faire leur retraite à travers champs, filait le long des embuscades des Autrichiens. Ils en auraient été écrasés si les braves Chamborant n'eus-

sent volé à leur secours et ne leur eussent ouvert passage.

Ces intrépides volontaires, qui avaient déjà été maltraités à l'affaire de Philippeville, le furent encore plus dans celle-ci. Ils perdirent 140 individus et leur commandant, homme d'une taille gigantesque, que je vis moi-même étendu dans la boue et tout dépouillé, lorsque nous passâmes. On dit que, se voyant abandonné des siens et sur le point d'être tué par les uhlans, il se rendit prisonnier moyennant qu'on lui laissera la vie : on la lui promet, il cesse de combattre; mais à peine a-t-il remis ses armes à l'ennemi que, contre le droit de la guerre, il en est impitoyablement massacré[1].

Le maréchal de camp Gouvion, voyant que sa petite armée ployait et que les Impériaux pillaient et brûlaient nos villages, alla sur une hauteur reconnaître leur position,

1. Il s'agit de Cazotte, ancien officier d'artillerie et lieutenant-colonel du 1er bataillon de la Côte-d'Or. Cazotte avait soixante-quinze ans.

mais à peine y fut-il qu'il tomba mort d'un coup de canon.

Cependant, le grand camp voyait le feu et le carnage, et il ne bougeait point. On se décida pourtant d'envoyer du secours, au nombre duquel était notre régiment, qui ne reçut qu'à sept heures l'ordre de partir de son cantonnement. Nous marchâmes au grand trot.

Sur notre chemin, nous rencontrions les blessés et les dépouilles sanglantes des morts qu'on rapportait à Maubeuge. En arrivant à Grisuelle, nous vîmes, le long des fossés bourbeux de la route (car il pleuvait), les cadavres et les dépouilles des nôtres et des ennemis, avec quelques chevaux tués épars dans la plaine. L'aspect des grands arbres et des murs abattus par le canon, des maisons désertes, saccagées, dont une fumait encore du feu qui l'avait consumée, nous gonflait de colère. Il y avait aussi dans les jardins et les champs, des bœufs et des porcs dont les ennemis avaient enlevé des quartiers.

Les troupes qui avaient donné retournaient avec quelques armes et dépouilles de l'ennemi, qui releva onze chariots de ses morts, outre qu'il n'eut pas le temps de tout enlever. De notre côté, on compte 200 hommes au moins tant tués que prisonniers[1].

Quoique l'ennemi passe pour avoir perdu plus de monde que nous, il peut se féliciter de l'affaire. Ils ont pillé nos villages et sont demeurés plus d'une heure et demie maîtres du champ de bataille, que nous trouvâmes malheureusement évacué. On nous mena en avant. Là nous eûmes le temps d'observer leur cavalerie qui se retirait sur Mons et un groupe d'objets que nous prîmes pour des charrettes et des vaches, mais qui étaient

---

1. « Notre perte, écrivait La Fayette au ministre de la guerre, Servan, le 11 juin 1792, se borne à 25 hommes blessés, le nombre des morts est moins considérable. Les ennemis en ont laissé plus que nous et en ont beaucoup emporté. Nous avons fait quelques prisonniers et je n'ai aucune connaissance que nous en ayons perdu. » (LA FAYETTE, *Mém.*, t. III, p. 438; cf. CHUQUET, *1re inv.*, p. 64, et PFEIFFER, *Der Feldzug*, p. 41.)

réellement leurs canons qui, dans leur retraite, restèrent embourbés plus de vingt heures. Nous restâmes longtemps immobiles, après quoi l'on nous fit rentrer.

Le général La Fayette, pour se laver de cette affaire, eut soin de faire courir le bruit que M. Gouvion, voulant vaincre avec ses seules troupes, avait refusé du secours comme superflu ; d'ailleurs qu'il n'avait été prévenu que fort tard de cette affaire.

On assure absolument tout le contraire, et il n'y eut que les sots qui se laissèrent prendre à ces raisons. Car tous les soldats du grand camp entendirent le canon et la mousqueterie; ils en virent même le feu, qui n'était éloigné que de deux ou trois quarts de lieue au plus. Nos gens sont attaqués par des forces majeures à trois heures du matin et on ne leur envoie du secours que deux heures et demie après: les ennemis victorieux s'étaient retirés.

Tout le monde est d'accord que, si au lieu de rester immobiles sur le champ de

bataille, nous fussions allés à la poursuite de l'ennemi, nous lui enlevions son artillerie embourbée et nous entrions dans Mons, qui, dans ce moment, était vide de garnison.

Ainsi, d'après ces observations, nous vîmes que La Fayette n'inculpait de présomption M. Gouvion que parce que la mort empêchait celui-ci de plaider sa cause, ou mieux, parce qu'il nous trahissait déjà.

CHAPITRE VIII

ON NOUS AMUSE

Juin. — Cependant, l'armée, impatiente de combattre, demandait sans cesse à La Fayette de nous mener en Empire et d'assiéger ferme; il répondait toujours qu'il n'attendait pour cela que les pièces de siège, et ces pièces n'arrivaient jamais.

Notre régiment était cantonné à Boussois et à Elesmes[1], dont les habitants, riches par la fertilité de leur terroir, nous reçurent avec beaucoup d'amitié : ils nous vendaient à bas prix le pain, la bière, le laitage, etc..., mais aussi y étions-nous très fatigués de service, car nous étions à la barbe de l'ennemi.

---

1. Marquant écrit : Bouslois et Eléem.

Comme nous demandions toujours d'en venir aux mains, renforcés par des hussards et des grenadiers, on nous mena plusieurs fois à la découverte, sans doute pour nous amuser; car toutes nos démarches furent inutiles, bien qu'il fût vrai qu'il y avait des ennemis dans tels ou tels endroits. Et comment aurions-nous jamais réussi? Il y avait dans tel village d'Empire, tant de soldats autrichiens : au lieu de nous faire avancer en cachant notre marche dans les bois qui étaient tout proches, d'envelopper tout à coup le village et d'en garder toutes les issues, tandis qu'une forte partie serait entrée et aurait fouillé les maisons, on nous faisait marcher en plein midi sur des hauteurs nues, d'où l'ennemi nous apercevait facilement. Nous restions là en bataille, tandis qu'une seule patrouille marchait lentement au village; mais l'ennemi qui nous voyait, fuyait à son aise par le côté opposé. Ainsi nous fatiguâmes souvent mais toujours sans succès.

Malgré notre bonne volonté, nous pensâmes être un jour déshonorés aux yeux de l'armée. Trois ou quatre uhlans attaquèrent, pendant la nuit, une de nos grand-gardes; au premier coup de pistolet qu'ils tirèrent, le commandant du poste, jeune efféminé, prit honteusement la fuite, et laissa sans chef les dragons qui, pour la plupart, suivirent son exemple.

CHAPITRE IX

L'ARMÉE MARCHE SUR MONS

TROMPETTE ENNEMI

Juin. — Vers la mi-juin, nous eûmes ordre de rentrer dans le corps de l'armée qui alla camper en face de Bavay, dans la fameuse plaine de Malplaquet.

Au bout de quelques jours, l'armée décampa et prit la route de Mons. Dix mille hommes d'avant-garde allèrent se mettre en bataille devant cette ville : de la hauteur où nous étions, nous en découvrions, en plein, les murs et les tours, ainsi que les deux camps de l'ennemi.

Pendant que nous faisions rafraîchir nos chevaux et que la soupe se faisait au milieu des champs, nous vîmes un trompette en-

nemi, à côté de deux uhlans armés de lances, s'avancer vers nous. Après s'être arrêté à portée de carabine, il sonna deux appels. Aussitôt quelques-uns de nos chasseurs et hussards coururent à lui, lui bandèrent les yeux et le conduisirent au général.

On dit que ce trompette apportait des lettres par lesquelles ses maîtres priaient les Français d'épargner leurs prisonniers et les propriétés de leurs gens, et qu'ils nous rendraient le réciproque. Doit-on s'en rapporter à ce bruit ? Les ennemis ne peuvent ignorer que la loi nous défend d'attenter à la vie de nos ennemis et à la propriété de leurs sujets, dès qu'ils nous sont soumis. Ainsi cette proposition me parut inutile. D'un autre côté pourtant, les soldats français, indignés de la barbarie et du brigandage des Autrichiens, voulurent parfois user de représailles. Ils se sont fait donner à rafraîchir dans leurs villages ; et dans les combats, ils frappaient sans faire quartier. Mais le général ne l'avait-il pas déjà défendu sous des peines

très sévères? Je crois plutôt que c'était quelque concertation de perfidie.

Deux moments après, l'armée se mit en marche et à son grand étonnement retourna à Maubeuge[1]. L'avant-garde reprit son poste à Grisuelle.

Notre régiment retourna cantonner à Elesmes et à Boussois, d'où nous partîmes bientôt pour joindre l'avant-garde qui allait se replier sur le grand camp de Maubeuge. On voulait sans doute concentrer toute l'armée dans ces retranchements, le général étant allé à Paris sans permission : j'en dirai plus bas le sujet.

---

1. La division opérée par La Fayette n'avait d'autre but que d'empêcher les troupes autrichiennes, alors à Mons, de se porter vers Tournay, contre Luckner (voy. le rapport de Bureaux de Pusy à la séance de l'Assemblée du 29 juillet et reproduit dans les *Mémoires* de LA FAYETTE, t. III, p. 352 sqq., avec la correspondance entre La Fayette et Luckner. Cf. p. 493 sq.). La Fayette se hâta ensuite de retourner sur Maubeuge, autant pour attacher à sa poursuite les Autrichiens et les éloigner de la Flandre maritime, que pour pouvoir se rendre plus facilement à Paris (où il séjourna du 28 au 30 juin) et protester contre les événements du 20 juin.

Arrivés à Grisuelle, on nous fit défiler, ainsi que de l'infanterie et de la cavalerie. Nous allâmes, les uns camper et les autres cantonner. Nous étions à peine rendus à nos destinations, que nous apprîmes l'action qui venait d'avoir lieu.

CHAPITRE X

SECONDE ATTAQUE DES ENNEMIS A GRISUELLE CONVOI ET ESCORTE A EUX ENLEVÉS

27 juin. — Dans la marche du départ, deux régiments tant de chasseurs[1] que de hussards et quelques troupes de pied, formant l'arrière-garde, allait suivre la colonne défilante, en accostant nos équipages, lorsqu'ils furent tout à coup assaillis par 600 cavaliers autrichiens et 400 à 500 tirailleurs à pied. Soudain, nos gens les enveloppèrent de si près, qu'on ne se battit qu'au fusil et au sabre. 350 furent tués ou prisonniers ; le reste s'échappa. Non loin de là, ils avaient,

---

1. Notamment le 3e chasseurs à cheval, colonel Victor de La Tour-Maubourg.

embusqués dans un bois, 4 escadrons de cavalerie, qui attendaient que nous poursuivions les leurs, pour charger sur nous, si nous étions d'abord les plus forts, et pour les aider à piller nos équipages, si nous étions les plus faibles.

M. Lallemant[1], successeur de M. Gouvion, d'abord instruit du dessein de l'ennemi, fit avec succès défiler une grande partie de son camp, pour enhardir l'ennemi; mais il ne crut pas pouvoir, sans risque, poursuivre les fuyards; car outre que 4 escadrons de leur cavalerie nous attendaient de pied ferme, ils pouvaient aussi être appuyés par de l'infanterie et du canon recélés dans le bois.

Ainsi nous nous contentâmes de leur avoir enlevé 350 hommes et de n'avoir perdu qu'un chasseur avide, qui avait quitté son

---

1. Lallemant, colonel du 11e chasseurs à cheval, puis maréchal de camp, quitta l'armée après la défection de La Fayette et se réfugia en Suisse (LA FAYETTE, *Mém.*, t. III, p. 319, 322, 490). Marquant écrit : L'Allemand.

rang pour prendre les chevaux de l'ennemi démontés.

29 juin. — Le surlendemain un détachement de nos chasseurs et hussards faisant découverte, trouvèrent sur leur chemin un homme qui leur dit : « J'allais vous chercher pour faire une capture ; les Impériaux me croyant un fidèle espion, m'ont chargé de les conduire sûrement dans ces villages pour y recueillir du fourrage. Je me suis acquitté de cette commission, ils ont une trentaine de voitures chargées, qu'ils allaient emmener, lorsque je leur ai dit : Attendez, Messieurs, je connais ici une riche ferme d'où nous pourrons encore tirer 6 voitures ; en attendant que je les fasse charger, faites-vous donner à rafraîchir dans cette grosse métairie ; vous pouvez le faire en sûreté sur ma parole. Ils m'ont écouté, et ils sont maintenant à se remplir le ventre, à cette grosse maison blanche ; voyez-vous leurs chevaux à la porte ? »

Nos gens entourèrent soudain la maison,

et y surprirent les Autrichiens occupés à se gaver[1] de pain et de laitage; ils étaient au nombe d'une soixantaine, qu'on ramena à Maubeuge avec 36 voitures de fourrage, qu'ils venaient de faire charger pour eux[2].

Pendant ce temps, La Fayette était à Paris pour les raisons suivantes.

---

1. Gaffer, dans le manuscrit.

2. Il y eut donc deux affaires distinctes, le 27 et le 29 juin. (Cf. *Victoires et conquêtes*, t. I, Paris, 1817, in-8°, p. 12, et CHUQUET, *1re inv.*, p. 65, d'après le rapport de Lallemant à La Fayette.) Le chiffre des prisonniers aurait été d'une centaine.

CHAPITRE XI

SOULÈVEMENT DU PEUPLE PARISIEN CONTRE LE ROI. — MACHINATION DE LA FAYETTE

[*Juin-*]*Juillet.* — L'Assemblée nationale venait d'émettre un décret, par lequel elle ordonnait qu'on rassemblât, près de Paris, un camp de 20,000 volontaires[1]. Le roi, d'après son veto suspensif, refusa ici sa sanction. Le peuple parisien qui voyait de bon œil un tel décret, vu qu'il avait pour but d'étouffer toutes les séditions ou guerres civiles que les ennemis intérieurs pourraient faire naître, le peuple, dis-je, échauffé par cette réflexion

1. Décret du 8 juin. — Ici, comme partout où il parle de la Révolution à Paris, Marquant est mal informé. On a respecté les inexactitudes historiques de Marquant, parce qu'elles forment avec le fond de son récit, un ensemble qui fait mieux comprendre l'état d'esprit de notre dragon et de ses compagnons d'armes.

et par le souvenir récent du despotisme et des perfidies accumulées du roi, se porta tumultueusement au château des Tuileries le 20 juin. Il émit son vœu et mit bonnement dans les mains de Louis XVI la pique de la Liberté et sur sa tête le bonnet de cette déesse. Le roi persista durement dans son refus.

On n'oublia rien pour faire valoir ce refus et pour rendre le peuple de Paris odieux aux yeux de l'armée. On nous dit qu'on avait porté sur la personne royale un coup meurtrier, qui avait été adroitement détourné par un garde. On nous débita aussi que Louis XVI en refusant, avait répondu : « qu'il ne trouvait pas mauvais qu'il y eût un camp à Paris, pourvu qu'il fût formé de ses troupes de ligne[1], et non comme le voulaient les

1. Pourquoi vouloir priver nos camps externes de ces hommes, dont on voudrait bêtement rendre l'ardent patriotisme douteux, et qui sont plus savants dans le métier de la guerre que les gardes nationales ? (*Note de Marquant.*)

ennemis de la patrie, d'une horde de brigands, qui, sous l'habit de gardes[1] nationales, allumeraient à leur gré la guerre civile ».

Voilà les choses insidieuses qu'on voulut nous faire accroire.

La Fayette n'eut pas plus tôt appris cette affaire, ainsi que le reproche que lui faisaient les clubistes des Jacobins, sur ce qu'il n'avait encore fait aucun progrès sur l'ennemi, qu'il recueillit les voix de son armée sur son dévouement pour la patrie et le roi lésé, et qu'il partit pour la capitale.

Il exposa d'abord le sujet de son voyage à Louis XVI, qui le chargea à son tour de remercier, de sa part, l'armée qui prenait tant d'intérêt à sa personne, de l'assurer qu'il était le chef sincère de la Constitution et de la féliciter sur sa bravoure.

Il parut ensuite à l'Assemblée nationale, à laquelle il demanda : 1° qu'on punît comme

1. Comme si le général parisien ne pouvait s'informer des mœurs de ses soldats ! (*Note de Marquant.*)

criminels de lèse-nation, ceux qui avaient insulté le roi le 20 juin; 2° d'abolir les clubs comme usurpateurs de la souveraineté nationale; 3° il répondit à l'inculpation que lui faisaient les jacobins de n'avoir encore rien fait d'avantageux pour la France, et bien loin de là, d'avoir déjà eu plusieurs échecs, en disant qu'il ne voulait rien hasarder avec des forces insuffisantes.

La Fayette a-t-il demandé au pouvoir exécutif le complétement de son armée? Si le roi le lui a refusé, pourquoi n'en a-t-il pas averti l'Assemblée nationale? Celle-ci ayant souscrit à ses pétitions, il revint en faire part à son armée.

CHAPITRE XII

L'ARMÉE REMONTE EN LORRAINE

14 JUILLET

Juillet. — Vers la fin du mois [1], notre armée, sur 4 divisions, sortit successivement du département du Nord, ci-devant Hainaut, traversa la Thiérache, passa par Sedan, Charleville, Stenay [2], et vint camper dans la plaine de Marville, proche de Longwy. Nous

---

1. De juin.

2. Ou, plus exactement, par La Capelle, Mézières, Sedan, Stenay et Longwy. On sait que La Fayette et Luckner échangèrent leurs commandements, tout en conservant les mêmes armées : la frontière de Flandre et de la Meuse passa de Luckner à La Fayette, celle de la Moselle, de La Fayette à Luckner. Les deux armées se déplacèrent parallèlement et dans le même sens. Luckner se rendit de Valenciennes à Metz, La Fayette de Maubeuge à Montmédy et Longwy. Cette opération, improprement

demeurâmes près d'un mois pour faire ce trajet. Nous ne nous divisâmes qu'au camp de La Capelle. La première division marchait d'abord, puis séjournait quelque temps, et lorsque celle-ci partait, la seconde la suivait et campait au même endroit, et successivement du reste.

14 juillet. — Nous célébrâmes la fête du 14 juillet au milieu d'une salve nombreuse d'artillerie et d'une musique noble et guerrière. Nos fronts libres et fiers se courbèrent devant l'Être suprême : nous lui adressâmes

---

appelée le « chassé-croisé » car « elle ne produisit point ce mouvement de navette » qu'un pareil terme semble indiquer (La Fayette, *Mém.*, t. III, p. 490 ; cf. 341 sqq.), n'en était pas moins « extraordinaire et dangereuse », comme le dit justement Dumouriez (*Mém.*, t. II, p. 347). Elle fut causée par les mouvements des alliés qui se préparaient à envahir la France sur la Moselle et la Meuse, et aussi par le désir qu'avait La Fayette de se rapprocher de Paris, afin d'y intervenir au besoin contre les révolutionnaires. Les détails donnés par Marquant prouvent que le chassé-croisé s'opéra très lentement (de la fin de juin au milieu d'août, voy. plus loin, p. 60). L'armée de La Fayette s'appela désormais armée du Nord, celle de Luckner, armée du Centre.

nos sincères hommages et nous jurâmes derechef sur nos armes, de soutenir les droits de l'homme jusqu'au dernier soupir[1].

20 juillet. — Arrivés au camp de Marville, notre armée étant renforcée de plusieurs troupes, se trouva forte de 45,000 hommes[2].

23 juillet. — Quelques petits détachements de cavalerie légère faisant un jour patrouille et découverte, sur l'extrémité des frontières, furent attaqués par un corps nom-

---

1. Quelques jours auparavant, le 2e dragons avait changé de colonel : Grouchy était passé au 6e hussards (où il resta jusqu'en septembre 1792, date de sa promotion au grade de maréchal de camp) et avait eu pour successeur, le 8 juillet, Colomb, dont Dumouriez (*Mém.*, t. III, p. 20) dit « qu'il avait fait la guerre d'Amérique, qu'il était d'un âge mûr et ne paraissait pas devoir tromper » la confiance de ses chefs.

2. Marquant exagère. L'armée du Nord, commandée par La Fayette, s'élevait en effet à 44,000 hommes, mais elle ne fut jamais concentrée tout entière à Longwy ou Sedan et resta divisée en deux corps : en Flandre et sur la Meuse (cf. p. 5, n. 1). Au reste, il y eut alors plusieurs échanges de troupes entre La Fayette et Luckner (voy. La Fayette, *Mém.*, t. III, p. 445 à 460 : Correspondance avec le ministre de la guerre d'Abancourt).

breux d'Autrichiens : nos gens voulaient combattre, mais leurs chefs les rappelèrent, vu qu'ils étaient trop inférieurs en nombre. Quelques-uns de nos chasseurs et hussards furent sourds à ce commandement et ils chargèrent l'ennemi. Mais comme ils n'étaient qu'une douzaine, et qu'ils ne furent point secondés de leurs compagnons, ils restèrent victimes de leur imprudence.

CHAPITRE XIII

ON NOUS MÈNE AU-DESSUS DE LONGWY ATTAQUER LE CAMP DES AUTRICHIENS

24 juillet. — Tout le camp impatienté brûlait de marcher à l'ennemi.

25 juillet. — Le lendemain, à 10 heures du matin, on fit décamper l'avant-garde, au nombre de 6,300 hommes, commandés par M. Lallemant, et la réserve, au nombre de 5,000 hommes et plus, commandés par M. La Tour-Maubourg.

On s'avança lentement vers Longwy où l'on arriva et campa, à la chute du jour, couvert des fortifications de la ville, à laquelle on travaillait à rendre plus redoutable.

26 juillet. — Le lendemain, à 2 heures du matin, nous partîmes dans le plus grand silence, par une grande pluie; nous allions

surprendre le camp de l'ennemi qui était distant d'une lieue et demie de nous.

La Fayette marchait avec nous en consultant sa carte et un villageois du pays.

L'avant-garde fut conduite droit au camp des Autrichiens pour l'attaquer; et la réserve fut rangée en bataille le long des bois et des collines, pour tomber sur l'ennemi s'il venait à se reployer sur Luxembourg. Je recule de quelques pas. Notre [peloton[1]] étant l'avant-garde de la réserve, il arrêta au premier village d'Empire un canonnier autrichien; on fit investir la maison où il s'était caché, à cette fin de la fouiller, mais l'ordre fut à peine donné, qu'on vit sortir par le derrière trois cavaliers, qui, piquant des deux, eurent bientôt gagné le bois; ainsi ils nous échappèrent.

A 400 pas de là, il y avait sur la gauche un petit village, qu'un capitaine eut ordre de fouiller. Mais bien que les dragons voulussent

---

1. Ou escadron : le mot est omis dans le manuscrit.

aller plus avant, il ne dépassa point l'entrée de l'endroit, s'en rapporta à la parole suspecte d'un habitant, qui lui dit que leur village ne recélait aucun soldat autrichien et s'en retourna rendre compte au général de sa commission mal acquittée. Car fouiller un village, c'est visiter les maisons, rechercher dans les caves, granges et greniers, etc...

Sur la droite du second village, en face duquel nous étions en bataille, un détachement de nos dragons rencontra un groupe d'ennemis. Ils se chamaillèrent à la rive d'un bois. Les nôtres mirent ceux-ci en déroute, et n'eurent qu'un homme blessé à la joue d'une balle morte.

Nos flanqueurs et éclaireurs, en fouillant le village, prirent quelques Autrichiens et repoussèrent les autres. Comme ils outraient leur poursuite, ils furent chargés par deux escadrons. N'étant qu'une poignée de monde, et ne recevant aucun secours, ils reculèrent; on les fusilla par derrière et de l'intérieur des maisons. Mais à peine furent-ils sortis

du village de notre côté, que tous, tant dragons que grenadiers et volontaires, s'arrêtant de pied ferme, chargèrent l'ennemi avec tant de vigueur, que celui-ci fut obligé de tourner dos et de fuir dans les bois, ayant perdu 2 chevaux et 8 hommes, au nombre desquels était leur colonel.

Nos gens en revenant de leur poursuite, entrèrent dans une maison, d'où on les avait le plus fusillés; ils y trouvèrent le curé, qu'ils emmenèrent. Cet hypocrite bien vêtu et paré, avait les mains jointes et donnait de temps en temps au ciel des œillades d'un vrai cafard. Les Liégeois qui, dans cette affaire, ont montré beaucoup de bravoure, indignés qu'un homme de paix eût voulu verser le sang des défenseurs de la justice, voulaient sur-le-champ le pendre; mais les autres, connaissant leurs devoirs, s'y sont opposés[1].

1. Nous avons pris un grand nombre d'espions et de traîtres, mais La Fayette n'en a jamais fait punir aucun. (*Note de Marquant.*)

Un détachement de nos dragons, venant de rentrer avec deux chevaux et plusieurs armures de l'ennemi, fut immédiatement suivi d'un autre, qui ramenait 6 voitures de butin avec 36 chevaux, que La Fayette fit rendre sur-le-champ : ce que l'on vit de mauvais œil.

Cependant, notre avant-garde ou 1re division était en face de l'ennemi qui, prévenu par de nos officiers déserteurs[1], avait levé son camp et nous attendait dans les postes les plus avantageux.

Nos gens murmuraient de l'inaction du général. On leur permit pourtant de battre au canon, ce qu'ils firent violemment pendant une heure un quart au plus. Les ennemis ripostèrent quelque peu. [La mousqueterie n'eut lieu que parmi les tirailleurs[2].]

---

1. Nous trahit-on ? Ou nous amuse-t-on ? Car ces officiers n'ont pu passer chez l'ennemi sans une permission du général ; vu qu'en pareil cas, les grand'gardes et vedettes sont très nombreuses ; s'ils ont pu passer sans être vus, les postes n'étaient donc pas assez multipliés, ce qui démontre la négligence du général. (*Note de Marquant.*)

2. Phrase rayée dans le manuscrit.

Cependant, le canon de la réserve tira trois coups dans l'église du village ci-dessus mentionné, sous prétexte de faire sortir l'ennemi qu'elle pouvait recéler (et nos tirailleurs étaient répandus par toutes les rues et maisons), mais bien pour avertir l'ennemi de se retirer par une autre route que celle de Luxembourg.

Effectivement, notre canon l'incommodait si fort, qu'après avoir faiblement riposté il battit tranquillement en retraite sur Arlon, bourg distant de 3 lieues de là, où était son parc d'artillerie (dit-on).

On dit que nous leur tuâmes plus de 400 hommes, mais je n'en crois rien. Ils nous tuèrent aussi quelques hommes, entre autres M. Desmottes[1], adjudant général, qu'on inhuma à Longwy le 27, avec les honneurs de la guerre.

Après avoir chômé la plus grande partie du jour, par une pluie continuelle, nous retournâmes sous nos tentes en maudissant un si mauvais succès.

---

1. Marquant écrit : Lamotte.

CHAPITRE XIV

MAUVAIS CAMPEMENT. — CANTONNEMENT
CAMP DE VAUX

Juillet. — La plaine de Longwy est un terroir d'argile, ingrat au campement par un temps humide. La pluie qui tomba durant que nous y séjournâmes fit bien souffrir les hommes, les chevaux. Ceux-ci tout transis étaient dans la boue jusqu'aux genoux, et ne pouvaient manger tout le foin qu'on leur donnait, car à peine était-il devant eux qu'il était changé en fumier.

Les hommes ne pouvaient faire leur cuisine, et n'ayant point de fontaines aux environs ils allaient chercher de l'eau au puits de la ville et cela par une boue si tenace et profonde, que la plupart y laissaient leur chaussure. Enfin, l'eau coulait sous nous dans nos tentes.

30 juillet. — Heureusement que nous n'y restâmes que 6 jours et que nous fûmes envoyés, non au camp de Marville, mais cantonner et nous décrotter dans les villages des environs.

Notre régiment et le dixième furent envoyés à Longuyon, qui aurait été pour nous un séjour, comme Cannes était pour les Carthaginois[1] si nous y fussions demeurés plus longtemps.

5 août. — Nous fûmes comblés des honnêtetés des habitants jusqu'à notre départ.

6 août. — L'armée passa par le redoutable Montmédy[2] et vint camper dans la plaine de Vaux, entre Carignan et Mouzon, sur une

1. Marquant n'a plus son histoire ancienne très présente à l'esprit : il est à peine besoin de rappeler qu'Annibal, vainqueur à Cannes, s'oublia, dit-on, dans les délices de Capoue.

2. Le 7 août, le ministre de la guerre d'Abancourt décida que la droite du commandement de La Fayette aurait pour limite Montmédy (voy. La Fayette, *Mém.*, t. III, p. 456, n. 1). L'armée de la Meuse se replia de Longwy sur Sedan, pendant que Luckner achevait de se porter sur la Moselle. Il y eut alors vraiment chassé-croisé, c'est-à-dire mouvement parallèle des deux armées, en sens con-

hauteur garnie de bois, très favorable à la défense, vis-à-vis la forêt des Ardennes, autrement dite la Forêt-Noire, dans laquelle on disait être campés 6,000 Autrichiens.

On voyait effectivement s'élever des colonnes de fumée, que je pris pour celle des cuisines : et à l'aide d'une lunette de longue vue, j'aperçus des tentes dans une clairière ; d'autres soutinrent que ce n'était que des charbonnières et des rochers. Mais les fourneaux de charbonniers ne sont pas rangés régulièrement ; et les rochers sont plutôt gris, couverts de mousse et d'une forme bizarre et irrégulière, que blancs et d'un triangle uniforme, comme celui des

---

traire. « Celui qui jette un coup d'œil militaire sur cette manœuvre, dit MONEY (*Souvenirs de la campagne de 1792*, trad. MÉRAT, Paris, 1849, in-8°, p. 35 sq.), reconnaîtra, ou que le général La Fayette avait l'intention évidente de nuire à la chose publique, ou qu'il était dépourvu des premières connaissances d'un général... Cette manière d'agir du général La Fayette ne me permet point de douter qu'il n'ait eu en vue de favoriser les projets du duc de Brunswick » (en abandonnant ainsi à l'ennemi le libre passage de la Meuse).

tentes; tel que moi et plusieurs autres le virent.

Quoi qu'il en soit, nos ennemis descendirent de leurs bois et vinrent piller un de nos villages, où ils enlevèrent les bestiaux et tout ce qui tomba sous leur main.

La nuit du 7 au 8, nous avions l'ordre de nous tenir prêts pour aller, dit-on, les faire débusquer; mais nous eûmes contre-ordre.

9 août. — Deux jours après, on sépara la réserve de l'armée, qui occupait toujours la plaine de Vaux, et on la mena camper près de Sedan, à la hauteur de la ville, au sud-est. Une bonne partie de notre infanterie campa de l'autre côté, dans des retranchements au nord-ouest.

Cependant le général Luckner, qui était au nord, nous croisa et alla près de Thionville. Notre armée, qui s'appelait l'armée du Centre, se nomma alors l'armée du Nord[1].

1. Cf. p. 47, n. 2.

CHAPITRE XV

TROUBLES A L'ARMÉE. — LA FAYETTE VEUT PORTER SES SOLDATS A ÉGORGER LEURS CONCITOYENS. — QUEL MOYEN IL EMPLOIE POUR S'ASSURER D'EUX.

11 août. — Tout à coup, les esprits furent jetés dans une grande consternation. On nous dit que la populace de Paris avait égorgé la garde du roi, que celui-ci avait été emprisonné au Luxembourg avec sa famille et qu'on avait mis le feu à son château des Tuileries.

12 août. — Le lendemain, le désordre augmenta. Il arrivait trois commissaires envoyés par l'Assemblée nationale apportant un décret par lequel le roi était suspendu de ses fonctions et La Fayette déchu de son généralat.

Ces commissaires, qui avaient été bien reçus à Charleville et Mézières, etc., n'eurent pas le temps d'arriver à l'armée, car La Fayette, prévenu de leur marche, avait dépêché un gros détachement de cavalerie pour les arrêter. Ces pauvres gens subirent mille insultes de la part de quelques officiers royalistes; on leur porta le poing sous le nez, en criant qu'il fallait les pendre. Et sans leur permettre de remplir leur mission, la municipalité de Sedan, à l'invitation du général, les fit emprisonner[1].

Sur-le-champ on rassembla les soldats par compagnies et on leur débita avec chaleur que cette Constitution, qu'ils avaient juré de soutenir jusqu'à la mort, était bouleversée ; que nos lois étaient foulées aux pieds ; que

1. Les trois commissaires Antonelle, Kersaint et Péraldy quittèrent Soissons et Reims dans la nuit du 12 au 13, traversèrent Rethel et Mézières, où ils ne s'arrêtèrent que quelques instants et arrivèrent le 14 à Sedan, où ils furent aussitôt arrêtés et traduits devant le conseil général de la commune (MORTIMER-TERNAUX, *Histoire de la Terreur*, t. III, Paris, 1868, in-8°, p. 59).

le brigandage le plus atroce, la barbarie la plus cruelle et le despotisme le plus insultant, faisaient d'horribles ravages à Paris et déjà dans les provinces ; que la meilleure preuve était qu'après mille insultes barbares, on venait de détrôner et d'emprisonner le *bon* Louis XVI et d'ôter le commandement à La Fayette, ce brave citoyen en qui ils avaient mis leur confiance ; que ce même général leur demandait s'ils voulaient encore être libres et vivre selon les lois de leur Constitution, et s'ils étaient contents de l'avoir pour chef[1].

La majorité de l'armée, abusée pour un instant et donnant dans le piège, envoya de tous côtés à La Fayette des attestations de confiance et de fidélité, au point de souhaiter qu'on les conduisît sur-le-champ égorger les mutins de Paris et l'Assemblée nationale. Mais ces choses étaient dictées par les officiers, car les soldats étaient fort indécis.

---

1. Voy. l'ordre du jour de La Fayette à ses troupes, daté du 13 août, dans le *Moniteur* du 20 août, p. 978, col. 1-2.

15 août. — Le général, non content de toutes ces attestations, assembla sa réserve avec toute la garnison et les gardes nationales de Sedan, dans la prairie et, par division de corps, leur fit derechef prêter le serment de fidélité au roi, à la nation et à la loi.

On ne fut pas trop content de cette démarche ; un bataillon refusa, disant qu'il avait juré une fois et que cela suffisait. Quoique le serment n'eût été que proposé, on ne laissa pas de renvoyer ces volontaires de l'armée.

On cria : Vive le roi, vive La Fayette, avec assez de nonchalance ; encore fallait-il que les chefs donnassent l'exemple à leurs soldats. Mais on cria avec ardeur : Vive la patrie ! Vivent les droits de l'homme ! La Fayette écoutait ceci, le menton dans sa cravate, avec un air sombre et rêveur. Cette observation et les démarches présentes me donnèrent lieu de croire qu'il avait en vue quelques projets sinistres qu'il ne pouvait

pas aisément exécuter. Je me le persuadai d'autant plus que je l'avais connu à Paris pour un maître fourbe[1] et que, d'ailleurs, depuis quatre mois de campagne, il nous avait toujours enlevé l'occasion d'être vainqueurs.

Il voulut aussi faire prêter ce serment à la grande armée, qui le refusa tout nettement. Nous verrons après quel parti La Fayette, déçu, prit alors. Parlons d'abord un peu de la catastrophe arrivée à Paris le 10 août.

---

1. Cf. *Introduction*, p. XVI, n. 1.

CHAPITRE XVI

ÉMEUTE VIOLENTE A PARIS

SUSPENSION DU ROI

[*10*] *août.* — Le peuple, se méfiant de ceux qui l'avaient déjà trahis tant de fois, vint à découvrir une chaîne de complots attentatoires à sa liberté, d'autant plus que nos ennemis étaient sur le point d'entrer dans notre pays sans qu'aucune de nos armées ne bougeât pour les repousser. Il prend l'alarme. Paris sonne le tocsin; tous les citoyens s'arment et courent en foule au château des Tuileries pour demander au roi s'il voulait être le roi des Français ou celui de Coblentz et de la tyrannie, et pour dissiper les traîtres. On leur ferme les portes;

un de leurs chefs parle en leur nom et expose à Louis XVI la sollicitude de ses concitoyens. On leur ouvre. Le roi leur répond qu'il est toujours le chef de la Constitution. Alors les gardes suisses tendent à nos frères d'armes une main amicale ; ils répandent même leurs cartouches en signe de paix et s'embrassent réciproquement.

Tandis que nos gens étaient enivrés de ces doux sentiments, voilà qu'une bordée de coups de fusils part sur eux des croisées du château et les autres Suisses, qui étaient dans le jardin, mettent le pauvre peuple entre deux feux terribles. Déjà beaucoup nagent dans leur sang.

A cette nouvelle perfidie, le peuple indigné se jette avec fureur sur les traîtres, les massacre sans pitié et bat le château des Tuileries à coups de canon. Toutes les rues et places publiques sont inondées de sang et jonchées de cadavres. Le noir Louis XVI, tremblant pour ses jours criminels, a l'audace de se réfugier à l'Assemblée nationale,

qu'il allait faire périr un moment plus tard[1]. On le conduit avec sa famille au Luxembourg, où il est strictement gardé.

L'Assemblée nationale, repassant dans son esprit les perfidies passées du roi et considérant qu'il voulait détruire la Constitution avec ces mêmes moyens que la nation lui avait confiés pour la défendre, le suspendit de ses fonctions, en attendant que la nation entière ait délibéré et prononcé sur sa

1. Il est prouvé que Louis XVI se servait de la liste civile pour envoyer des secours aux émigrés qui rassemblaient des armées contre nous. Il est constant qu'il a refusé sa sanction aux décrets les plus salutaires au peuple; qu'il ordonnait au général Luckner de se retirer des villes qu'il avait prises à l'ennemi, sans y laisser de garnison; que loin de compléter nos armées, il ne les a que divisées; qu'il a corrompu avec l'or la plupart des hommes en place; qu'enfin, pour mettre la dernière main à ses perfidies, il devait faire égorger les plus fermes soutiens du peuple; qu'à cet effet, il distribua lui-même des poignards à la horde d'assassins qu'il avait rassemblée autour de lui; que pendant qu'on aurait versé le sang parisien et celui de nos bons députés, les ennemis seraient entrés en France. Il est constant aussi que La Fayette secondait fidèlement tous ces complots. (*Note de Marquant.*)

déchéance. Et c'est du même instant qu'elle ôta le commandement à La Fayette, qui trempait dans tous les complots de la cour.

Je reprends le fil des démarches de notre armée.

Le général, déçu dans son fol espoir, commença à grandement affaiblir l'armée en envoyant des régiments de cavalerie et d'infanterie dans les villes de côté et d'autre, en sorte que nous étions réduits à 18,000 hommes[1].

---

1. Chiffre plus exact que le précédent (p. 49, n. 2) et qui prouve combien celui-ci était exagéré. Il eût été impossible à La Fayette de réduire en quelques jours son armée de 45,000 à 18,000 ou 16,000 hommes, comme l'affirme Marquant, ici et plus loin, p. 93, n. 1. Dillon, *Compte rendu au Ministre de la guerre,* Paris, 1792, in-8°, p. 7, évalue à 17,000 hommes l'effectif disponible alors.

CHAPITRE XVII

MARCHES CONTINUELLES. — POSITION PÉRILLEUSE. — DÉSERTION DE LA FAYETTE. — DUMOURIEZ ÉLU GÉNÉRAL. — LETTRE DE L'ASSEMBLÉE A L'ARMÉE.

17 août. — Nous partîmes de Sedan et allâmes camper à Brévilly en remontant la Meuse, où, après être restés deux jours, nous retournâmes et allâmes camper à Fagny, près de Carignan, de l'autre côté de la Chiers[1], qui se jette dans la Meuse au-dessous de Douzy.

---

1. Bervilliers, Fagne, Chère, dans le manuscrit. — L'identification de Fagne avec Fagny n'est pas certaine : Marquant semble avoir hésité en transcrivant ce nom ; une surcharge manuscrite en dénature la majuscule initiale, quand il revient une seconde fois dans le récit (à la date du 20 août), et l'on pourrait lire Tagne ou Cagne aussi bien que Fagne. De même, Bervilliers correspond peut-être à Villers (en aval de Mouzon). Cf. Vanson, *loc. laud.*, p. 473, sq.

19 août. — Nous ne nous trouvâmes jamais dans une position plus dangereuse. Une haute colline du côté de l'ennemi et sur laquelle il n'y avait pas même de grand'gardes, nous commandait puissamment. La Chiers, qui coulait à nos talons, nous ôtait le moyen de reculer; nos vivres étaient à Sedan et nos canons en arrière, et nous n'avions pour retraite que deux défilés étranglés.

C'est dans cette position que La Fayette, ce brave général qui ne nous donna jamais occasion de développer notre bravoure, cet illustre guerrier qui mendiait la confiance des Français et qui ne sut jamais la gagner par des actions, cet excellent patriote qu'on révérait comme un dieu, démentit les louanges prématurées des bons Français, trahit son serment, en abandonnant ainsi son armée pour passer chez l'ennemi[1] avec ses

1. Marquant est, on le voit, d'une extrême sévérité à l'égard de La Fayette. C'est que le général et ses soldats comprenaient autrement leur rôle. Dans une lettre au mi-

commandants de division et quantité d'officiers subalternes[1].

Les hussards de Lauzun, qui l'escortaient, s'apercevant de la trahison, voulurent retourner. Mais une autre partie s'y étant opposée, il en résulta un combat qui occasionna la

---

nistre de la guerre Lajard, du 22 juin 1792, La Fayette (*Mém.*, t. III, p. 440), après avoir parlé de diverses questions militaires (artillerie montée, organisation d'une réserve, etc.), ajoutait : « Tous ces objets, mon cher Lajard, quoique bien intéressants, le sont moins encore que notre situation politique. C'est sur elle que doivent se porter les efforts de tous les bons citoyens. Il n'y en a pas un que je ne tente, plutôt que de voir la liberté, la justice et la patrie sacrifiées à des factieux. Mon combat avec eux est à mort. » Marquant estimait au contraire que, pour défendre la Constitution, l'armée devait d'abord défendre le sol de la patrie contre l'invasion menaçante. Le jour même où La Fayette passait à l'ennemi (19 août), les Prussiens entraient en France. D'ailleurs, les appréciations de Marquant n'enlèvent rien à l'intérêt de son récit, d'autant plus que l'histoire des derniers jours que passa La Fayette à l'armée est encore fort mal connue (Chuquet, *1re inv.*, p. 56, n. 1), malgré les détails nouveaux récemment fournis par Charavay, *Le général La Fayette*, Paris, 1898, in-8°, p. 314 à 329.

1. Sur les officiers qui ont accompagné La Fayette, voy. Mortimer-Ternaux, *Hist. de la Terreur*, t. III, p. 441 sqq., note VI.

mort de plusieurs individus des deux partis, dont le fidèle à sa patrie revint victorieux sous nos drapeaux.

20 août. — De notre position, nous voyions les deux autres camps qui formaient notre armée. L'avant-garde, éloignée de nous d'une lieue et demie, était à notre droite sur une montagne nue, en forme de pyramide. Le noyau de l'armée occupait, derrière nous, la plaine de Vaux, de telle sorte que toute l'armée, rassemblée sous un même point de vue horizontal, formait un triangle dont le sommet, autrement le camp de Fagny, regardait le nord, l'avant-garde l'orient et le noyau de l'armée le midi.

D'après cela, qu'on juge de notre sort, si l'ennemi, qui n'était qu'à deux lieues de nous (à Orval), peut-être en chemin pour venir à nous, eût attaqué notre division. Elle eût infailliblement péri, à moins que l'avant-garde ne fût venue à notre secours ; mais ensuite, que serions-nous devenus ensemble, si cette dernière, en nous secourant, cédait son poste

à l'ennemi qui, de cette éminence, aurait pu canonner le camp de Vaux? Les conséquences de cette affaire nous auraient conduits à notre perte d'autant plus facilement que, dans ces moments, nous étions dépourvus de généraux. C'était sans doute le projet de nos traîtres, mais ils n'eurent pas le temps de l'exécuter, car on nous retira incontinent d'un pas si dangereux.

On relâcha les commissaires, le départ de La Fayette étant su. Cette nouvelle pétrifia l'armée. Chacun, ignorant ce qui s'était passé à Paris, dont on lui avait tant noirci les habitants, voulait poser les armes et retourner chez soi, d'autant plus qu'il courait un libelle contre l'Assemblée nationale et en faveur du roi, en sorte que la plupart ne savaient que penser, ou de l'Assemblée, qui déchéait le général, ou du général qui, en partant, avait ainsi exposé son armée. En un mot, les esprits étaient extrêmement agités. Mais ce désordre cessa dès que le citoyen Dumouriez accepta le commande-

ment[1] et que l'Assemblée nous eut envoyé la lettre suivante :

Commission de l'Assemblée nationale
près l'armée du Nord.

A L'ARMÉE DU NORD

Le 21 août, l'an IV de la liberté.

SOLDATS DE LA PATRIE,

« La liberté française était en péril ; des complots, mille fois avortés et renaissant comme d'eux-mêmes au sein de la corruption des cours, menaçaient l'Empire d'une

---

1. Dumouriez n'arriva à Sedan que le 28 août au matin (Dumouriez à Servan, le 26 septembre 1792, ap. MORTIMER-TERNAUX, *Hist. de la Terreur*, t. IV [1864], p. 542 ; cf. DUMOURIEZ, *Mém.*, t. II, p. 382 ; et DILLON, *Compte rendu*, p. 7). L'armée resta ainsi livrée à elle-même pendant neuf jours pleins. Lorsque Dumouriez en eut pris le commandement, l'usage fut presque toujours de lui donner le nom d'armée de Sedan (ou des Ardennes, ou de la Meuse), tandis que la désignation d'armée du Nord restait plus spécialement réservée aux troupes maintenues en Flandre (cf. p. 47, n. 2, et p. 49, n. 2).

explosion qui pouvait tout ébranler. La haine des émigrés, l'hypocrite fureur des prêtres, secondaient infatigablement ces complots ; le chef du pouvoir exécutif les aidait de tous les moyens que la Constitution lui avait confiés pour d'autres fins ; il semblait vouloir détruire ce que le peuple l'avait chargé de maintenir.

« Un seul jour encore, un seul jour, et peut-être le meilleur et le plus confiant des peuples, une seconde fois trompé, voyait s'évanouir le fruit de quatre années de persévérance et de courage, et les premiers biens de l'homme, la liberté et l'égalité, si péniblement acquis, nous échappaient encore et nous condamnaient aux longs malheurs d'une seconde révolution et d'une nouvelle conquête..... C'est autour de vous, qui le croirait ? c'est à la tête même de vos lignes, que les auteurs de cet infernal projet avaient en quelque sorte désigné son chef et se flattaient même de recruter de nombreux partisans, mais votre inébranlable

fidélité, votre généreux patriotisme, ont déconcerté la perfidie et ruiné l'espérance des traîtres.

« Ils viennent d'insulter outrageusement aux représentants du peuple ; ils mettaient en mépris le caractère le plus sacré..... Ils ne se dissimulaient pas qu'un tel excès d'audace révolterait tous les bons Français, mais ils vous faisaient l'affront de compter sur une division parmi vous, et alors la guerre civile pouvait s'allumer.

« Ces amis de Coblentz et de la tyrannie vous connaissaient bien mal. Ils ne connaissaient pas mieux ce peuple fier dont vous êtes le premier rempart. Votre contenance et l'accord de la France entière ont épouvanté les coupables ; ils ont fui !.....

« Puisse-t-il ne rester au milieu de nous aucun Français qui les regrette, surtout qui leur ressemble !

« Braves soldats, nous n'avons plus qu'un genre d'ennemis, les tyrans et ceux qui les aident. Le Français seul, dans le continent,

est libre ; le reste des peuples est opprimé. Combattez pour conserver cette distinction glorieuse, ou pour la restituer aux nations. Les hommes libres ne peuvent être vaincus. Discipline, fermeté, patriotisme, tels sont les garants de la victoire, et nous vous la promettons. Recevez, au nom de la Nation, les remerciements de l'Assemblée nationale, sur la conduite que vous avez tenue, dans une circonstance imprévue et si difficile. »

Signé: F.-A. ANTONELLE, M.-J. PÉRALDY, KERSAINT,

Commissaires de l'Assemblée nationale.

CHAPITRE XVIII

RÉFLEXION SUR LA FAYETTE. — PRISE DE LONGWY

Août. — Ce fut à cette époque que toute l'armée ouvrit les yeux et vit à découvert la trame des perfidies de nos tyrans et que le plus grand nombre fut persuadé que la royauté rendrait toujours malheureux les peuples qu'elle conduirait[1].

Le souvenir du règne de La Fayette nous frappa alors plus vivement. Les bons Français ne pouvaient digérer l'idée de l'avoir idolâtré, au point de l'étourdir de louanges et de faire voler devant lui des nuées de chapeaux.

Ce général, dont la physionomie pateline annonçait le caractère efféminé, au lieu d'a-

---

1. Marquant insère ici, en note, une dissertation politique sur la royauté et la république, qu'on trouvera reproduite à la fin du volume, p. 249-255.

grandir et de durcir l'âme de ses soldats par les exercices militaires, dans les campements tranquilles, les laissait mollement se divertir à toutes sortes de jeux. Il fermait aussi les yeux sur la maraude et même le pillage. J'ai vu plusieurs paysans me dire, les larmes du désespoir aux yeux, qu'ils préféraient mille fois l'ancien régime à notre Constitution, qu'au moins on ne leur enlevait pas toutes leurs propriétés.

La Fayette voulait sans doute rendre son armée facile à vaincre, et nos paysans contre-révolutionnaires.

Cependant la garnison de Longwy, avertie de l'approche de l'ennemi, attendait de jour en jour du secours de l'armée de La Fayette.

On avait mis un fanal sur la tour pour guider, dit-on, nos troupes, comme si elles eussent eu besoin de ce secours pour en approcher, à la démarche du 26 juillet[1].

---

1. Voy. plus haut, p. 51 sqq.

19 août. — Nos frères d'armes furent ravis de joie en voyant, le matin, arriver autour de leurs murs une armée qu'ils prirent pour amie. Mais ils furent tristement détrompés ! C'étaient les Prussiens eux-mêmes, commandés par Brunswick et leur roi, avec les Autrichiens et les émigrés, commandés par nos ci-devant princes.

Ces armées, au nombre de 180,000 hommes[1] inondant la contrée, dressèrent, autour de Longwy, un camp épars de six lieues de circuit.

21 août. — Dès qu'ils eurent disposé leurs batteries, ils commencèrent l'attaque de la place.

La garnison, au nombre de 1,500 hommes seulement[2], résolue de se bien défendre, riposta d'abord. Mais, n'étant soutenue ni de la garde bourgeoise, qui se cachait dans des caves, ni du commandant, qui

1. En fait, 42,000 Prussiens et 15,000 Autrichiens (commandés par Clerfayt).

2. 2,596 hommes, commandé par Lavergne-Champlorier.

trahissait, [elle] ne se défendait qu'assez faiblement. En voici une preuve.

21 et 22 août. — Un canonnier était sur le point de mettre le feu à sa pièce, appointée sur deux escadrons de l'ennemi qu'il allait renverser, lorsqu'il fut retenu par un officier qui lui défendit de tirer sans l'ordre exprès du commandant. On alla chez lui, mais l'occasion s'était enfuite.

En un mot, le commandant, sans consulter la garnison, sans égard pour son serment, ouvrit les portes aux ennemis.

23 août. — La garnison, qui n'avait pas perdu un homme et qui en avait, dit-on, tué 600 aux Prussiens, eut ordre de se rassembler sur la place, où elle vit avec étonnement les ennemis remplir déjà la ville. Le commandant tâcha de se laver à leurs yeux en leur disant que, vu que l'entrepreneur des réparations de fortifications ayant donné facilité à l'assaut, en ne cimentant point ses ouvrages, dont la pluie avait fait écrouler la plupart ; que, ne recevant point de secours

d'aucune armée, surtout de celle de La Fayette, qui se tenait éloigné[1] des ennemis; que, d'ailleurs, les bourgeois désirant l'ancien régime, il avait cru à propos, d'ouvrir les portes et qu'il leur conseillait de rendre eux-mêmes les armes, selon le vouloir de leurs nouveaux maîtres.

Le roi de Prusse leur dit aussi qu'ils n'étaient point venus pour détruire la France et ses habitants, mais seulement pour remettre Louis XVI sur le trône et nos princes dans leurs droits ; qu'ils pouvaient s'en aller chacun chez soi après avoir mis bas leurs armes, qu'il leur défendait de reprendre avant un an et un jour. La garnison, après avoir souscrit à tout, défila hors de la ville.

J'aurais désiré que des guerriers français, nouveaux Spartiates, ne se laissassent point désarmer sans remplir leur serment de *vivre*

---

1. Variante, effacée par Marquant : qui tenait son armée éloignée.

libres ou mourir. Mais ils n'eurent pas même le courage de combattre.

Quelques-uns pourtant, indignés de voir leur patrie reprendre ses anciennes chaînes, aimèrent mieux se tuer en présence de l'ennemi que d'être jamais témoins d'une telle infamie. Le canonnier d'une pièce chargée à mitraille et braquée sur la place, contre la porte, se voyant désarmé ainsi que ses compagnons, alluma sa pipe et posa furtivement son amadoue brûlante sur la lumière; la pièce vomit la mort et renverse 500 Prussiens. Le digne canonnier se tue aussitôt d'un coup de pistolet. On dit que le fils du roi de Prusse, admirant son courage, ordonna qu'on lui rendît les honneurs de la sépulture[1].

1. Détail de pure légende, qui pourtant n'est pas absolument imaginaire : le 2 septembre, à Verdun, un soldat du 9e chasseurs à cheval tua un officier prussien, le comte Henckel. Arrêté aussitôt, il se suicida avant qu'on l'eût jugé, et malgré quelques protestations, il reçut une sépulture honorable au cimetière de la ville (Chuquet, *1re inv.*, p. 254). De même, ce fut à Verdun et non à Longwy, qu'on vit des officiers français continuer à servir au nom du roi de Prusse (*ibid.*, p. 256; cf. plus haut, p. 6, n. 1).

Longwy embrassa les ennemis et leur témoigna une affection qui n'était due qu'à nous.

Les Prussiens conservèrent dans son poste le perfide commandant ; remirent en place les prêtres émigrés de cette contrée et défendirent à leurs soldats de faire aucun tort aux Français, sinon de les désarmer, sous peine d'être pendus. Les villageois du pays, ravis de ces procédés, souscrivirent à la première signification que 7 ou 8 hommes armés leur faisaient. Mais ils eurent bientôt lieu de s'attrister, car les ennemis leur pillèrent tout, jusqu'à brûler leurs coffres et leurs armoires.

CHAPITRE XIX

LES ENNEMIS N'OSENT ATTAQUER MONTMÉDY
ILS PRENNENT STENAY. — SIÈGE DE VERDUN

Août. — Les Prussiens, orgueilleux de se voir en possession d'une ville que des traîtres leur avaient vendue depuis le commencement de la campagne, s'avancèrent témérairement contre Montmédy.

Les femmes de la place, craignant la mort et la ruine de leurs maisons, criaient et voulaient à toutes forces qu'on se rendît. Mais la garnison, indignée, les fit taire, et craignant, à l'exemple de Longwy, quelque nouvelle trahison, alla prendre les clefs chez le commandant[1], les attacha à l'arbre de la Liberté ;

1. Le maréchal de camp Ligniville.

y posa une garde redoutable, deux pièces de canon et cette inscription : *Quiconque osera parler de rendre ces clefs à l'ennemi sera pendu sur-le-champ.*

Cet acte de fermeté ayant procuré le débarras des femmes et des lâches, chacun se rangea fièrement à son poste.

L'ennemi instruit de ce qui venait de se passer, n'osa commencer l'attaque : sachant bien qu'ils ne pourraient jamais réduire une si forte place défendue par des hommes si intrépides. Lorsqu'ils s'approchaient à portée, le canon de la ville les dispersait aussitôt.

29 août. — Cependant, d'un autre côté, l'armée autrichienne voulut s'emparer du camp de Vaux, à l'instant où notre armée se mettait en marche pour avancer à hauteur des Prussiens. Le général, prévenu de leur dessein, fit embusquer dans un bois bon nombre de nos gens, qui tombèrent avec tant d'ardeur sur les ennemis qui s'avançaient, que ceux-ci furent obligés de reculer avec perte.

Après que nous eûmes quitté Vaux, ils vinrent pourtant attaquer Stenay, qui n'ayant pour sa défense que 250 ou 300 hommes, avec des remparts délabrés, fut obligée de se rendre incontinent[1]. Les ennemis pendirent quelques bourgeois qui avaient tiré sur eux.

Août. — Les Prussiens voyant qu'il leur serait funeste d'attaquer Montmédy, s'avancèrent contre Verdun, qui, résolu de soutenir le siège, ferma ses portes, lâcha ses écluses et commença à canonner les batteries de l'ennemi, qui faisait déjà jouer la bombe. Et il en démonta quelques-unes.

Le faubourg pavé eut quelques maisons brûlées par l'explosion de deux bombes contraires qui se rencontrèrent. Ce fut à cette époque que les vivres et fourrages nous étant coupés, nous fûmes obligés de fourrager chez nos gens.

---

1. Ce fut le 31 août que Clerfayt s'empara de Stenay.

CHAPITRE XX

NOUS RECULONS VERS SAINTE-MENEHOULD. — PRISE DE VERDUN. — ABATTEMENT ET DÉSESPOIR DE NOS SOLDATS. — DISCOURS DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

Août. — Pendant ce temps, notre armée qu'on promenait sans cesse de Sedan à Mouzon et de Mouzon à Sedan, murmurait de ce qu'on laissait ainsi prendre nos villes, en la tenant toujours éloignée des ennemis qu'elle brûlait de combattre. On nous fit pourtant avancer. Nous passâmes la Meuse à Mouzon et vînmes camper à Grand-Pré, bourg situé sur l'Aire[1], orné d'un beau et vaste château bâti sur une haute terrasse embellie de jardins, de bois et bocages, etc.....

3 septembre. — Ce fut à ce camp que nous

---

1. Aisne, dans le manuscrit.

apprîmes avec une douleur extrême ce qui venait de se passer à Verdun. La garnison de cette place, après s'être défendue sans succès, puisque les munitions étaient très altérées, quant à la quantité et à la qualité, se vit forcée, par la municipalité et la bourgeoisie, de se rendre; vu que la bombe avait brûlé deux ou trois maisons. A l'abord d'une telle signification, nos soldats indignés jurèrent de mourir sur la brèche. Mais les bourgeois ayant juré, à leur tour, de les fusiller s'ils n'ouvraient les portes, le commandant signa la capitulation, à condition que la garnison sortirait avec armes et bagages: ce qui fut accordé. Après quoi il se brûla la cervelle.

Ainsi Brunswick entra dans Verdun le 31 août[1], au milieu des acclamations et ap-

1. En réalité, l'ennemi apparut en vue de Verdun le 29 août; une sortie, tentée le 30, échoua, la ville fut bombardée du 31 (à 11 heures du soir) au 1er septembre (à 8 heures du matin); le 2, à 2 heures du matin, Beaurepaire, le commandant de la place, se suicida et, dans la journée, la capitulation fut signée.

plaudissements des perfides Verdunois et laissa dans cette place 4,000 Prussiens qui pillèrent les dépôts de nos régiments.

Septembre. — Outre cette nouvelle on fit vivement courir le bruit, dans notre camp, que tous nos généraux étaient partis la nuit. On y ajouta d'autant plus foi, que tout le jour nous n'avions vu ni généraux ni aides de camp, et que, d'ailleurs, nous étions accoutumés à nous voir trahir. Jamais armée ne toucha si près de sa dissolution : chaque soldat consterné et abattu par les rapides progrès de l'ennemi, se croyant d'ailleurs sans chef, ne savait où donner de la tête. Les uns disaient qu'ils allaient retourner dans leurs foyers ; les autres, trop fiers pour respirer un air d'esclavage, faisaient le plan de passer chez les républicains de l'Amérique ; d'autres enfin voulaient en quelque sorte venger leur patrie outragée, en allant, comme les flibustiers, piller et ravager les villages de l'Autriche et de la Prusse dont les défenseurs étaient en France. On se concertait déjà de

toutes parts, pour se faire donner les masses, et presque tous avaient fait leur paquet.

Il était déjà nuit et les soldats agités se promenaient mornement le long des tentes, ou vomissaient de terribles malédictions contre nos traîtres. Moi-même abattu, couché près de ma tente, le nez contre terre, je plaignais ma patrië et j'enrageais de ce que nous n'en voyions point les oppresseurs, lorsque je fus tiré de ma rêverie par un murmure joyeux. C'était le général Dumouriez lui-même, au milieu de mes camarades, qui venait nous rassurer par sa présence et par ces paroles :

« Quoi ! mes camarades, vous croyiez que j'avais lâchement abandonné mon poste ! n'ai-je pas, comme vous, des ennemis atroces à combattre, une patrie à défendre, un serment à remplir ? Vous avez été trahis ; je le sais, et vous ne l'avez été que trop. Je plains votre malheur. Mais ne craignez rien de semblable de ma part ; je suis sincère, et je ne tiens point ma place des mains de la cour.

« Vous murmurez de ce que je ne vous mène point au combat; je vous en applaudis, cela montre votre fier courage; mais sachez aussi qu'un général ne doit jamais exposer son armée, qu'il n'espère, ou mieux qu'il ne soit sûr de la victoire. Que pourrions-nous faire contre ces armées formidables, nous qui ne sommes, pour ainsi dire, qu'une poignée d'hommes [1]? Ne serais-je pas coupable de vous mener à la boucherie?

« Attendez donc pour combattre que nos armées soient réunies et renforcées par de nouvelles troupes. J'aspire plus que vous après ce moment.

« Voilà la seule raison qui nous arrête ou plutôt, qui nous fait reculer devant nos ennemis. Ne croyez point que c'est timidité de ma part ; je connais votre bravoure, et je ne crains point la mort; voyez mon corps

---

1. Lorsque La Fayette s'est enfui, il nous avait tellement éparpillé, que de 45,000 hommes que nous étions à Marville, nous n'étions plus alors 16,000. (*Note de Marquant.*)

criblé des blessures que vingt ans de guerre m'ont attirées.

« N'ajoutez donc plus foi à ces faux bruits répandus à dessein par des traîtres cachés parmi vous; mais plutôt punissez-les d'un tel crime.

« Enfin soyez fermes et patients; et nous verrons si les Prussiens et les Impériaux qui, de leurs pieds, souillent la terre de la Liberté, pourront jamais revoir leurs foyers. »

Nous fûmes si charmés du discours, de l'air martial, noble et populaire de Dumouriez, que nous lui aurions témoigné notre confiance et notre estime par de hautes et longues louanges, si nous n'eussions rougi d'en agir avec lui comme on avait honteusement fait à l'égard de La Fayette. Car nous n'étions plus des enfants. Notre général dut s'apercevoir qu'il nous quittait ayant le courage relevé et le cœur empli pour lui, d'estime, d'amour et de confiance.

CHAPITRE XXI

VICTOIRES AU NORD ET AU MIDI. — DÉTACHEMENT A LA CROIX-AUX-BOIS. — L'ENNEMI ATTAQUE NOTRE CAMP SANS SUCCÈS.

Septembre. — Nous achevâmes de bien espérer, quand notre général nous fit passer les nouvelles suivantes.

Dans ce même temps le roitelet de Sardaigne[1] s'avisa aussi d'entrer en France par l'Alsace avec 40,000 hommes. Mais l'armée française, qui défendait cette partie, le repoussa vivement. Tant tués que prisonniers, il perdit 4,700 hommes et 30 pièces de ca-

1. Sardeine, dans le manuscrit. — Au chapitre I, Marquant écrivait : Sardeigne.

nons. Cette bataille, qui se donna proche de Porrentruy[1], nous coûta 900 hommes[2].

D'un autre côté, une seconde armée autrichienne, ayant voulu entrer par nos Pays-Bas, fut encore repoussée. On leur tua 300 hommes et fit 1,000 prisonniers ; il y eut aussi des déserteurs qui prirent service chez nous. On assure que de notre côté il n'y eut que deux grenadiers de morts. Ce combat se donna devant le camp de Maulde. Mais, quelque temps après, nos gens s'étant retirés, l'ennemi démolit toutes les fortifications de la ville et pilla les environs[3].

---

1. Porentru, dans le manuscrit.

2. Marquant confond ici deux opérations distinctes. Le 28 avril, Custine s'était emparé de Porrentruy sur l'évêque de Bâle ; en septembre, Montesquiou occupait la Savoie, qui fut réunie à la France sous le nom de département du Mont-Blanc (voy. plus loin, p. 214), pendant qu'Anselme prenait possession du comté de Nice, qui forma le département des Alpes-Maritimes. Le corps autrichien (qui soutenait l'évêque de Bâle) et les armées sardes n'opposèrent du reste aux Français qu'un semblant de résistance.

3. En réalité, l'armée autrichienne du duc Albert de Saxe-Teschen pénétrait en Flandre, où il fallut évacuer le

8 septembre. — Cependant les deux armées ennemies projetant d'envelopper la nôtre, avait déjà un camp de 20,000 hommes, au bourg de Buzancy, sur la route de Reims, tandis que leur noyau s'avançait contre nous. D'un autre côté aussi les émigrés et les Autrichiens devaient nous attaquer par flancs. De sorte que ces messieurs, en chemin faisant pour Paris, voulaient nous mettre entre trois feux et nous tailler en pièces, ce qui leur paraissait immanquable.

Pour leur couper passage du côté de Buzancy, notre général envoya à La Croix-aux-Bois, un escadron de notre régiment, deux bataillons d'infanterie avec quatre pièces de canon, s'emparer de la route, qui passait au milieu d'un bois; laquelle notre colonel, commandant de la division, fit barricader avec de gros arbres qu'il fit abattre de côté et d'autre et y plaça les bouches à feu. Embus-

---

camp de Maulde le 7 septembre. — Mais ces bruits faux devaient rendre courage aux troupes.

qués dans des haies et des groupes d'arbres fruitiers, entre le village et la forêt, postés d'ailleurs sur une hauteur, nous attendions l'ennemi de pied ferme.

Les paysans, après nous avoir complimentés nous dirent qu'à deux lieues de là les Prussiens enlevaient et pillaient tout.

Vers neuf heures du soir, il vint du côté de l'ennemi une patrouille conduite par un paysan ; la vedette, au delà de la barricade, cria sur eux : *Qui vive?* Ils répondirent : *France et premier régiment de dragons*. La vedette leur repartit : *Mais ce régiment n'est point de l'armée de Dumouriez* [1]. — *D'accord,* reprirent les autres, *mais nous sommes envoyés de l'armée de Luckner pour rejoindre la vôtre*. Cependant apercevant la barricade, ils retournèrent en disant qu'ils allaient prendre une autre route.

---

1. Le 1er dragons (ancien Royal-Dragons), commandé par Tolozan, faisait en effet partie de l'armée du Centre (ou de Metz), où Kellermann venait de succéder à Luckner le 24 août. Il s'agit sans doute ici d'une patrouille d'espions ennemis.

Vers minuit, on nous envoya 20 dragons en patrouille. A une bonne lieue de notre poste, nous rencontrâmes une troupe de paysans armés de fusils, de fourches et de massues, qui rôdaient de côté et d'autre. Nous leur demandâmes ce qu'ils faisaient : *Patrouille,* répondirent-ils. « Et que pourriez-vous faire aux ennemis ? » — « Plus de mal que vous ne pensez. Car comme, ajoutèrent-ils, il s'en détache quelques-uns pour piller les villages, nous n'aurions qu'à en rencontrer (pas beaucoup, savez-vous) et nous verrions beau jeu. Tenez, il y en a encore au village à une lieue d'ici une soixantaine, qui font charger pour leur camp, pain, bière, vin, viande, lard, volaille, foin, avoine, paille, enfin tout, tout absolument. » — « Et pourquoi, dîmes-nous, en riant, n'allez-vous pas les escarmoucher ? » — « Oh mais, reprirent-ils, ces lurons-là ne sont pas des plus aisés et d'ailleurs une soixantaine cela fait une petite armée, da ! Mais si vous voulez venir, nous vous seconderons bien, morguiène ! »

— « Si je ne les étends comme un lièvre, que le diable m'emporte et me rapporte », disait un braconnier. — « Si je ne leur crève la panse avec ma fourche, disait un petit ivrogne, je veux que ma femme vienne me caresser au cabaret. » — « Si je ne leur rends la tête comme une pomme cuite, disait un bûcheron, armé de sa hache, je veux que la carcasse du grand Belzébuth me serve de baraque. » — Un autre grand gars, qui brandissait fièrement sa massue, nous dit aussi : « Allez, allez ; nous aurons du renfort, je connais à ce village[1] bien des gens qui se mettront volontiers de la partie. Le gros Nicole, qui sait bien étriller sa femme, viendra avec sa trique ; le savetier Lucas mettra son tranchet au bout d'une perche, et le vieux invalide prendra sa grande rapière ; mais je crains bien que sa goutte ne l'em-

---

1. Le manuscrit porte ici un mot rayé : *Bezu*. Il s'agit évidemment de Beffu, village situé sur la lisière orientale de la forêt, entre les défilés de La Croix-aux-Bois et de Grand-Pré.

pêche d'arriver sur le champ de bataille, s'il ne prend avec lui ses crosses[1]. Bast! il y en a une kyrielle qui ne finirait pas. »

Ayant avec nous des hommes si redoutables, nous nous avançâmes gaiement vers ledit village. Nous arrivâmes bientôt. Avant d'entrer, nous nous arrêtâmes ; deux dragons se détachèrent, pour recueillir des renseignements.

Comme ils allaient heurter à une maison, ils y virent un homme debout à la porte. « Et que faites-vous là si tard ? Combien y a-t-il d'ennemis ici ? Où sont-ils logés ? Mais d'abord pourquoi êtes-vous là ? » — « Messieurs, dit-il, c'est moi-même qui ai conduit une patrouille ennemie à votre barricade, ne me faites point de mal, savez-vous ; contre la force point de résistance. Quand ils ont vu que vous étiez à La Croix, ils ont rebroussé chemin tout effarés et ont assuré à leurs camarades que l'armée française filait

---

1. Béquilles.

contre eux. Ceci fut confirmé par des paysans de La Croix, qui leur ont dit : Il vient d'arriver des Français tant et tant, avec des canons tant et tant que cela fait trembler ; ils sont si en colère contre vous autres, qu'ils mordent leurs sabres par impatience de vous hacher. Vous sentez bien qu'ils avaient peur. Ils se dépêchèrent aussi de ployer leurs tentes et d'enlever tout ce qu'ils avaient pillé ici, et cela avec tant de précipitation qu'ils ont laissé plusieurs voitures chargées. Tenez, les voilà sous la halle. Et ils sont maintenant tous partis; que le diable les conduise en enfer, s'il lui plaît ; Amen.

« Je ne me suis point couché, qu'ils ne soient tous en voie et comme j'allais rentrer chez moi, j'ai entendu votre troupe et j'ai voulu voir ce que c'était. Voilà pourquoi vous me voyez sur ma porte. »

Nos paysans allaient déjà réveiller leurs héros : nous les rappelâmes et leur dîmes ce qu'il en était. Ils furent ravis et tout glorieux d'être vainqueurs sans avoir vu

l'ennemi. Nous bûmes avec eux l'eau-de-vie à leur insigne bravoure : ils burent aussi à la nôtre. Après quoi nous nous retirâmes chacun à notre destination.

Il y a à La Croix-aux-Bois, deux châteaux admirables dont l'un appartient à un seigneur émigré et commandant chez les ennemis campés à Buzancy. Les habitants l'indiquèrent à quelques-uns de nos soldats, comme recélant les préparations d'un souper somptueux, destiné le soir même au seigneur et aux chefs des ennemis. Sur cela, les nôtres se dirent entre eux : « Parbleu ! comme nous sommes altérés et fatigués, nous ne ferions pas mal de prendre un acompte sur le repas de messieurs les aristocrates. » Et ils entrèrent à la maison où ils burent et enlevèrent les vins et les mets les plus exquis qui y abondaient. Je rencontrai plusieurs de mes camarades, les mains et les poches pleines de bouteilles de vin coiffé. Je leur demandai de boire un coup ; mais ils me répondirent sans s'arrêter : « Et que ne vas-tu

là-bas! on y régale à merveille. » J'y vais tout bonnement, pour munir mon estomac d'un bon carafon. Maïs je fus bien surpris de voir que ce qui n'était qu'un tour militaire devenait une affaire sérieuse : je vis par la croisée que des soldats se permettaient de briser jusqu'aux scellés et de tout enlever. Cela me fit de la peine et je me hâtai de m'éloigner de là. Comme je me retournais, un piquet de dragons arrivait au galop le sabre nu. On dispersa, prit les fauteurs et on leur fit rendre ce qu'ils avaient volé.

12 septembre. — Le général, instruit que l'ennemi s'était retiré de ce côté, nous rappela le surlendemain[1] au camp, qui se met-

1. Le 11 septembre, conformément à la proposition de Colomb qui, comptant pour défendre La Croix-aux-Bois sur le 1er bataillon des Ardennes, alors à Vouziers, avait prié Dumouriez « de lui permettre de revenir au camp...; le général, sans autre examen, et avec une légèreté impardonnable, ajouta foi au rapport du colonel » (Dumouriez, *Mém.*, t. III, p. 20). La Croix-aux-Bois resta en effet dégarnie de troupes le 12 septembre (le 1er bataillon des Ardennes n'ayant pas quitté Vouziers), et les Autrichiens

tait sous les armes. Sur le point d'en venir aux mains, Dumouriez passa dans les rangs et nous dit : « Mes camarades, voici le moment tant désiré de signaler votre bravoure ; j'espère tout de vous, vous allez combattre pour défendre votre liberté, votre patrie. »

Les Prussiens voulaient nous forcer et s'emparer de notre camp. Mais le général Dumouriez sut si bien aligner sa cavalerie dans la plaine, disposer ses batteries sur les collines de droite et de gauche, et embusquer son infanterie dans les bois et les chemins couverts, qu'à chaque pas l'ennemi tombait dans de nouvelles embuscades ; il y avait déjà deux heures que le canon ronflait avec vigueur et que la cavalerie attendait les Prussiens, lorsqu'elle s'avança contre

— non les Prussiens, comme le dit Marquant — s'en emparèrent aussitôt, tandis que Dumouriez attendait inutilement l'ennemi à Grand-Pré : l'armée française était tournée. Les détails fournis par Marquant apportent une précieuse contribution à cet important épisode : le rapport de Colomb (dont parle Dumouriez, *Mém.*, *loc. cit.*) semble en effet perdu aujourd'hui (Chuquet, *Valmy*, p. 116, n. 2).

eux. Ils ne nous attendirent pas[1]; déjà fort incommodés de notre artillerie, ils se jetèrent dans les bois et se retirèrent d'un autre côté.

Ainsi se termina cette affaire, qui nous donna beaucoup de confiance en notre général.

---

1. Variante, rayée dans le manuscrit : Ils n'attendirent pas que nous chargeassions sur eux.

CHAPITRE XXII

MARCHE NOCTURNE ET PÉRILLEUSE

COMBAT VICTORIEUX A LA CROIX-AUX-BOIS

12 septembre. — Cependant, les Prussiens, instruits que nous avions abandonné le poste de La Croix, vinrent s'en emparer et y dresser un camp. De sorte, qu'enveloppant notre petite armée par trois côtés, ils allaient l'assaillir, la mettre en pièces et aller droit à Paris.

C'est ici que notre général Dumouriez fit un des plus grands coups d'habileté qui soient connus des plus illustres capitaines de l'antiquité.

Il fallait empêcher les ennemis d'aller à la capitale, où ils devaient égorger nos législateurs, remettre à Louis Capet son sceptre de

fer et nous redonner nos chaînes. Pour réussir, il nous fallait terrasser nos ennemis; mais cette action nous était absolument impossible; nous étions enveloppés et sur le point de périr.

Nous réussîmes pourtant dans l'un et l'autre projet. Voici comment le brave Dumouriez s'y prit.

D'abord il divisa les forces de nos ennemis. Pour cet effet, il détacha 4,500 hommes de son armée pour marcher contre La Croix-aux-Bois.[1]

12 (et 13) septembre. — Le soir même de l'affaire nous partîmes, et marchâmes toute la nuit dans des bois et des chemins creux si étroits que plusieurs pièces de canon s'y démontèrent et que nous n'y pouvions passer qu'un à la fois.

1. Le détachement se composait de huit bataillons, cinq escadrons et 12 pièces de canon (Chuquet, *Valmy*, p. 119), il était commandé par Chazot, un « ancien officier, fort brave et fort exact » (Dumouriez, *Mém.*, t. II, p. 396), au service depuis 1753, lieutenant-général depuis le 7 septembre 1792.

Dans de tels passages, notre petite armée faillit à se perdre. Marchant un à un, on avançait un pas, puis on s'arrêtait. Notre régiment ouvrant la marche, j'étais le dernier de la dernière compagnie et j'étais attentif à serrer. Le chef de la seconde ne s'aperçut pas de mon mouvement, soit parce qu'il causait avec un officier volontaire, ou que la nuit était trop obscure, ou parce qu'enfin le bruit du feuillage empêchait d'entendre notre marche; il donna le temps à la tête de s'éloigner assez pour que le reste ignorât quel chemin il devait prendre. M'apercevant que la colonne ne suivait pas, je serais allé l'avertir de son erreur si je n'eusse craint moi-même de l'égarer, car la tête pouvait pendant mon absence prendre encore un autre chemin. Je pris donc le parti d'en avertir le colonel, qui fit halter et envoya un trompette en arrière pour faire suivre la troupe.

Il était temps; la colonne, croyant gagner la tête, avait déjà beaucoup cheminé d'un

autre côté et était sur le point de se jeter dans le parc d'artillerie des ennemis.

Quoique nous observassions le plus grand silence dans notre marche, si le vent qui faisait bruire le feuillage de la forêt ne nous eût favorisés, nous eussions été peut-être découverts, car nous passâmes entre leurs grand'gardes.

13 septembre. — Nous arrivâmes au point du jour à Vouziers[1], éloigné d'une grande demi-lieue de La Croix. Comme il ne fit que pleuvoir tout le jour, nous ne fîmes rien autre chose, sinon qu'une de nos patrouilles prit, dans un village tout au-dessous de La Croix, trois Impériaux qui venaient de se vanter aux paysans que sous quinze jours ils seraient à Paris et qu'ils en chasseraient les habitants à coups de bâton. Mais le lendemain 14, on nous mena à l'ennemi.

14 septembre. — Des deux châteaux qu'il y a à La Croix, il en est un qui, détaché du

1. Marquant écrit : Bouzi. Il avait l'accent lorrain.

village, regarde la plaine; il était rempli d'infanterie autrichienne qui, des murailles, des créneaux et croisées du château, fusillèrent vigoureusement nos tirailleurs.

Cependant, un bataillon de volontaires avançait à l'appui de nos flanqueurs, qui étaient fort incommodés. Dans le moment qu'il passait près d'une petite garenne, il reçut une brusque décharge de mousqueterie d'une division ennemie qui était là embusquée. Nos gens, surpris et effrayés, se débandèrent et s'enfuirent. Si, sans se déconcerter, ils eussent foncé sur les Impériaux, qui n'auraient pas eu le temps de recharger leurs armes, ils les auraient certainement vaincus.

Mais notre canon, après quelques décharges, leur fit quitter la place; ils se sauvèrent dans le bois qui est tout près de là et qui borde la montagne. On bat la charge, notre infanterie les y poursuit. L'ennemi fait face. C'est alors que le feu devient long et terrible. Non, quand vingt tonnerres déchirent

les nues et portent la destruction sur la terre sous les coups de la foudre, ils causent moins d'effroi que ce combat, qu'une violente mousqueterie, que le ronflement de l'artillerie, qu'une musique animée rendent en même temps admirable et affreux. La forêt est obscurcie de fumée et la terre frémit. Déjà les cadavres ennemis jonchent l'herbe de la rive.

On prétend que dans cette affaire nous leur tuâmes plus de mille hommes, et nous n'en perdîmes qu'une quinzaine. Ceci paraîtra d'abord invraisembrable à ceux qui n'ont pas assisté à cette action[1]. Mais on le croira possible quand on saura la position des deux partis. L'ennemi bordait la rive du bois, et notre infanterie les fusillait postée sur [un] ravin et de derrière une longue haie;

---

1. En effet : les Autrichiens eurent 32 tués, 65 blessés et 15 disparus. « Nous avons perdu quelques hommes des deux armes et une vingtaine de blessés ; les ennemis ont dû perdre beaucoup », écrivait d'autre part Chazot à Dumouriez (Chuquet, *Valmy*, p. 124).

les ennemis, sur un terrain plus haut que le nôtre, au lieu d'abattre nos têtes n'abattaient que les feuilles et les fruits des arbres qui étaient devant nous, qui, placés à ajuster à ceinture d'homme, les frappions presque de tous les coups. D'ailleurs, notre canon, chargé à mitraille, renversait chaque troupe qui avançait sur nous.

Pendant le combat, notre cavalerie les attendait en plaine. Mais ils n'osèrent sortir de leur bois. Pour les attirer, nous battîmes en retraite dans le plus grand ordre; mais ils se contentèrent de nous envoyer le *revoir* à coups de canon et d'obus sans s'éloigner de la rive.

Comme à l'attaque notre régiment était flanqueur, il n'eut que deux hommes blessés de la carabine; mais à la retraite, comme nous faisions l'arrière-garde et que l'ennemi nous canonnait fort, nous eûmes trois hommes blessés du boulet, dont l'un eut la cuisse emportée [1].

---

1. Il est singulier que Marquant n'insiste pas plus. L'attitude du 2e dragons lui valut d'être cité spécialement par

Notre armée s'étant retirée sur la colline de Vouziers, attendit en vain l'ennemi jusqu'à la nuit, pendant laquelle elle s'achemina vers Grand-Pré[1].

J'ai oublié de dire plus haut que dans cette bataille nous tuâmes le prince de Ligne, sur lequel on trouva plusieurs lettres où La Fayette lui marquait qu'en tel lieu et tel temps il lui ferait passer tant de munitions ou de bouche ou de guerre; on en trouva une aussi où un prince étranger lui écrivait que les émigrés leur promet-

---

Chazot, dans son rapport, en termes des plus élogieux : « (A la retraite), l'intrépide 2e dragons, en se jetant dans la rivière d'Aisne (devant Vouziers), permit de couper les ponts et rendit un service signalé à l'armée. » Parmi les blessés figurent un officier, le lieutenant Debroc, depuis général et baron de l'Empire, et le dragon Dupont, cité pour avoir sauvé la vie à son capitaine. (Ce dragon devint ensuite lieutenant au régiment.) Voy. AMBERT, *2e régiment de dragons*, p. 29, et BRUYÈRE, *Historique*, p. 90, 164, 168. — Cf. p. 195, n. 1.

1. Bien que Marquant se vante du combat de La Croix-aux-Bois comme d'une victoire, ce fut une défaite, puisque le défilé était définitivement perdu.

taient plus de beurre que de pain, que leurs armées, harassées de fatigue et du gros temps, manquaient de souliers et d'habits, que les gardes nationa[les] tenaient toujours bon, et que notre troupe de ligne ne se tournait pas de leur côté, etc., etc.[1].

1. On ne trouva sur le jeune prince Charles-Joseph-Emmanuel de Ligne qu'une seule lettre, de lui, sans adresse, inachevée (publiée dans le *Moniteur* du 29 septembre, p. 1158, col. 3), et conforme d'ailleurs à l'analyse qu'en donne Marquant : « Nous commençons à être assez las de cette guerre, où MM. les émigrés nous promettaient plus de beurre que de pain », etc.

CHAPITRE XXIII

LES ENNEMIS TOMBENT SUR NOTRE ARRIÈRE-GARDE ET LA METTENT EN DÉROUTE

14 septembre. — Ainsi, l'ennemi, qui devait nous attaquer, fut comme effrayé de ce qu'avec 4,000 hommes nous eussions attaqué et battu plus de 20,000 des leurs dans un poste si avantageux, car il était sur une hauteur et dans un bois, et nous étions sur le revers nu de la montagne.

En un mot, les ennemis, si avantageusement attaqués, ne purent d'un autre côté attaquer Dumouriez, qui s'achemina vers la plaine de Sainte-Menehould, qui était le rassemblement des troupes françaises.

Les ennemis, pour cheminer tranquillement à Paris, voulurent empêcher notre

réunion, ils nous suivirent. Nous allons voir leur marche, etc.

15 septembre. — L'armée de Dumouriez était défilée il y avait plus de deux heures, et une petite partie de la division de Chazot[1], sortant de Vouziers, faisait l'arrière-garde devant une ferme, entre un bois et une montagne nue. La cavalerie en bataille formait l'équerre, et l'infanterie bordait la rive de la forêt[2].

Pendant que nos chevaux mangeaient l'avoine, et que ceux de nous qui n'avaient

---

1. Marquant écrit : Duchazot. Cf. p. 108, n. 1.

2. Le bois d'Autry. — Le détachement prussien, commandé par le prince de Hohenlohe-Ingelfingen, venait de traverser Grand-Pré (abandonné la nuit précédente par Dumouriez), franchit l'Aisne à Mouron et déboucha par Montcheutin, en avant du bois d'Autry. De là, le nom de « panique de Montcheutin » donné par Chuquet (*Valmy*, chap. VI, p. 125 à 150) à l'affaire du 15 septembre. Le récit de Marquant a d'autant plus d'intérêt, que l'on ne connaissait guère, jusqu'à présent, la panique de Montcheutin que par le rapport de Chazot lui-même ; et, naturellement, Chazot présentait les choses de manière à se disculper de toute responsabilité dans la déroute.

pas apporté du foin en allaient chercher à la ferme, un paysan vint à moi et me dit que les ennemis étaient passés Grand-Pré, qu'ils venaient sur nous et qu'ils n'étaient pas éloignés d'un bon quart de lieue. Je dis ceci à quelques-uns de nos officiers, qui me répondirent : « De quoi vous mêlez-vous ? Nos généraux ne savent-ils pas ce qu'ils ont à faire ? »

Il y avait plus de trois quarts d'heure que nos grand'gardes étaient retirées et qu'on voyait promener sur la crête de la montagne les vedettes de l'ennemi, lesquelles nous prenions pourtant pour les nôtres. Cependant, nous étions aussi en sécurité que si les Prussiens ne fussent pas en France. Tout à coup on entend tirailler et on ne veut pas que ce soit encore l'ennemi, et on dit : « Oh ! ce sont les volontaires qui s'amusent par là ! »

Par précaution, je bride mon cheval ; j'avais à peine fini que nous vîmes la cavalerie prussienne et autrichienne descendre sur

nous au grand trot. Chacun saute à cheval et prend son rang de bataille. On en est déjà aux mains sur la droite. Nos braves chasseurs ne reculent point et se défendent vigoureusement. Les hussards de Chamborant, bien commandés, fondent impétueusement sur l'ennemi. Nous attendons impatiemment les ordres de notre colonel (créature de La Fayette). Mais il fuit ventre à terre. Les dragons, qui croient qu'il va couper une colonne prussienne, le suivent rapidement. Mais le désordre et la voix de nos Chamborant, qui nous appellent à l'ennemi, leur font voir la lâcheté de leur chef. Nous avons beau crier : « Halte, la tête! » et tâcher de la joindre pour l'arrêter, Colomb fuit toujours. Une cinquantaine de notre régiment vont joindre nos redoutables hussards. Notre brave lieutenant-colonel Vrigny [1] nous rallie

1. De Vrigny, un vieil officier de carrière, devint colonel du 2e dragons le 15 mai 1793 quand Colomb fut promu général de brigade; il fut destitué le 29 octobre 1793 (Bruyère, *Historique*, p. 60).

autour de lui; nous volons à l'ennemi, à qui nous reprenons des prisonniers. Notre commandant, tantôt nous disperse en tirailleurs, tantôt il nous rallie, et, de concert avec les Chamborant, nous sabrons les Prussiens et leur en tuons une trentaine. Nous chargeons sur leurs canons, et ils étaient à nous si nous eussions été vingt hommes de plus.

Nous reculâmes en tirailleurs pour éviter la mitraille. Voilà que notre vieux Vrigny se trouve enveloppé par un peloton de hussards prussiens; il sabre de côté et d'autre avec l'agilité d'un jeune homme, il fait mordre la poussière à quelques-uns; épuisé de fatigue, il allait pourtant succomber sous le nombre, lorsque nous volâmes à son secours. Nous repoussâmes l'ennemi avec tant de vigueur, qu'ils allaient être nos prisonniers s'ils n'eussent été renforcés par deux de leurs escadrons, à l'aspect desquels nous fûmes obligés de nous retirer.

Cependant, nos dragons étaient parvenus

d'arrêter leur colonel [Colomb [1]] à l'entrée du bois; ils lui crièrent qu'il fallait secourir leurs frères embarrassés, charger à l'instant et réparer leur honneur. Mais [ils furent] encore déçus; et on les éloigna à la hâte, et on fit suivre ceux qui voulaient aller sur le champ de bataille. D'un autre côté, la grosse cavalerie avait d'abord pris la fuite avec tant de désordre qu'elle écrasa une partie de notre infanterie qui, pour la plupart, n'était pas munie de cartouches.

Enfin, l'ennemi nous mit en déroute et prit tous nos équipages. Dans cette affaire, tant tués que prisonniers, nous perdîmes bien 150 hommes [2].

---

1. Mot rayé par Marquant.

2. Les Prussiens ramenèrent à Grand-Pré 8 officiers et 275 soldats prisonniers, 4 canons, 36 voitures et la caisse militaire (Chuquet, *Valmy*, p. 139). En outre, plus de 2,000 fuyards « s'écartèrent avec une vitesse incroyable, jusqu'à trente ou quarante lieues, par Rethel, Reims, Châlons, Vitry : ils publiaient partout que l'armée avait été hachée ». 10,000 hommes avaient fui devant 1,500 hussards (Dumouriez, *Mém.*, t. III, p. 31).

Autant la retraite de la veille avait été admirable, autant celle-ci était désastreuse. On voyait des groupes d'hommes et de chevaux renversés et entassés les uns sur les autres; des cavaliers abandonnèrent leurs chevaux et leurs bottes pour fuir dans le bois; la plaine était jonchée d'armes, de casques et de chapeaux. Chaque troupe arriva au camp, délabrée, divisée, l'une après l'autre et dans le plus grand désordre.

Qu'on n'accuse pourtant pas de lâcheté les Français de s'être si mal montrés dans cette affaire. Nous ne songions à rien moins qu'à cette attaque imprévue; nous ne vîmes ni généraux, ni aides de camp. Tous les soldats demandaient à grands cris de combattre et leurs chefs s'enfuyaient. On cria : « Sauve qui peut! Nous sommes trahis! » Effectivement, il y en avait apparence. Pourquoi retira-t-on nos vedettes? Pourquoi, au lieu de nous avertir de l'approche de l'ennemi, nous laissa-t-on mettre pied à terre et faire rafraîchir nos chevaux? Pour-

quoi étions-nous dans un fond masqué par des hauteurs? Pourquoi le canon de l'ennemi se trouva-t-il d'abord à la ferme, vis-à-vis le centre de notre ligne, que nous étions à peine avertis de l'arrivée des Prussiens? En un mot, nous ne pûmes voir ceux-ci que lorsqu'ils tombèrent sur nous. Je ne crois pas pour cela que M. Chazot nous ait trahis, il nous avait trop bien commandés la veille; mais je crois plutôt qu'il fut surpris lui-même dans un village où il se rafraîchissait, qu'il put à peine s'échapper des ennemis et rejoindre son arrière-garde déjà en déroute, comme plusieurs de ses ordonnances me l'ont raconté[1].

---

1. L'escorte de Chazot comprenait en effet un détachement du 2e dragons (voy. Chuquet, *Valmy*, p. 138).

CHAPITRE XXIV

RASSEMBLEMENT DES GUERRIERS FRANÇAIS DANS LA PLAINE DE SAINTE-MENEHOULD. — ADRESSE A L'ARMÉE DU NORD. — LES ENNEMIS S'EFFORCENT EN VAIN DE NOUS PRENDRE A DOS.

15 septembre. — Toute l'armée passa la nuit au bivouac, car les ennemis nous avaient poursuivis jusqu'à trois quarts de lieue de notre halte.

16 septembre. — Le lendemain, nous allâmes camper dans cette vaste plaine qui est entre Sainte-Menehould et Châlons. Ce fut là que notre armée fut soudain[1] grossie de 100,000 hommes et plus[2]. Les Parisiens ar-

---

1. A la hâte (variante, rayée par Marquant).

2. L'armée de Sedan, commandée par Dumouriez (19,000 hommes environ) reçut des renforts de l'armée du Nord,

rivaient en grand nombre, ainsi que nos paysans, qu'on arma avec les fusils et baïonnettes des dragons et les mousquets de la grosse cavalerie.

Comme la veille notre arrière-garde avait été mise en désordre, il y eut des soldats assez lâches pour s'enfuir à la débanda[de], jusqu'à Châlons et même passé Meaux, criant partout que notre armée avait été trahie et entièrement hachée, et que les ennemis s'avançaient à grands pas vers la capitale; les troupes qui venaient au camp, effrayées de si terribles nouvelles, s'arrêtèrent, et même quelques-unes se mirent en mouvement pour retourner dans leurs foyers.

Pour remédier à ce désordre, qui aurait à coup sûr entraîné la ruine de la France, on nous lut la lettre suivante.

---

amenés par Duval, le 7 septembre (3,000 hommes), puis par Beurnonville, le 19 (10,500 hommes); de l'armée du Centre, avec Kellermann qui arriva à Valmy le 19 (16,000 hommes); et des camps de fédérés, notamment de Châlons. Au total, Dumouriez disposait le 20 septembre de 40,000 à 50,000 hommes.

Les Commissaires du pouvoir exécutif à l'armée du Nord.

Le 16 septembre 1792, l'an IV de la liberté et le premier de l'égalité.

« Profondément affligés de la terreur panique qui, hier, a répandu le tumulte et la confusion dans votre camp, nous vous rappelons à vos devoirs et surtout à vos serments. Quoi ! des Français, sur la nouvelle d'une défaite mensongère, oublient tout à coup ce qu'ils doivent à leur gloire, à la patrie, à leurs concitoyens, à eux-mêmes ! Si l'ennemi se fût présenté dans ce moment de désordre, n'étiez-vous pas mis en pièces? Est-ce vous, amis, qui pouvez consentir à vous faire égorger sans vous défendre, et sans savoir du moins faire payer cher votre vie aux Prussiens? Rappelez-vous donc l'opprobre dont vous alliez vous couvrir; si, rappelés par un général intrépide, vous ne vous fussiez pas ralliés à sa voix. Rappelez-vous donc que non seulement vous étiez massacrés

sans pouvoir vous défendre, mais que vous livriez au pillage et à la mort vos pères, vos femmes, vos enfants, vos amis, tous vos concitoyens, qui se reposent sur votre bravoure pour soutenir une révolution qui est particulièrement faite pour vous.

« Non, jamais, camarades, vous ne démentirez cette énergie qui nous a fait obtenir la liberté; jamais vous ne permettrez que de vils esclaves du despotisme replongent la France dans les fers que vous avez rompus vous-mêmes. Eh! que sont-ils devant nous, ces satellites d'un roi de Prusse et d'un prince de Brunswick, quand vous leur montrez cette contenance fière et imposante, qui a seule arrêté près de 100,000 hommes dans les gorges des montagnes que vous avez si vigoureusement défendues? C'est un ramas de lâches, qui ne nous ont jamais présenté le combat que retranchés dans les bois ou lorsqu'ils se sont trouvés en nombre supérieur. Eh bien, camarades, on va vous réunir à de nouvelles forces, et c'est pourquoi l'on

vous a retirés du camp de Grand-Pré, car enfin il est temps d'avoir vengeance de ces tyrans, qui viennent sur votre territoire pour vous arracher le fruit de quatre ans de travaux et de constance, depuis le renversement des tours de la Bastille.

« Que les hommes, ou traîtres, ou pusillanimes qui, dans ces moments de crise, répandent soudainement l'alarme et l'effroi, n'excitent en vous que des sentiments d'indignation. Ce sont là vos ennemis les plus redoutables, puisqu'ils travaillent à vous mettre hors d'état de repousser ceux qui peuvent, dans un instant d'alerte, vous vaincre en profitant du trouble et de la consternation. Camarades, nous vous demandons justice de ceux qui vous ont exposés hier à un si grand danger ; faites en vous-mêmes un exemple éclatant. C'est la troisième fois que cet attentat a été commis dans nos armées. Il est temps que la punition la plus sévère mette un terme à des crimes si funestes pour la sûreté de tous.

« Et vous, camarades, vous ne pouvez pas vous le dissimuler : hier aussi vous avez commis une grande faute, mais l'ennemi est là qui vous attend pour vous permettre de la réparer.

« Montrons-lui donc que nous sommes tous à la hauteur des hommes libres ! Montrons-lui que notre vie n'est rien quand il s'agit de combattre pour la patrie. Amis, le soldat qui est déterminé à mourir à son poste est un guerrier invincible. Comment donc, sont-ce des Français qui pourraient préférer une mort honteuse à la liberté, et le reproche infâme de se laisser vaincre à la gloire immortelle d'avoir triomphé ?

Signé : BILLAUD-VARENNE,
Substitut du procureur de la commune de Paris.

BROCHET,
Officier municipal de Paris.

VILLA,
Lieutenant-colonel d'infanterie[1].

---

1. Cf. CHUQUET, *Valmy*, p. 141, qui publie des extraits de cette proclamation d'après les archives de la Guerre. —

17 septembre. — Les Autrichiens, les Hessois[1] et les émigrés, campés au-dessous de Clermont, voulant nous prendre à dos pour envelopper notre armée, de concert avec les Prussiens que nous avions en tête, attaquèrent vivement notre poste des Islettes, au-dessus de Sainte-Menehould, duquel s'était emparé la garnison de Verdun lors de l'évacuation de cette place. Quoique en petit nombre, mais très avantageusement placés et munis de bonnes pièces d'artillerie, nos gens défendirent ce passage avec tant de zèle et de vigueur que les ennemis, après deux jours d'attaque, étonnés de la bravoure et du courage des Français, se reti[rè]rent dans leur camp avec une perte assez considérable[2].

Billaud-Varenne était loin de partager la confiance qu'il recommandait aux troupes : « Tout porte à croire, écrivait-il le même jour (*ibid.*, p. 146), que les armées de MM. Dumouriez et Kellermann, une fois réunies, se replieront sur Châlons : la place n'étant pas tenable. »

1. Essois, dans le manuscrit.

2. Les deux engagements les plus importants, aux Islettes,

19 septembre. — Le lendemain, les Prussiens s'avancèrent sur notre droite pour gagner la route de Châlons; nous les canonnâmes, ils nous ripostèrent et gagnèrent un peu de terrain[1].

---

eurent lieu le 17 (les Austro-Hessois perdirent « plusieurs » hommes suivant DILLON, *Compte rendu*, p. 30, sq.; ils n'éprouvèrent pas « den geringsten Schaden », dit au contraire MINUTOLI, *Der Feldzug der Verbündeten in Frankreich im Jahre 1792*, Berlin, 1847, in-8°, p. 265) et le 20 septembre (voy. plus loin, p. 139).

1. L'*Historique du 2e dragons* (BRUYÈRE, p. 90) indique, à la date du 17 septembre, une « affaire de Grand-Pré » à laquelle le régiment aurait pris part. Il y a là une confusion évidente. Peut-être s'agit-il de la panique de Montcheutin, du 15, ou de l'engagement dont parle ici Marquant, et qui eut lieu le 18 ou le 19, sur la Bionne (voy. CHUQUET, *Valmy*, p. 149 sq., 169, 173 sq. et 179.)

CHAPITRE XXV

MASSACRE A PARIS. — FAMEUSE JOURNÉE DU 20 SEPTEMBRE : LES ENNEMIS N'OSENT AVANCER NI RECULER.

Septembre. — Pendant que les ennemis extérieurs foulaient notre terrain, les ennemis intérieurs étaient sur le point de répandre le carnage dans nos villes.

Le 2 septembre, on apprit qu'il existait à Paris un complot pour ouvrir les prisons et que les brigands de la capitale devaient se joindre aux prisonniers, pour faire une Saint-Barthélemy des patriotes. Le peuple alors se porta dans les cachots et y fit un terrible massacre des prisonniers. Il ne conserva la vie qu'à ceux qui y étaient pour des fautes légères ; ce dont il fut

instruit par les registres. On massacra tous ceux qui étaient regardés comme chefs de ces complots. Les soldats suisses détenus à l'affaire du 10 août, furent relâchés, mais leurs officiers furent victimes de la vengeance populaire. La tête de la ci-devant princesse de Lamballe fut portée au bout d'une pique et son corps traîné dans les rues. On trouva dans les prisons des fabriques de faux assignats et de fusils ; ce qui prouve qu'il existait vraiment des complots. Les geôliers déposèrent que, la veille de ce massacre, ils entendirent les prisonniers crier : « *Vive le Roi ! Vive Condé ! Vive La Fayette !* »

Cette saignée ayant purgé la capitale, les citoyens s'empressèrent de voler aux frontières, ce qu'ils craignaient auparavant, vu qu'ils auraient laissé les loups enfermés dans la bergerie.

Cette affaire ne contribua pas peu à déconcerter nos ennemis.

20 septembre. — Cependant, dès la petite

pointe du jour, les Prussiens se mirent en mouvement pour avancer. Une division de nos gens qui avait passé la nuit au bivouac, leur disputa le passage par une violente mousqueterie et quelques décharges de canon. Mais l'ennemi avait déjà gagné une longue et puissante colline en forme de croissant et coupait même la route de Paris, lorsque notre armée vint se ranger sur le champ de bataille, sous le canon prussien. Notre infanterie et notre artillerie étaient au centre sur une colline en forme de langue de terre, laquelle coupait celle des ennemis à angles droits ; et notre cavalerie était aux ailes de droite et de gauche dans la plaine ou plutôt dans les vallons.

Les Prussiens couvrant la montagne de leurs bataillons et notamment de leurs escadrons, qui semblaient devoir descendre sur nous, croyaient sûrement nous forcer, nous vaincre et aller tranquillement à Paris : mais combien s'abusaient-ils ! Nous étions tous

prêts à les recevoir à coups de sabre et de fusil. Nous avions sur la colline centrale une terrible batterie, répondant à trois des leurs; elle brèchait leurs escadrons et les aurait renversés s'ils eussent descendu. L'artillerie de part et d'autre, fit, depuis l'aurore jusqu'au déclin du jour, un des feux les plus acharnés et les plus terribles que nos vieux guerriers aient jamais vus dans leurs premières campagnes.

Les canonniers de notre grosse batterie, postés près d'un moulin à vent[1], avaient déjà démonté plusieurs pièces à l'ennemi, lui avaient renversé quantité d'hommes et de chevaux et se promettaient un plus grand succès, lorsqu'un obus tombant sur deux de nos caissons mit le feu à la poudre; les deux voitures éclatent avec une force et un bruit si terribles, que toute la montagne en frémit et que 39 de nos gens sont renversés.

---

1. Le moulin de Valmy, dont il est à constater que Marquant ignore le nom.

Comme ce moulin servait de point de vue à l'ennemi, nos gens l'abattirent.

Cependant les Prussiens continuaient toujours à canonner avec chaleur et notre batterie et notre cavalerie; ils s'aperçurent que nos canonniers, qui manquaient de munitions par l'explosion du fatal obus, ne leur ripostaient plus que faiblement et que même ils commençaient à se retirer avec l'infanterie protectrice de la batterie: voulant profiter de cette détresse, ils firent charger sur nos gens plusieurs escadrons de cavalerie légère. Heureusement que le général venait d'envoyer d'autres gargousses. Les ennemis viennent fondre avec confiance; on les laisse approcher. Voilà qu'on décharge sur eux deux pièces de huit à biscaïens; ils en sont presque tous renversés. Ce coup les effraya; et quoique il y eût encore bien une heure de jour, ils cessèrent de nous canonner, ce qu'on fit aussi de notre côté.

Cependant les tirailleurs ne cessaient point de se carabiner. La première com-

pagnie de notre régiment, avec celle du 10e dragons, était dispersée en voltigeurs sur l'aile gauche de notre armée, pour éclairer la marche de l'ennemi, s'il venait à bouger.

Quoique canonnés tout le long du jour, nous ne perdîmes qu'un homme, encore fût-ce par le sabre. Nos flanqueurs étaient sur le point de prendre un dragon prussien qui se laissait approcher à dessein, tandis que ses camarades filant à la sourdine à droite et à gauche, se préparaient d'envevelopper les nôtres, lorsque ceux-ci chargèrent sur les uns et les autres avec tant de chaleur, qu'ils les allaient hacher à la barbe de leurs escadrons, si l'ennemi ne les eût dispersé, en tirant lâchement sur eux deux coups de canon chargés à mitraille; ils ne blessèrent personne : mais un de nos dragons fut, par son cheval épouvanté, emporté dans leur camp où ils le taillèrent en pièces. Voilà le seul homme que notre régiment perdit dans cette journée que nous croyions devoir être plus sanglante.

Près de cette scène était un petit village, où les flanqueurs ennemis voulaient descendre, ou pour piller, ou pour gagner du terrain; mais nos tirailleurs leur firent croire qu'il y avait de l'infanterie en tirant force coups de fusils et de pistolets, de sorte que ces brigands s'en retournèrent; mais ils surent en tirer une vengeance, en même temps sotte et cruelle, car ils bombardèrent le château du seigneur non émigré, y mirent le feu et incendièrent une partie du village[1].

---

1. Le 2e dragons avait fait partie des troupes envoyées par Dumouriez, le matin du 20 septembre, pour soutenir Kellermann. Il fut placé à la gauche combinée de l'armée de Dumouriez et de Kellermann, entre Orbeval-les-Moines et Gizaucourt-sur-l'Auve, le long de la route qui mène de Dommartin-sous-Hans à Voillemont. Le château dont parle Marquant est celui de Maupertuis, en arrière de Gizaucourt, presque au confluent de l'Auve et de l'Yèvre. La position des ennemis, telle que la décrit Marquant, est celle de l'armée prussienne, après qu'elle se fut installée sur le plateau de Maigneux (vers midi). Lorsque Brunswick alla au carrefour de la Lune pour se rendre compte de la situation (peu après l'explosion causée par un obus prussien au moulin de Valmy, à 2 heures), « il vit dans la plaine, au pied de la butte, entre Orbeval et l'Auve, les

Pendant cette journée les Autrichiens et Hessois s'efforcèrent jusqu'à trois fois de s'emparer du passage des Islettes; mais toujours sans succès; ils avaient à vaincre des Français résolus de mourir à leur poste[1].

Cette bataille[2] tant tués que blessés nous coûta 500 hommes et plus[3]. Quant aux ennemis, nous ignorons quelle fut leur perte positive, mais il est à présumer qu'elle fut considérable[4], car après qu'ils eurent quitté cette montagne, on ne voyait que fossés remplis de cadavres d'hommes et de chevaux.

---

dragons, les chasseurs, les carabiniers mettre pied à terre et, parmi les boulets qui venaient s'enfoncer dans la terre vaseuse et mourir à leurs pieds, donner tranquillement l'avoine à leurs chevaux » (Chuquet, *Valmy*, p. 215), et ce fut alors qu'il renonça définitivement à l'attaque.

1. L'attaque des ennemis fut au contraire « très molle » suivant Dillon, *Compte rendu*, p. 33.

2. La canonnade de Valmy et non l'engagement des Islettes.

3. De 250 à 410 hommes suivant les évaluations extrêmes.

4. De 184 à 400 hommes.

CHAPITRE XXVI

CHARIVARI DES ENNEMIS PENDANT LA NUIT. — NOUS LES ENVELOPPONS. — REPROCHES DU ROI DE PRUSSE AUX PRINCES ÉMIGRÉS. — LOI CONTRE LES MARAUDEURS.

20 septembre. — Nous et les ennemis passâmes la nuit en bataille comme le long du jour.

Quoique les ténèbres eussent fait cesser le feu des tirailleurs, le silence ne régnait point. Les ennemis avaient allumé une grande quantité de feux et se mirent à hurler toute la nuit; ils vomissaient mille imprécations contre nous; ils eurent même la sotte imprudence de nous défier avec une corne de vacher. De notre côté nous leur répondîmes : « Lâches! que ne descendez-vous de votre montagne; nous voici prêts

à vous recevoir; mais non, vils esclaves de la tyrannie, vous voulez des victoires exemptes de dangers. S'il y avait encore parmi nous des traîtres capables de nous livrer entre vos mains pour de l'or, vous ne rougiriez point de le faire; ce sont là vos genres de victoires; vous abandonnez celles que couronne la bravoure; elles vous semblent trop fatales. »

(*21 septembre*). — Le lendemain, nous restâmes encore en bataille, et comme l'ennemi n'osa descendre sur nous et que nous n'osâmes monter contre eux vu le grand avantage de leur poste; on ne fit rien. Pendant que nous les tenions en respect, une colonne des nôtres s'étendit et campa sur leurs ailes, principalement sur leur droite; après quoi, accablés de fatigue, de sommeil et de faim, nous retournâmes sous nos tentes qu'un ouragan avait mises en pièces. Les ennemis dressèrent aussi les leurs sur leur champ de bataille.

Septembre. — Cependant le roi de Prusse,

considérant que ses alliés ne pouvaient forcer le passage des Islettes, que lui-même ne pouvait les secourir, que, loin de là, il était bloqué et n'avait d'autre retraite que le chemin de Grand-Pré ; qu'il ne pouvait avancer vers Paris ; car s'il se fût mis en mouvement, nous avancions derrière son armée, et alors, à même hauteur qu'elle, nous l'aurions vigoureusement attaquée en queue ; tandis que les camps de Châlons, de Soissons, de Paris (chacun de 40,000 hommes au moins) l'auraient écrasé en tête[1]. Quand même d'ailleurs il aurait pu conduire jusqu'à Paris la saine partie de son armée, il n'aurait jamais pu pénétrer dans cette ville ; car outre qu'elle était protégée par des retranchements, des batteries formidables, et une multitude de guerriers déter-

1. Il y eut quatre camps de fédérés et de volontaires : à Châlons, Reims, Soissons et Meaux. 40,000 hommes environ, et très indisciplinés pour la plupart, furent concentrés en septembre à Châlons ; mais on ne comptait que 2,400 hommes à Meaux.

minés à vaincre ou à mourir, il avait à essuyer la fureur des femmes qui, du haut de leurs maisons, l'auraient accablé de [bûches, de[1]] pierres, de tuiles et de tous les lourds ustensiles de leur ménage ; le roi de Prusse, dis-je, considérant toutes ces choses, assembla les princes français émigrés, et leur tint à peu près ce discours[2] :

« Est-ce donc ainsi que se réalisent vos promesses ? Selon vous, nous devions aller à Paris sans tirer un coup de fusil ; vous m'aviez promis qu'à notre entrée en France, vos troupes de ligne se joindraient à nous

---

1. Mots rayés dans le manuscrit.

2. Dès le 1er septembre, le duc de Brunswick reprochait « avec beaucoup de sévérité » aux émigrés, dans la tente du roi de Prusse, « tout ce qu'ils avaient dit de la facilité d'une expédition en France ». (*Réminiscences* du prince royal, dans les *Documents relatifs aux campagnes en France,* trad. MÉRAT, Paris, 1848, in-8°, p. 21.) Cf. p. 115, n. 1. — Le 5 octobre, Dumouriez apprenait que les reproches avaient été renouvelés par le roi lui-même, après Valmy (voy. DILLON, *Compte rendu,* p. 91 ; DUMOURIEZ, *Mém.,* t. III, p. 81 ; *Moniteur* du 14 novembre 1792, p. 1353, col. 1 ; cf. CHUQUET, *Retraite,* p. 159).

et qu'aussitôt les volontaires sans courage et sans discipline [selon vous[1]], seraient dispersés. Eh bien ! les avez-vous vus, ces volontaires, de concert avec l'infanterie de ligne nous disputer si vigoureusement le passage de La Croix-aux-Bois ? Avez-vous vu toute cette cavalerie et cette infanterie formidables prêtes à charger sur nous, si nous eussions avancé ou reculé. L'imprenable poste des Islettes est défendu par des volontaires pour la plupart ; avez-vous vu le terrible feu de leurs artilleries ? Ils m'ont renversé mes escadrons les plus hardis. En pays ennemi, dans une plaine sèche et stérile, bloqué de toutes parts, qu'ai-je à attendre maintenant, sinon d'être vaincu ? Voilà pourtant l'état où vous me réduisez. Est-ce donc ainsi que vous osez vous jouer des rois ?... »

A cela les émigrés répondirent : qu'ils ne pouvaient imaginer que les troupes de ligne

1. Mots rayés dans le manuscrit.

eussent pu se décider à combattre contre leurs capitaines, leurs colonels, leurs chefs et leurs parents pour la plupart.

Pendant ces entrefaites, comme la maraude et même le pillage étaient fréquents dans notre armée, le général Dumouriez fit, contre ce désordre, une loi qui condamnait les coupables à avoir la moitié de la tête et les deux sourcils rasés, à être dégradés et renvoyés de leur corps, comme indignes de porter les armes pour leur patrie[1].

L'ennemi ne pouvant attaquer sans risque l'ensemble de notre armée épiait les occasions de la détruire par détail. Ayant un jour appris qu'un régiment de nos chasseurs cantonnait à quelques lieues de là, ils allèrent la nuit les surprendre, forts

---

1. Cette punition, dont Dumouriez avait eu l'idée dès le mois de juillet, au camp de Maulde (Chuquet, *1re invasion*, p. 66) avait déjà été prononcée auparavant contre les fuyards de Montcheutin (Dumouriez, *Mém.*, t. III, p. 32) et devint ensuite d'usage, dans toute l'armée, contre les maraudeurs (Money, *Souvenirs*, p. 144, sq).

de 5,000 hommes, tant cavalerie qu'infanterie et canons. Nos gens attaqués se défendent, tuent 15 Prussiens et font quelques prisonniers. Mais se voyant sur le point d'être enveloppés, ils hâtèrent leur retraite avec la perte de 5 hommes seulement[1].

---

1. Marquant ne donne pas la date exacte de cet engagement, qui est probablement celui du 23 septembre.

CHAPITRE XXVII

SUSPENSION D'ARMES. — PROPOSITIONS DES DEUX PARTIS. — CONVOI REMARQUABLE. — QUEL PARTI PREND LE ROI DE PRUSSE. — DUMOURIEZ VA DANS LA FLANDRE AVEC UNE PARTIE DE SON ARMÉE. — UNE AUTRE ARMÉE AUTRICHIENNE ATTAQUE THIONVILLE AVEC PERTE.

Septembre. — Cependant les Prussiens bloqués par trois côtés ne pouvaient recevoir que de Verdun des vivres et de l'argent, que nous leur enlevions de temps en temps; de sorte que pressés par la faim au point de manger leurs chevaux, ils demandèrent une suspension d'armes de quelques jours pour entrer en pourparlers; ce qui leur fut accordé. Ils eurent l'imprudence de nous demander ce qu'on leur donnerait pour

qu'ils s'en retournassent chez eux. Nous leur répondîmes qu'ils iraient revoir leur pays, quand nous le leur permettrions.

Le roi de Prusse d'abord indigné d'une réponse aussi fière, resta quelques jours en repos, parce qu'il fondait quelque espoir sur la manœuvre de nos traîtres. Voici le fait.

Comme, à leur tour, les ennemis nous barraient les vivres du côté de Verdun, Sedan et Châlons, nous n'en pouvions tirer que de Vitry-le-François qui, à la vérité, nous fournissait suffisamment; mais l'éloignement de quinze lieues par des chemins rendus impraticables par les mauvais temps, fit que notre armée manqua de pain quelques jours, en sorte qu'on fut obligé de nous donner du biscuit. L'ennemi savait qu'il nous arrivait un gros convoi, et que l'officier conducteur le lui avait promis. Voilà sur quoi il fondait son espoir; nous aurions eu faim; nous nous serions peut-être livrés au murmure et au désordre, et il aurait pu nous battre.

Ce convoi (400 caissons de pain et 200 voitures de fourrage) escorté par 1,000 hommes de cavalerie, 800 volontaires parisiens, avec quatre pièces de canon, était conduit par un lieutenant-colonel qui nous conduisait droit au camp de l'ennemi. Nous étions déjà à une portée de carabine d'une de leurs grand'gardes, lorsqu'un de nos hussards qui était en avant, revint, bride abattue, nous avertir du danger et faire retourner les voitures au grand galop. Nous reprîmes le bon chemin, pendant lequel quelques cavaliers galopèrent sur un renard qu'ils tuèrent après lui avoir donné maints coups de pistolets et de sabre ; ce qui donna l'alerte à l'arrière-garde du convoi, croyant que l'ennemi attaquait. Nous arrivâmes au camp au grand plaisir de nos frères d'armes.

Ce coup manqué, le roi de Prusse considérant que nous venions encore de lui enlever un petit convoi avec un riche trésor, que ses soldats affamés désertaient par bandes, que ses chevaux dépourvus de fourra-

ges crevaient chaque jour, résolut pour cette fois de battre en retraite et d'aller passer le quartier d'hiver à Verdun, Longwy, Stenay et Mouzon. Mais autant de fois il tenta le passage, autant de fois il fut repoussé. Les émigrés et les Autrichiens voulurent encore se joindre aux Prussiens, mais leurs efforts furent toujours inutiles.

Les ennemis considérant que la misère et la maladie minaient leurs armées de plus en plus, et que s'ils tardaient davantage à sortir d'une situation si funeste, il nous serait facile de les massacrer sans qu'il en échappât un seul, crurent ne pouvoir davantage différer leur retraite. Ils demandèrent donc à nos généraux quelles seraient les conditions. Il y eut à ce sujet des sentiments différents. Le général Kellermann voulait que tandis que nous tenions nos ennemis dans nos filets, nous n'en laissions échapper aucun. Dillon, au contraire, voulait qu'on les laissât retirer, sans leur imposer aucune condition sous prétexte de ménager

le sang français. Le général Dumouriez dit qu'il fallait effectivement ménager le sang des Français, mais aussi qu'il fallait ménager leur honneur et leur gloire[1]. Il fut conclu que les ennemis sortiraient de France, pourvu que les Prussiens nous rendissent Verdun et Longwy, [en les livrant[2]] dans le même état où ils les avaient trouvées, c'est-à-dire avec toutes les pièces d'artillerie, munitions de guerre, etc., et que l'empereur payerait les frais de la guerre et les indemnités des ravages que ses gens avaient

---

1. Les négociations durèrent du 21 au 29 septembre. Dumouriez espérait détacher les Prussiens de l'alliance autrichienne et des émigrés. Il ne réussit pas ; mais ces huit jours d'attente furent tellement funestes à l'armée prussienne qu'elle dut battre en retraite le 30. Kellermann aurait voulu, même après Valmy, se retirer sur Châlons ; puis il se rallia aux vues de Dumouriez (CHUQUET, *Retraite*, p. 87, 130, sq., 173, 177, sq., 199). Dillon conseillait secrètement aux Prussiens de faire la paix et d'évacuer le territoire, car le désordre que produirait la république en France amènerait sûrement, espérait-il, une restauration monarchique (*ibid.*, p. 97, sq.).

2. Mots rayés dans le manuscrit.

commis sur notre territoire. Les ennemis pour se tirer d'un si grand danger, acceptèrent, sans balancer, ces conditions.

Incontinent le général Dumouriez descendit en Flandre avec 45,000 hommes, pour aller, dit-on, secourir Lille assiégée par une autre armée autrichienne[1].

Quelque temps auparavant, les émigrés et les impériaux s'étaient aussi avisés d'attaquer Thionville. La garnison leur en montra les clefs, en leur disant, que s'ils vou-

---

1. Dumouriez passa d'abord par Paris, où il arriva, dit-il (*Mém.*, t. III, p. 109), le 16 octobre : date erronée et qu'il faut, sans aucun doute, avancer de quelques jours. Il se rendit ensuite en Flandre (il était à Cambrai le 19). Avant de quitter l'armée, il avait renvoyé Beurnonville vers le nord, avec 40,000 hommes (dont près de la moitié distraits de l'ancienne armée de Sedan ; cf. p. 124, n. 2). Kellermann devait suivre la retraite de Brunswick, en même temps que Dillon, auquel Dumouriez confia le commandement de ce qui restait des troupes de Sedan (16,000 hommes environ). Le corps de Dillon fut officiellement désigné sous le nom d'armée des Ardennes (3 octobre). Voy. l'ordre de bataille de cette armée, dressé par Money (*Souvenirs*, p. 115) et par Galbaud (*ap.* Mérat, *Verdun en 1792*, Paris, 1849, in-8°, p. 138-140).

laient les avoir, ils les viennent chercher. Ceux-ci croyant sans doute qu'on allait leur ouvrir les portes de bonne grâce, s'avancèrent avec confiance. Mais à peine furent-ils à portée, qu'on tira sur eux des bordées de canons chargés à mitraille dont ils furent mis en grand désordre ; au même instant, la garnison fit sur eux une sortie si vigoureuse, qu'elle humecta toute la plaine de leur sang, et les délivra de la tentation de revenir une autre fois[1].

1. Le siège de Thionville dura du 23 août au 16 octobre.

CHAPITRE XXVIII

AFFAIRE D'AUTRÉCOURT. — LES ENNEMIS SE RETIRENT SUR LES HAUTEURS DE VERDUN. — RAVAGE FAIT PAR EUX. — ESCARMOUCHES DE FRÂNA.

Septembre. — Cependant, les Prussiens ne commençaient point leur retraite ; tant cela leur semblait pénible. Nous vîmes bien qu'ils ne s'en mettraient point en devoir, si nous ne leur donnions en cela un coup d'épaule.

29 septembre. — Notre brigade (les 2e et 10e dragons) eut ordre de rendre ses effets de campement et d'aller avec nos hussards

n° 5[1] cantonner à Passavant[2], gros village bourbeux, distant de deux lieues et demie du camp des Autrichiens, dont 800 étaient à deux lieues de nous, dans des villages qu'ils mettaient à contribution de tout.

1er octobre. — M. Dillon nous mena à eux pour les envelopper tous. Il conduisit deux bataillons d'infanterie et les hussards sur Sivry où étaient presque tous les 800 ennemis ; tandis que M. Neuilly, commandant de notre brigade, nous fit filer au trot le long du bois pour leur couper la retraite et les mettre entre deux feux. A la sortie de la forêt, nous aperçûmes sur notre gauche et notre droite les dragons de Latour et de

---

1. La brigade comprenait donc trois régiments. Elle était placée sous le commandement de Neuilly, officier de carrière, au service depuis 1758, colonel du 10e dragons le 5 février 1792, promu maréchal de camp le 1er octobre 1792. Sa nomination fut confirmée le 3 février 1793 ; mais il émigra en mai. C'était un « officier général excellent... propre à tout » (Dumouriez à Servan, le 11 septembre 1792, *ap.* MORTIMER-TERNAUX, *Hist. de la Terreur*, t. IV, p. 537).

2. Marquant écrit : Passe-à-vent.

Cobourg[1] qui, à notre aspect, se retirèrent avec leurs vedettes. Tandis que la brigade reste sur la hauteur, notre compagnie, au nombre seulement de 24 hommes, formant l'avant-garde, descendit dans le village d'Autrécourt[2] pour le fouiller. L'ennemi en était déjà sorti. Mais une compagnie de grenadiers hessois en gardait le pont, qui est à l'issue du village [au delà près d'un petit pré[3]]. Le commandant de la brigade nous ordonna de déboucher le passage : nous enfilons alors une rue qui faisait angle obtus avec le pont et qui nous masquait jusqu'à son entrée. Nous descendons au grand galop, le sabre levé. L'ennemi nous attend de l'autre côté, aussi ferme qu'un mur. Le pont est si étroit qu'on n'y peut galoper que deux

1. Les dragons de Latour et de Cobourg étaient deux des régiments de cavalerie les plus célèbres de l'armée autrichienne. Ils firent ensemble à Jemappes, le 6 novembre, une charge restée fameuse.

2. Marquant écrit : Outrécourt.

3. Mots rayés dans le manuscrit.

de front. On fait sur nous le feu de file, mon cheval tombe et faillit à rouler dans la rivière, je le crois tué d'une balle; mais ayant été seulement heurté avec violence par un troisième cheval de front, il se relève incontinent et continue sa course. Les ennemis déjà mis en désordre par 7 ou 8 qui me précédaient, s'enfuyaient à la débandade, jètant pour la plupart et leurs sacs et leurs armes. Ils furent défaits en un clin d'œil, car, à la sortie du pont, courant sur un Hessois qui me présente sa baïonnette, je saute à côté, en lui déchargeant sur la tête un grand coup de sabre dont il tomba le crâne ouvert. Sans ralentir mon cheval je vole sur un autre, qui, voyant la plupart de ses camarades étendus, me demanda la vie d'un air si intéressant que je la lui accordai de bon cœur, après qu'il eut rendu ses armes. Deux de mes camarades s'emparent de lui pour le conduire au village; je tourne les yeux pour découvrir de nouvelles victimes, mais tous déjà baignaient dans leur sang.

M. Neuilly en entrant sur le champ de bataille, rencontra un Hessois prisonnier conduit par deux dragons auxquels il dit : « Quoi, vous faites grâce à ce coquin ! » et en même temps, il lui plongea dans le ventre son épée jusqu'à la garde.

On ne voyait plus là d'autres ennemis que leur officier fuyard, atteint par deux dragons qui, pour le faire marcher au village, le menaçaient de leurs sabres ; car celui-ci regardait souvent derrière pour apercevoir du secours ; il semblait même vouloir s'échapper, un des deux dragons le menaça de le percer, s'il ne se dépêchait de marcher. Alors M. Neuilly, fondant sur le dragon, lui cria, la pointe de son épée au corps : « Quoi dragon ! vous oseriez frapper Monsieur ! Monsieur est officier ! c'est mon ami ! il est prisonnier ! le premier qui l'insultera aura affaire à moi ! » Et il tendit la main à l'Hessois[1].

1. C'était le lieutenant Lindau, par l'intermédiaire duquel Dillon essaya, sans succès, de négocier avec le landgrave

A l'exception de trois prisonniers, tout ce détachement au nombre d'une quarantaine, fut massacré, parce qu'ils ne voulaient pas se rendre de peur d'être pendus, comme leur chef (premier fuyard) les en avait menacés.

Ils furent assez maladroits pour ne nous tuer qu'un cheval de toute leur décharge.

Cependant, nos fantassins et hussards, arrivés vis-à-vis les Impériaux, auraient chargé sur eux, si après s'être un peu canonnés de part et d'autre, ils n'eussent eu à passer la rivière. Pendant que nos gens défilaient et pouvaient à peine avancer ainsi que l'artillerie (tant les champs étaient bourbeux), les ennemis battaient en retraite et vinrent passer au-dessus de nous avec leur cavalerie et leurs canons, sous la protection d'une forte

---

de Hesse-Cassel, ce qui le rendit suspect à la Convention, et lui valut sa révocation. Plus tard, il comparut au tribunal révolutionnaire et fut condamné à mort (Dillon, *Compte rendu*, p. 46, 53, sq., 89; Money, *Souvenirs*, p. 93; cf. Wallon, *Hist. du tribunal révol. de Paris*, Paris, 1880-82, 6 vol. in-8°, t. I, p. 298, et t. III, p. 180, sq., 196, 198, 212; Chuquet, *Retraite*, p. 186, n. 1).

colonne d'infanterie qui attendait en bataille au-dessus des vignes que nous venions à monter. Mais n'ayant avec nous ni canon, pas même un fantassin, nous n'osâmes rien tenter; nous nous retranchâmes même dans le village, de peur de leur mitraille. Mais ils se hâtèrent de passer, car nos gens les suivaient.

Pourtant notre brigade monta, l'ennemi n'étant pas encore éloigné. On donna des ordres réitérés pour faire arriver le canon; mais lorsqu'il nous parvint, notre proie nous était échappée.

Si M. Dillon eût joint à notre brigade, une seule pièce de canon avec un demi-bataillon d'infanterie, nous mettions l'ennemi entre deux feux, et il ne pouvait nous échapper.

Dans cette affaire, nos hussards perdirent par le canon un homme et deux chevaux.

En retournant à nos cantonnements, nous emmenâmes une voiture de viande et de pain, que les Hessois venaient de se faire donner à Autrécourt.

Si cette action ne nous réussit point à notre désir, au moins elle nous procura un grand avantage, car elle répandit tellement l'effroi dans le camp des ennemis que, tout ahuris, ils partirent la nuit même et se retirèrent sur les hauteurs de Verdun[1].

2 octobre. — Le lendemain, nous allâmes cantonner dans les mêmes villages que les Autrichiens venaient d'occuper: les habitants nous reçurent à bras ouverts et pleuraient de joie de nous voir.

---

1. L'affaire d'Autrécourt, que Chuquet place par erreur comme se rapportant à la défense des Islettes (*Valmy*, p. 256 sq.) et qui est en réalité un des premiers épisodes de la retraite des alliés (*Retraite de Brunswick*, chap. V: l'évacuation du territoire, p. 185, sq.), nous est connue surtout par le rapport de Dillon à Dumouriez du 1er octobre 1792 (*ap.* Mortimer-Ternaux, *Hist. de la Terreur*, t. IV, p. 549, sq.): « L'intrépidité et la promptitude des dragons, disait Dillon, est au-dessus de tout éloge. Le général Neuilly a tué le premier Hessois de sa main. » Leur action, ajoutait-il dans son *Compte rendu*, p. 45, a été « aussi vigoureuse qu'extraordinaire ». Marquant (dont il faut rapprocher Money, *Souvenirs*, p. 84, sq., texte omis par Chuquet) complète le récit officiel, et le corrige en ce qui concerne Neuilly.

3 octobre. — Ils nous dirent que si nous eussions poursuivi l'ennemi à l'affaire de l'avant-veille, nous les aurions tous pris ou massacrés; vu qu'outre qu'ils sont lambins et si pesants, qu'il faut à la plupart lever le pied pour monter à cheval, ils étaient déconcertés et éperdus. Les pauvres gens nous déplorèrent ensuite leur malheureux sort. Les ennemis leur avaient enlevé tous leurs bestiaux, leur butin, foulé leurs moissons, vendangé leurs vignes, brûlé leurs échalas et coupé une partie de leurs ceps et de leurs arbres fruitiers. Et ils nous ajoutèrent que si nous eussions encore tardé d'un jour notre arrivée, ils auraient été réduits à mourir de faim, car il leur était déjà ordonné de livrer aux ennemis le peu de grains qui leur restait.

4 octobre. — Notre armée vint dresser ses tentes où l'ennemi venait de décamper, sur une haute et longue colline garnie de bois, entre Clermont et Verdun. Pour notre brigade, elle descendit à la ferme de Frâna,

où les Autrichiens venaient de tout piller, nous y vîmes les entrailles encore fumantes du nombreux bétail qu'ils avaient égorgé.

Il y a en face de cette ferme un bois occupé alors par nos ennemis. Les tirailleurs se fusillaient de part et d'autre; les nôtres commençaient à faire ployer les leurs, lorsqu'ils furent obligés de reculer devant deux de leurs batteries qu'ils sortirent de la forêt. Ils canonnèrent aussi notre division; mais ils ne nous blessèrent personne. Nous attendions leurs coups sans bouger, quand il nous arriva un renfort d'infanterie avec douze pièces de canon tant de 4 que de 8 et du 12. Dès nos premières décharges, ils se retirèrent. Nous nous avançâmes ensuite jusqu'au bord du bois, et attendîmes les ennemis au même endroit qu'ils venaient d'abandonner. Mais comme ils ne parurent point, nous retournâmes à nos postes[1].

---

1. Cet engagement eut lieu le 5 octobre. Voy. Dillon, *Compte rendu*, p. 49 et 55, sq.; Money, *Souvenirs*, p. 87-90.

Il y eut encore là plusieurs chamailles.

7 octobre. — Un jour, entre autres, un détachement de notre infanterie légère fit dans le bois un feu long et animé sur les tirailleurs ennemis ; on leur en tua quelques-uns et on leur fit 20 prisonniers.

Pourtant, les Autrichiens et les Prussiens qui s'étaient arrêtés sur les trois montagnes, qui, du côté de Paris, commandent Verdun, se disposaient à nous recevoir, car ils faisaient quantité de batteries redoutables ; ils avaient, entre autres, une redoute coupant le grand chemin, laquelle aurait renversé la colonne la plus formidable. Pour les faire débusquer, nous cherchâmes à nous emparer d'une de leurs montagnes, en les attaquant par le flanc du côté du midi.

CHAPITRE XXIX

NOUS NOUS PRÉPARONS A ASSIÉGER VERDUN : LES PRUSSIENS L'ÉVACUENT. — LEUR RETRAITE PÉNIBLE. — LEUR BARBARIE. — AFFAIRE DE SAINT-LAURENT. — ÉVACUATION DE LONGWY.

13 octobre. — La nuit du 13[1], l'armée de

1. Du 1er au 12 octobre, il y eut des engagements presque quotidiens, dans lesquels se signala surtout le 5e hussards, commandé par l'Alsacien Drouot, dit Lamarche. — La capitulation de Verdun fut signée le 12, la citadelle, occupée le 13, la ville le 14, et, le 15, la marche au delà de Verdun commença. Conformément à l'ordre de marche rédigé la veille (le 14) par Dillon, le 2e et le 10e dragons cantonnèrent le 15 à Grand-Bras et Petit-Bras, en avant de Verdun (Money, *Souvenirs*, p. 96). Le soir du 15, Dillon reçut son ordre de rappel (Dillon, *Compte rendu*, p. 1, sq., cf. p. 69 et 71), et, le lendemain 16, au soir, Valence, son successeur, prit le commandement (Money, *op. cit.*, p. 100). — Marquant, ne racontant que ce qu'il a vu, donne dans ce chapitre des renseignements non inexacts, mais incomplets, et qui, tels quels, constituent un intéressant complément à ce que l'on savait déjà de cette étrange poursuite des alliés par Kellermann et Valence.

M. Kellermann fila sur notre aile droite pour s'emparer d'un poste avantageux; ce que l'ennemi ayant appris leva son camp, à la faveur des ténèbres et d'une quantité innombrable de feux, et passa de l'autre côté de Verdun et de la Meuse.

Nous descendîmes incontinent sur la ville : il y avait sur les glacis plusieurs escadrons prussiens que nous et nos tirailleurs firent rentrer. On nous tira des remparts quantité de coups de fusil et de la citadelle quelques coups de canon. Notre infanterie approchait et le feu commençait à s'animer, lorsqu'on fit une suspension d'armes. Comme notre régiment faisait l'avant-garde, il surprit à Glorieux une berline et une grosse malle remplie de riche butin, appartenant aux ennemis; nous n'en profitâmes pas, car on nous le fit rendre.

14 octobre. — On nous envoya un détachement de 20 hommes éclairer un petit village, un peu au-dessous de la ville; nous n'y trouvâmes qu'un ennemi, mais sans ar-

mes et cassé de vieillesse et de maladies; il s'était caché dans une de ces cahutes qu'ils construisaient avec des débris d'armoires, de buffets et qu'ils couvraient prodigalement avec du blé en épi. Nous le laissâmes entre les mains des paysans qui l'insultèrent beaucoup.

Cependant, nos généraux étaient à Verdun pour traiter avec l'ennemi. Il fut derechef conclu que les Prussiens, dès le lendemain, évacueraient la place, que sous cinq jours ils seraient sortis de la France et qu'ils ne reprendraient point les armes contre nous avant seize années révolues.

On dit que M. Kellermann témoigna à M. Dillon son mécontentement, sur ce qu'il ménageait trop l'ennemi de son chef. On lui répondit que l'ennemi était trop défait et languissant pour évacuer la France avant le temps marqué, et qu'alors il pourrait à son gré les combattre sans violer les traités.

15 octobre. — Les ennemis, sommés de rendre la place pour le lendemain, se hâtè-

rent de l'évacuer. De notre côté, en cas de refus ou de retard, nous fîmes les préparatifs du siège. Nos batteries étaient dressées et nos boulets rougissaient déjà sur les grilles, lorsqu'à l'heure marquée, les Prussiens quittèrent la montagne de Belleville, et que nous entrâmes dans Verdun le 15 octobre, où nous ne fîmes que passer.

Nous les suivions de si près que non seulement nous dépassions leurs traînards, mais que nous voyions de temps en temps des débris de leurs colonnes, de leurs équipages et de leur artillerie qu'ils ne pouvaient traîner, bien qu'ils eussent pris tous les chevaux des laboureurs de la contrée. Mais ces chevaux, auxquels ils refusaient toute nourriture et qu'ils accablaient de coups et de fatigues, tombaient morts dans la boue; les lieux où ils avaient campé, les chemins où ils avaient marché en étaient jonchés. Dans l'espace de cinq quarts de lieue, j'en comptai jusqu'à 103. De sorte qu'ils furent obligés d'enterrer une partie de leurs munitions et d'at-

teler à leurs canons des vaches et des hommes. Nos volontaires trouvèrent quantité de boulets, de biscaïens et de poudre qu'ils avaient enfouis à côté de la route.

Nous les voyions quelquefois d'assez près et on les laissait retirer tranquillement selon les traités, qu'ils ne craignaient point de violer en pillant dans leur retraite tous les villages à leur portée. Nous ne pûmes nous empêcher de murmurer contre la clémence de nos généraux, en voyant nos villageois si misérables. Outre que les Prussiens leur avaient pillé tous leurs bestiaux, ceux même qu'on avait cachés dans les bois, ils avaient fracturé les portes, fenêtres et armoires, enlevé tout ce qui leur convenait et brisé ce qu'ils ne pouvaient emporter. Ils poussaient la barbarie jusqu'à dépouiller nos paysans des habits et chemises qu'ils avaient au dos et des souliers qu'ils avaient aux pieds. Plusieurs des nôtres ont payé de leur sang la répugnance qu'ils témoignaient à servir de tels monstres. Toutes ces choses

ne doivent point étonner; les chefs eux-mêmes montraient l'exemple à leurs soldats.

Ces raisons nous portèrent à les suivre sans relâche[1].

17 octobre. — Nous étions à Saint-Laurent et les Prussiens étaient campés à une petite demi-lieue de là. Nous y allâmes en bataille. Ces messieurs tirèrent d'abord le canon sur nous et nous blessèrent deux hussards : à ce nouveau défi, notre artillerie leur répondit avec indignation. Voyant que l'avantage n'était point de leur côté, ils nous envoyèrent un officier nous demander pour-

1. Au sortir de Verdun, les Français eurent devant eux toutes les troupes alliées (sauf le corps autrichien de Clerfayt, dirigé vers le nord, par Stenay, Virton et Arlon), qui marchaient sur une seule colonne, les Prussiens en queue. La marche fut pénible et lente, surtout le long de la forêt de Mangiennes du 14 au 17 octobre. L'*Historique du 2e dragons* (BRUYÈRE, p. 91) note deux combats : le 16 à Étain et le 18 à Mangiennes, c'est-à-dire aux deux extrémités de la forêt. Les dates données par Marquant semblent plus exactes. (Cf. MONEY, *Souvenirs,* p. 101 ; MINUTOLI, *der Feldzug,* p. 355 ; CHUQUET, *Retraite,* p. 195 à 199 et p. 206 à 208.)

quoi contre les traités nous les suivions de si près et les harcelions dans leur retraite. M. Neuilly, maréchal de camp, répondit à cet envoyé : « Quoi ! Monsieur, nous croyions que votre maître était à la tête de vrais guerriers. Mais nous voyons de plus en plus, et nous le voyons avec indignation, qu'il n'est qu'un chef de vils brigands. Quoi ! d'après ces mêmes traités, vous osez piller et ravager tous les villages de votre route ? Voilà pourquoi nous vous suivons de si près. Si nous entendons encore les villageois se plaindre de vos brigandages, nous tombons sur vous et aucun n'échappera à notre vengeance. »

L'officier ne répondit à ce reproche que par un haussement d'épaules.

18 octobre. — Le lendemain, nous revînmes au même endroit et y demeurâmes tout le jour, car nos ennemis n'avaient reculé que de 1,500 pas. Nous leur dîmes de hâter leur retraite, que le temps qu'on leur avait accordé allait expirer ; ils répondirent : « Nos

bagages et notre armée défilent devant nous qui formons l'arrière-garde; tombez sur nous et enlevez nos butins si vous voulez, car nous ne pouvons aller plus vite. »

Notre général leur procura des chevaux de voiture. Cependant, des hommes, des femmes même de village, armés de fusils, de fourches et de bâtons, allaient sur les traces des ennemis; s'ils en trouvaient quelques groupes délabrés, ils les attaquaient, les battaient et les pillaient. Comme la suspension d'armes avait lieu ce jour, nous allâmes en foule parmi les Prussiens. Nous leur portions du pain et de l'eau-de-vie. Ils ne se lassaient point d'admirer notre pain et l'excellence de notre caractère. Ces visites, qui eurent lieu à chaque trêve, firent déserter quantité de Prussiens et d'Autrichiens qui prenaient du service dans nos armées. Sur cela, les chefs ennemis vinrent prier nos chefs de ne pas nous permettre davantage d'aller dans leur camp : que leurs soldats s'échauffaient et s'écartaient déjà de la discipline.

Ils achevèrent pourtant de se retirer durant la nuit. Mais leur temps expirait et ils étaient encore sur notre territoire. On pouvait alors légitimement les battre. Mais loin de là, M. Dillon leur accorda deux jours de plus[1].

22 octobre. — Le 22, ils abandonnèrent Longwy comme ils l'avaient trouvé, et se retirèrent sur Luxembourg.

---

1. Le 18 octobre, Kellermann et Valence (non Dillon, cf. p. 165, n. 1) négocièrent la cession de Longwy pour le 22.

CHAPITRE XXX

POURQUOI LA DYSENTERIE RÉGNAIT DANS L'ARMÉE PRUSSIENNE. — COMBAT DE VIRTON.

Octobre. — Le roi de Prusse, qui était entré en France avec 60,000 hommes, en sortit avec seulement 20,000[1]. Ce n'est pas qu'il ait perdu tant de monde par le feu, mais bien par la maladie et la désertion. Le nombre de ses soldats qui se tournaient de notre côté est incroyable. Se passait-il une affaire ou les poursuivions-nous, qu'ils nous venaient trouver par bandes; combien en

1. Le chiffre exact des pertes subies par l'armée prussienne est inconnu. Les évaluations extrêmes vont de 6,000 (Témoin oculaire, *Campagne du duc de Brunswick,* Paris, an III, in-8°, p. 305) à 22,000 (Chuquet, *Retraite de Brunswick,* p. 210, sq.).

trouvâmes-nous, dans les bois de la Lorraine, qui avaient laissé filer leur armée pour ensuite se rendre à nous !

Presque tous les Prussiens étaient attaqués de la dysenterie et peu en échappaient. Mais c'est incompréhensible, dira-t-on : des hommes brisés aux travaux de la guerre et à l'intempérie des saisons succomberaient, tandis que les Français, novices dans le dur métier des armes, jouissent d'une santé gaillarde ! Eh oui ! ils succombent, et cela n'est plus étonnant, quand on considère la manière dont ils se comportaient en France.

D'abord, ils sont grands mangeurs, ou mieux ils ne gardent aucune discrétion ; trois Français se rassasieraient avec le repas d'un Prussien. Toutes les pommes de terre, les fruits, les légumes de la contrée, s'évanouirent sous leurs dents ; ils dévorèrent tout le miel des ruches sans conserver les mouches ; ils vendangèrent avidement sans attendre la maturité du raisin. Ils dévoraient les chairs comme des bêtes carnassières. On

fit ouvrir un grand Prussien mort d'indigestion, on lui tira du ventre sept livres de lard cru.

Nos paysans nous assurèrent que ces gens passaient tout le jour à manger et à faire cuire. Était-il donc possible qu'ils conservassent leur santé en mangeant de tant de choses différentes avec abondance et voracité ?

Leurs chevaux crèvent de faim et de fatigue parmi leurs tentes, et ils négligent de les enterrer et ces voiries leur font respirer un air de peste. Mal couverts et déchaus[sés], ils endurent des pluies continuelles et malsaines. Ils sont, d'ailleurs, si sales qu'ils font leurs excréments jusque là où ils prennent repos.

Voilà pourquoi les Prussiens furent affligés de cette maladie ; elle leur était si terrible que, dans leur camp, on ne voyait que tas de cadavres si mal couverts, que la plupart du temps on voyait sortir de terre des bras et des jambes. Les fossés de Verdun en

étaient remplis et l'air en était déjà si infesté, que la peste aurait eu lieu, si nous n'eussions été à l'arrière-saison.

Il en était presque de même des Autrichiens.

23 octobre. — Ceux-ci, hors de notre patrie, rôdaient encore sur nos frontières, tant ils avaient de peine de quitter la France. Nous marchâmes pour les repousser plus loin[1].

Pour cet effet, comme nous passions la nuit au bivouac, au-dessus du village de Malmaison, les ennemis, au nombre de 2,500, nous envoyèrent une bordée de ca-

---

1. Lorsque les Austro-Prussiens furent sortis de France, Valence, avec l'armée des Ardennes, eut à rallier, par Givet, l'armée de Belgique (ancienne armée du Nord), que commandait Dumouriez. Le corps autrichien de Clerfayt devait suivre parallèlement la même route, par le Luxembourg, car il était, lui aussi, appelé en Belgique (cf. p. 170, n. 1). D'autre part, Clerfayt n'avait pas participé aux négociations de Kellermann et Valence avec les Austro-Prussiens, et on devait éviter qu'il assaillît, par la droite, l'armée des Ardennes. Enfin, Valence, instruit par l'exemple de Dillon, craignait peut-être « que son inaction fût remarquée par le pouvoir exécutif. » (MONEY, *Souvenirs*, p. 111.) De là, la pointe sur Virton, que raconte Marquant.

nons. Nous, à peu près le même nombre qu'eux, leur répondons. Ils se retranchent sur la tour, d'où nous les faisons bientôt débusquer; ils se retirent ensuite sur Saint-Mard[1] et Virton, et occupent une partie des bois voisins. Nous avançons; mais un épais brouillard survient et nous empêche de rien hasarder; nous nous contentons seulement de nous emparer des meilleurs postes. Cependant, le soleil ayant dissipé les ténèbres, notre artillerie, sur trois batteries de canons de 8 et de 12, commença à ronfler sur les groupes de leur infanterie, qui remplissait les rues et les jardins, et sur leur cavalerie, qui était au delà. Ils avaient deux batteries, dont l'une, quoique protégée par une petite chapelle, fut néanmoins démontée deux fois.

Pendant que l'artillerie ronflait opiniâtrément de part et d'autre, nos tirailleurs attaquaient, autour du village, l'infanterie autrichienne.

---

1. Marquant écrit : Saint-Marc.

taires du 1er bataillon de la
rieure, qui s'étaient si bien
poste des Islettes[1], disposés
lleurs, reçurent ordre de faire
nt-Mard pour faire reculer les
ls font plus ; commandés par
bard, ils se mettent en bataille,
rge, entrent dans le village et
ne violente mousqueterie sur
s, qui évacuent l'endroit. Im-
l'issue du village, il y a une
de laquelle il y a une hauteur

llon de Charente-Inférieure, commandé
ait d'abord fait le service de place à Mont-
Verdun. Lorsque Verdun capitula, les vo-
oralisés, voulurent se retirer sur Châlons.
lettes, ils communiquèrent leur décourage-
res troupes qui garnissaient le passage, et
à la retraite, de sorte que, pendant toute la
septembre, les Islettes restèrent sans défense.
cessa que le lendemain. Le bataillon se fit
arquer par sa bravoure à la défense des
nment le 17 septembre. (CHUQUET, 1re *inva-*
sq., 230 ; *Valmy*, p. 67, 70, sq., 161, n. 3,
ut ensuite incorporé à l'armée des Ardennes.

occupée par un jardin enclos de murailles. Les Autrichiens, rassemblés derrière cet abri, font rouler un feu violent sur nos volontaires, qui, s'indignant contre le danger, courent à eux. Le pont n'est pas assez large, ils n'y passent qu'une partie, tandis que le reste se jette au milieu des eaux, qu'il traverse avec peine. Pendant ce trajet, l'ennemi redouble son feu ; mais nos gens, arrivés à l'autre rive, les fusillent en avançant et courent même dessus, la baïonnette aux reins. L'infanterie autrichienne, effrayée d'un tel courage, se retranche autour de sa cavalerie, qui recule bientôt elle-même à l'aspect de nos tirailleurs à cheval.

Le 1er bataillon de la Charente s'est sans doute ici couvert de gloire, mais il en doit céder une portion aux tirailleurs des 2e et 10e régiments de dragons. Ils les ont toujours soutenus dans cette journée ; les tirailleurs ennemis voulaient-ils escarmoucher ce bataillon épars, nos dragons les mettaient en fuite dans le moment. En un mot, ils ont

passé la rivière avec eux et [souvent[1]] ce n'était qu'à côté d'eux qu'ils tiraient sur l'ennemi.

Les Autrichiens, chassés de Saint-Mard, évacuèrent sans peine le bourg de Virton devant nos grenadiers de la réserve et nos hussards nº 5.

Ils s'étaient arrêtés sur la crête de la hauteur, où ils semblaient nous y attendre de pied ferme, car nos tirailleurs avaient beau les fusiller, ils ne bougeaient point, sinon pour leur riposter. Il y avait, de l'aile gauche de l'ennemi à notre aile droite, une longue haie derrière laquelle filait notre infanterie baissée ; je vis, à l'autre bout, les Autrichiens dans la même haie former une embuscade. Je pique mon cheval et je cours dire à nos gens de ne point avancer, que, plus haut, on leur tendait un piège. J'ajoutai : « Voyez l'ennemi dans ce moment, il ne rompt pas d'une ligne ; qu'il charge sur

1. Mot rayé par Marquant.

vous, qui êtes épars, il peut vous vaincre ; notre cavalerie, qui s'avance, est encore trop éloignée pour vous secourir. Nous autres flanqueurs, nous ne pourrions soutenir pour vous le choc de leurs escadrons. N'avancez donc pas davantage ; si vous voyez les flanqueurs dragons et hussards tirailler l'ennemi de si près, c'est qu'ils ont, plus que vous, la facilité de se retirer promptement, si c'est nécessaire. »

Pendant que les ennemis faisaient siffler leurs balles à nos oreilles et que nous en usions de représailles, notre cavalerie et nos canons arrivaient. Dès que les Autrichiens virent disposer la batterie, ils se hâtèrent de se retirer contre un bois distant d'une grande demi-lieue de Virton. Nous les suivîmes et battîmes au canon leur arrière-garde, car le reste filait en avant. Nous aurions probablement chargé sur eux, s'ils n'eussent eu les croupières dans le bois[1], et s'ils n'eussent

1. C'est-à-dire, s'ils n'eussent été adossés au bois.

été comme retranchés derrière des fossés et des tas de pierres brutes.

Dès qu'ils furent entièrement retirés, nous cessâmes notre poursuite et revînmes gîter dans Virton et Saint-Mard, dont les habitants avaient abandonné leurs maisons et fui dans les bois avec leurs bestiaux. Ils furent pillés. On accusera peut-être les Français, qui combattent pour les droits de l'homme, d'avoir imité le brigandage de leurs ennemis. Mais ils n'agirent pas ainsi sans raisons. Les habitants de ces deux endroits étaient coupables à notre égard : 1° d'avoir suivi leurs armées en France et de s'y être enrichis des dépouilles de nos malheureux paysans ; 2° d'avoir, durant le combat, tiré sur nous : un tirailleur de notre régiment fit même rendre les armes à deux d'entre eux ; 3° parce qu'en fuyant, nous crûmes qu'ils nous regardaient comme des scélérats. Nous étions d'ailleurs fort minables, et l'on assure que le général avait dit que ceux qui trouveraient une paire de souliers, une chemise

à échanger contre de mauvaises, pouvaient le faire. Ainsi, le soldat s'empara de ce qu'il put et fit main basse sur la volaille et quelques porcs. Les officiers eux-mêmes nous distribuaient par seaux[1] le vin et l'eau-de-vie qu'on trouvait dans les caves. Quelques habitants qui restèrent en furent quittes pour régaler à peu de frais ceux qui étaient logés chez eux.

Le lendemain, dès la petite pointe du jour, comme nous étions en plaine en cas d'irruption, nous vîmes les habitants de Virton et de Saint-Mard revenir du bois, chargés de ballots. Ils se plaignirent à nous de ce qu'on les avait pillés ; nous leur répondîmes : « Il vous fallait être honnêtes gens et ne point quitter vos maisons. »

L'ennemi ne paraissant point, nous quittâmes la province de Luxembourg et retournâmes en France avec quatre drapeaux autrichiens.

---

1. Par sciaus (orthographe de Marquant).

La gazette rapporte que dans cette affaire, où commandaient MM. Neuilly et Lamarche, nous leur tuâmes deux cents hommes. Mais le soir même, il nous arriva une bande de déserteurs qui nous dirent que le nombre de leurs morts se montait à quatre-vingts. Pour nous, nous eûmes deux hommes tués et huit blessés.

Pendant ce combat, le canon ronflait à Longwy et à Montmédy, en réjouissance de ce que notre pays était délivré des ennemis.

CHAPITRE XXXI

DÉLIVRANCE DE LILLE. — DESCENTE DE NOTRE ARMÉE DANS LES PAYS-BAS. — PRISE DE MONS. — VICTOIRES DE DUMOURIEZ.

Octobre. — Sur la fin de septembre, les Impériaux étaient venus assiéger Lille. Ils en commencèrent vivement l'attaque vers le 20[1] et la garnison songea à se défendre avec vigueur. Avant que l'ennemi commençât à faire jouer la bombe, on entendit dans son camp un tumulte joyeux et une grande musique. Nos assiégés croyaient que cette réjouissance provenait de quelques victoires remportées sur nous. Mais nos ennemis ne célébraient que l'arrivée de leur princesse Christine. Le commandant de Lille, qui en-

1. Le siège commença le 24 septembre ; le bombardement dura sept jours, du 29 septembre au 5 octobre ; le siège cessa le 6 et les Autrichiens se retirèrent le 7.

tendait ceci, dit aux soldats : « Parbleu, voilà une belle musique ! mais il y manque des bassons ; allons, canonniers, il faut y suppléer ; à vos pièces ! » Et alors la canonnade commença de part et d'autre avec acharnement[1].

Il y avait déjà plusieurs jours et plusieurs nuits que l'ennemi bombardait la place. La flamme faisait déjà d'horribles ravages dans la ville. Mais les Français, sans s'effrayer d'un si grand danger, travaillaient constamment à arrêter les progrès de l'incendie et l'effet de la bombe, tandis que les autres, sur les remparts, canonnaient les ennemis

---

1. « Les Autrichiens, après avoir ralenti leur feu dans la journée du 3 octobre, l'avaient recommencé le lendemain avec... vivacité. Ce redoublement de fureur... fut, dans le temps, attribué à l'arrivée de l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, au camp autrichien. Cette princesse fut même accusée alors d'avoir dirigé en personne les batteries... Mais ce fait... n'a été appuyé d'aucun témoignage authentique. Néanmoins, répandu alors parmi les Lillois avec toute l'exagération patriotique, il concourut encore à augmenter leur enthousiasme. » (*Victoires et conquêtes*, t. I, p. 54, sq.)

sans aucune relâche. Nos gens, loin de se lasser ou de s'intimider, ne faisaient que de s'aigrir contre le péril. Ils firent sur l'ennemi un feu cruel. Il y avait déjà sept jours et sept nuits que les bombes et boulets roulaient de part et d'autre et Lille voyait déjà quatre cents maisons incendiées et plusieurs temples écrasés, lorsque la garnison fit sur l'ennemi une sortie si terrible que la terre était jonchée des cadavres autrichiens[1]. On assure que, dans leurs retranchements, on marchait dans le sang jusqu'au-dessus de l'oreille du soulier. Le reste des Impériaux trouvèrent leur salut dans leur fuite. Ils furent donc forcés de lever le siège de Lille le 29 septembre.

Ainsi, le général Dumouriez, qui arrivait au secours de Lille, alors délivrée, marcha sur Mons[2].

1. Que toute la terre s'abreuvait du sang des ennemis (variante, rayée dans le manuscrit).

2. L'offensive de Dumouriez en Belgique commença le 28 octobre.

Cependant M. Valence, successeur de M. Dillon, qui, inculpé de trahison, rendait compte de sa conduite à l'Assemblée nationale, nous conduisit à Philippeville [1].

---

1. Par Montmédy, Carignan, Sedan, Mézièzes, Rocroi et de là, en deux colonnes, par Marienbourg et Fumay, sur Givet (MONEY, *Souvenirs*, p. 119, sqq.). La marche fut très lente, très difficile à cause des pluies et de la boue, surtout pour l'infanterie, dont les chaussures étaient si mauvaises « qu'elles ne pouvaient plus servir au bout de vingt-quatre heures » (*ibid.*, loc. cit.). — Il est à noter que Marquant n'émet aucune plainte, ni ici, ni plus tard, en décembre et janvier (voy. pourtant p. 228), même quand la détresse à l'armée devint extrême. « Pas un seul moyen de subsister », écrivait Valence en janvier 1793 (CHUQUET, *Jemappes*, p. 174, n. 1 ; cf. p. 130). C'est sans doute que la cavalerie avait moins à souffrir ; elle avait pris goût aux escarmouches : « Ce genre de guerre plaisait fort aux troupes légères, qui devinrent très riches. » (DUMOURIEZ, *Mém.*, t. III, p. 64.) — L'armée de Valence ne sortit de Sedan que le 31 octobre, et, sauf le détachement envoyé sur Philippeville pour faire diversion, elle était encore à Givet, quand arriva la nouvelle de la victoire de Jemappes (voy. MONEY, *Souvenirs*, p. 120, 124, sq. ; CHARAVAY, *Le Veneur*, p. 11). — Clerfayt, dont Valence aurait dû empêcher la jonction avec les troupes autrichiennes de Belgique, était arrivé à Mons dès le 31 octobre. (CHUQUET, *Jemappes*, p. 76.)

6 novembre. — Dumouriez ne tarda pas à rencontrer les Autrichiens, commandés par le général Beaulieu, qui venait au secours de Mons. Ce choc, donné sur une hauteur, près de l'abbaye de......[1], fut un des plus violents. Les ennemis défaits se retirèrent sur Mons[2].

Quant à nous, nous étions environ 5,000 hommes à Philippeville. Nous en sortîmes et cheminâmes sur la route de Mons. L'ennemi, prévenu de notre marche, fit sortir de la place 15,000 hommes contre nous, qu'il prenait pour le fort de l'armée française. Après deux jours de marche, nous apprîmes

---

1. Marquant a laissé ici un blanc dans son manuscrit. Il a sans aucun doute voulu parler de l'abbaye de femmes de Beliant, située aux portes de Mons, sur la route de Maubeuge.

2. Il s'agit de la bataille de Jemappes, qu'on appela d'abord bataille de Mons (Chuquet, *Jemappes,* p. 101). Les Autrichiens étaient commandés par Saxe-Teschen et Clerfayt. Marquant croit que Beaulieu était leur général en chef, parce que ce fut à lui qu'eut affaire le 2e dragons dans ses opérations ultérieures en novembre, entre Sambre et Meuse.

que les ennemis, déjà éloignés de neuf lieues de leur camp, étaient sur le point de nous rencontrer. Comme nous n'étions point venus pour combattre, mais seulement pour les éloigner de Dumouriez, nous retournâmes à Philippeville.

7 novembre. — Or, dès l'instant que ces 16,000 hommes étaient sortis de Mons, le général Dumouriez s'en était approché et en avait formé le blocus. Voyant que, pour prendre cette place redoutable par ses retranchements et ses batteries cachées, il n'avait pas de temps à perdre, vu que les 15,000 hommes autrichiens revenaient, [il] résolut de l'emporter incontinent d'assaut.

On s'approche des murs. Mais ils vomissent la mort de toutes parts ; n'importe, on sonne la charge. Bientôt nos gens, écumant de rage d'une telle résistance, négligent leurs armes à feu, se font passage à travers les palissades, ils franchissent ces fossés nombreux en forme de cônes renversés desquels saillaient des pieux armés de pointes

de fer, ils passent sur les chevaux de frise, escaladent les remparts et forcent les batteries à l'arme blanche. L'ennemi, déjà vaincu, veut encore faire quelque résistance, mais il se voit haché de toutes parts.

Il y avait encore une forte batterie qui n'était point en notre pouvoir. Nos gens, qui avaient passé les nuits précédentes à bivouaquer et les jours à combattre, n'avaient pas encore mangé de la journée et il était déjà quatre heures du soir. Le général vint leur dire que la victoire était à nous, et que pour la rendre complète il y avait encore une batterie à emporter; il leur demanda s'ils voulaient auparavant qu'on leur distribuât du pain. « Non, dirent-ils, vite à l'ennemi! » Le général, après les avoir complimentés sur leur courage, les mena droit à la batterie. Comme l'ennemi ne tirait point, nos gens croyaient qu'on les laissait approcher ainsi pour les renverser plus sûrement avec la mitraille: ils avancent toujours, montent dans le retranchement et voient à leur grand

étonnement que les Autrichiens avaient abandonné leur redoute et leurs pièces de canon.

Dans cette affaire, nous eûmes, dit-on, 500 hommes de morts et 1,500 blessés. Quant aux ennemis, ce n'était que tas de cadavres expirants, et le sang coulait par ruisseaux. Ils perdirent 6,000 hommes[1].

13 novembre. — Dumouriez, poursuivant les ennemis fuyards, entra[2] dans Bruxelles, Louvain, Gand, et les Français prirent possession de tout le pays belge aux acclamations du peuple. Il ne restait plus que Namur, dont la prise était réservée au général Valence.

---

1. Marquant semble avoir attribué à la prise de Mons les détails relatifs à la bataille de Mons (ou de Jemappes); son récit est très inexact.

2. A Bruxelles le 14 novembre, à Louvain le 20, en même temps que Gand était occupé par La Bourdonnaye.

CHAPITRE XXXII

SIÈGE DE NAMUR. — PRISE DE LIÈGE. — DÉFAITE DE L'ARMÉE DE BEAULIEU. — PRISE DE LA FORTERESSE DE NAMUR.

Novembre. — Cependant, l'armée de Valence s'avança sur Namur ; nous passâmes par Charleroi[1], petite ville divisée en haute

1. Le 11 novembre. — L'*Historique du 2e dragons* porte que « du 30 octobre au 11 novembre, le régiment, chargé du service de flanqueurs, combat sans relâche » pendant la « marche dans la forêt de Soignies » (BRUYÈRE, p. 91) : ou il ne s'agit que d'une portion du régiment, ou il y a ici une indication erronée, causée sans doute par une confusion entre la diversion sur Philippeville (le 6 novembre) et la poursuite entreprise contre les Autrichiens qui s'étaient retirés sur Nivelles, après avoir abandonné Charleroi (MONEY, *Souvenirs*, p. 128), poursuite que signale Marquant, qui eut lieu en effet dans la forêt de Soignies et qui se termina par la prise de Nivelles. Le plus important de ces engagements eut lieu à Mazy (*Victoires et conquêtes*, t. I, p. 78). Beaulieu dut se retirer au delà de Namur.

et en basse, qui n'a plus de ses anciennes fortifications que quelques angles et pentagones ; mais d'ailleurs célèbre par la richesse de son terroir, par son charbon de terre et par ses raffineries de sel, de sucre, de tabac et autres manufactures. Les Autrichiens venaient d'en sortir lorsque nous y passâmes. Nous eûmes avec eux plusieurs escarmouches, mais ils ne retardèrent pas beaucoup notre route, car ils fuyaient devant nous.

20 novembre. — Arrivés devant Namur, nous en canonnâmes d'abord les portes ; dès les premiers coups, les ennemis abandonnèrent les remparts et se retranchèrent dans la forteresse[1].

Ainsi, d'abord, nous fûmes maîtres de la

---

1. « 17 dragons se jettent au galop sur le poste ennemi qui occupait la route de Bruxelles et l'enlèvent. Le régiment se couvre de gloire en cette affaire. » (BRUYÈRE, *Historique*, p. 91, à la date du 19 novembre.) Omission analogue à celle qui a déjà été précédemment signalée (p. 113, n. 1) : Marquant n'aime guère à parler des hauts faits de ses camarades.

ville au grand plaisir des habitants qui plantèrent l'arbre de la Liberté avec la joie la plus douce et la plus fraternelle.

Le général Valence, résolu d'avoir aussi le château situé sur une montagne de roc au sud de la ville, mena ses troupes à l'attaque de ce même côté. Nos gens combattirent avec tant de bravoure et de courage, qu'ils se rendirent maîtres de trois petits forts avancés qui dominent de plus de trente pieds la retraite des assiégés. Dès lors, nous commençâmes à contreminer, à ouvrir la tranchée et à poster nos batteries. Ces ouvrages nous coûtèrent onze jours de travaux, pendant lesquels les ennemis s'efforcèrent jour et nuit de détruire nos ouvrages. Nos gens ne leur ripostaient que par la mousqueterie.

27 novembre. — Cependant, l'armée de Dumouriez marchant sur Liège se divisa en trois colonnes à la hauteur d'Oreye. Alors l'artillerie légère engagea le combat. Notre armée s'étant déployée jusqu'à la plaine de

Rocour[1], le feu devint long, opiniâtre et animé. Les ennemis ne voulaient point reculer et nous voulions gagner du terrain. Nous nous battîmes depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Pourtant, les Autrichiens, battus, se hâtèrent de fuir de Liège[2].

28 novembre. — Le lendemain, notre armée entra dans la ville d'un air de triomphe, en jouant la marche *Ça ira.* Les bons Liégeois nous reçurent avec les plus vives démonstrations de joie, de reconnaissance et de fraternité : enthousiasmés de ce que nous venions de les délivrer de leurs tyrans, ils déployèrent à l'hôtel de ville le drapeau aux trois couleurs et plantèrent l'arbre de la Liberté, avec cette douce satisfaction qu'éprouvent des cœurs libres qui sortent des chaînes de l'esclavage.

29 novembre. — Pendant ces entrefaites s'achevaient les préparations du siège de la

1. Rocou, dans le manuscrit.
2. Combat de Waroux. Cf. CHUQUET, *Jemappes*, p. 115.

forteresse de Namur. Toutes choses étant prêtes à ce sujet, nos gens commencèrent à faire jouer la bombe et à tirer le canon le 29, au petit point du jour.

Cependant, nous, division de Neuilly[1], étions au bivouac, près de Sart-Bernard, en face d'un bois où étaient triplement retranchés, sur la route de Luxembourg, 5,000 Autrichiens, facilitant la jonction du général Beaulieu qui arrivait au secours de Namur[2].

30 novembre. — Le 30 au matin, le 1er bataillon

1. Précédemment (p. 154, sqq.) Marquant parlait de la brigade et non de la division commandée par Neuilly. Mais Valence venait en outre de confier à Neuilly des troupes d'infanterie, notamment le 1er bataillon de Charente-Inférieure (cf. p. 179, n. 1) et le 6e régiment d'infanterie (cf. p. 206, n. 1). Lamarche semble avoir succédé à Neuilly comme général de la brigade de cavalerie; du moins, il porte le titre de maréchal de camp dès le 1er décembre; sa promotion fut confirmée le 3 février 1793.

2. Dumouriez ayant envoyé des renforts à l'armée des Ardennes, occupée au siège de Namur, Valence détacha les divisions Money et Neuilly, afin de protéger la route de Givet (d'où arrivaient les vivres) et d'empêcher Beaulieu de secourir la garnison autrichienne réfugiée dans la citadelle de Namur. Money se porta au sud, vers Dinant, Neuilly à l'est, vers Assesse. Le combat que Marquant

taillon de la Charente-Inférieure se détacha de notre bivouac et s'enfonça dans le bois sur la route. A quelque distance, ils aperçurent les premiers retranchements que l'avant-garde ennemie occupait.

S'étant divisés en trois, ils filèrent à droite et à gauche, et le centre s'avança en front à hauteur de ses ailes. Dès qu'ils sont arrivés à portée, ils attaquent par trois côtés l'ennemi qui se défend avec courage. Alors nos volontaires impatients foncent : les plus alertes s'élancent dans les retranchements et tirent haut leurs compagnons. Ils ne s'amusent plus à fusiller les Autrichiens, ils les lardent à grands coups de baïonnette : de

---

raconte si longuement, quelquefois désigné sous le nom d'affaire de Maillen ou Malhen (BRUYÈRE, *Historique*, p. 91), fut livré contre le général Schrœder, qui commandait un détachement de l'armée de Beaulieu. Le lendemain (1er décembre), Money, à son tour, repoussait les Autrichiens. Voy. MONEY, *Souvenirs*, p. 136 à 154 ; la lettre de Lamarche à Money, du 1er décembre, *ap.* MONEY, p. 154, sq. ; le rapport de Valence à Pache, ministre de la guerre, *ap.* CHARAVAY, *Le Veneur*, pièce XI, p. 63, sq. (cf. p. 16) ; cf. CHUQUET, *Jemappes*, p. 118.

sorte que ceux-ci, qui avaient d'abord tenu ferme, cherchent leur salut en fuyant à leurs seconds retranchements; la Charente les y poursuit: nous trottons à l'appui de nos volontaires; à l'issue du bois, nous nous rangeons avec peine en bataille dans un endroit étranglé; au bas de nous, la Charente éparse en tirailleurs, combat et nous demande du secours. Voilà que tout à coup les Autrichiens, au milieu d'une grêle de balles, nous déchargent plusieurs coups de canon chargés à mitraille; les maladroits tirèrent trop haut: les biscaïens volèrent au-dessus de nos têtes et allèrent couper quelques branches dans le bois. Nous étions si près d'eux qu'ils pouvaient nous balayer entièrement. Comme ils redoublaient leurs décharges, quelques troupes épouvantées se mettaient en désordre; l'intrépide Neuilly, qui était devant nous, leur dit: « [Quel est tout ce désordre?[1]] Quoi! vous auriez la lâcheté de

1. Phrase rayée dans le manuscrit.

reculer! Voyez si les dragons du deuxième bougent; voyez s'ils baissent la tête; cachez-vous derrière eux! »

Cependant, la Charente se battait non loin de l'artillerie autrichienne et demandait à grands cris du renfort pour leur prendre leurs pièces de canon mal soutenues. Mais comme nous étions dans un terrain impropre à l'action, et que nos pièces, qu'on était allé chercher n'étaient point arrivées; que l'ennemi qui nous canonnait toujours, venait de nous tuer un fantassin, un cheval et grièvement blessé celui de M. Neuilly, on fit rappeler; ainsi nous nous retirâmes.

Si nous eussions eu, en tête, nos pièces de canon, nous aurions pris celles de l'ennemi. Il ne faut pourtant point accuser M. Neuilly d'imprudence. Ce n'était pas d'abord son projet d'attaquer l'ennemi dans des retranchements si redoutables, mais seulement de l'attirer hors du bois. En effet, nous avions des batteries si avantageusement placées que nous aurions entièrement balayé

la route: nous étions d'ailleurs rangés en bataille masqués derrière une petite éminence, tandis qu'un seul bataillon va à l'ennemi. Non, ce général ne croyait pas que des volontaires auraient l'heureuse audace de forcer les Autrichiens dans des retranchements si bien faits.

Cependant, nous avions repassé le bois et les ennemis réoccupaient leur poste en chantant victoire, quoique nous leur eussions déjà fait neuf prisonniers et tué quelques hommes.

Ayant reçu du renfort, deux heures après nous retournâmes à l'attaque par trois endroits, c'est-à-dire sur trois colonnes. Les ayant une seconde fois fait débusquer de leurs premiers retranchements, nous avançâmes. La mousqueterie et la canonnade s'engagèrent alors avec opiniâtreté.

Notre régiment, la Charente et un autre bataillon avaient sur la droite filé de l'autre côté du bois. L'ennemi était encore là : on se battit et il recula. M. Colomb nous tenait

cachés dans un coin de la forêt, tandis que notre infanterie chassait les Autrichiens des villages qui étaient devant nous.

Nos gens, après avoir évacué un village, attendaient en plaine que leurs pièces arrivassent, car les chemins étaient fort raides et pénibles, quand ils aperçurent environ 300 hommes de cavalerie ennemie, qui épiaient l'occasion de les envelopper. Nos gens, dépourvus de leurs canons et de leur cavalerie, n'osèrent longtemps avancer ni reculer. Si notre régiment eût été avec eux, comme cela se doit toujours en plaine, nous aurions fait une bonne capture. L'ennemi, craignant pourtant qu'on l'amusât pour lui tendre quelque embuscade, se retira dans le bois où il nous attendait. Nos gens sur l'avis combattu d'un brave sergent des canonniers et du citoyen Lombard, commandant de la Charente, s'approchèrent de l'armée ennemie pour la battre par flanc.

Cependant, notre batterie qui était sur la grande route, malgré tout son feu, n'avait

gagné que très peu de terrain, vu que l'ennemi lui répondait sur le même ton. Notre infanterie de gauche néanmoins combattait avec succès; mais pourtant on ne pouvait faire débusquer l'ennemi de son plus fort retranchement, tout près de Corière[1]. Le jour était sur son déclin et les choses semblaient encore indécises, tant le feu était opiniâtre de part et d'autre, quand la scène changea tout à coup. Notre aile droite commença à les battre en flanc[2]. Dès les premiers coups, leur batterie démontée par la mort de quatre chevaux et de deux canonniers, fut alors dans l'impossibilité de répondre. Les uhlans embusqués dans la forêt en cas que nous voulussions prendre leurs gens à dos, sortirent alors pour rejoindre les leurs. Nous les canonnâmes et éparpillâmes jusqu'à

1. Ou Courrière, suivant l'orthographe plutôt usitée aujourd'hui. Le manuscrit porte : Coréres.

2. Mais la scène changea bientôt, notre aile droite ayant commencé à les battre en flanc. (Variante, rayée dans le manuscrit.)

ce qu'ils furent hors de portée. Nos canonniers rebraquèrent leurs pièces sur les flancs de l'ennemi. Ils faisaient des décharges rapides et à chacune ils traînaient vite leurs canons plus de trente pas en avant. Nous étions si près des Autrichiens qu'ils faisaient pleuvoir sur nous une grêle de balles, qu'un de nos boulets les frappant par flanc leur renversa 17 hussards et quantité de fantassins. Quoique notre infanterie combattît en plaine rase, sans aucun abri, notre colonel tenait toujours le régiment dans son coin de bois, à une petite demi-lieue de là.

Cependant, nos intrépides volontaires de la Charente avaient filé en tirailleurs pardessous une petite garenne et toujours, en combattant, s'avançaient de plus près de l'ennemi. Une dizaine d'entre eux se trouvant sur le point d'être enveloppés, firent le feu de peloton et crièrent : « Fonçons à l'arme blanche ! » Et à l'instant ils courent sur l'ennemi fuyard qui monte avec peine un petit coteau escarpé et couvert de bois ; nos vo-

lontaires grimpent après eux, leurs lardent le derrière à coups de baïonnette. Les Autrichiens crient grâce et mettent en l'air leurs crosses de fusil : les nôtres appellent leurs camarades, qui viennent les aider à faire 50 prisonniers avec leur commandant ; la nuit avait déjà succédé au jour.

D'un autre côté, nos fantassins de l'aile gauche s'étaient élancés dans les retranchements des ennemis, leur en avaient tué un grand nombre et mis le reste en déroute. Le sixième régiment s'y distingua beaucoup[1].

Cependant, la nuit était si obscure qu'il était impossible de combattre. S'il y eût eu deux heures de jour de plus, ou si un seul n'eût pas retardé de deux heures l'attaque de flanc, nous obtenions une victoire complète.

---

1. Le 6e régiment d'infanterie avait fait partie des troupes commandées par Dillon aux Islettes (Dillon, *Compte rendu*, p. 22, sq., 42, sq.) ; puis, lors de la formation de l'armée des Ardennes, il appartint à la 1re brigade de la division Money (Galbaud, *ap.* Mérat, *Verdun en 1792*, p. 139), avant de passer à la division Neuilly.

Dans ce combat, nous tuâmes à l'ennemi 430 hommes et lui fîmes 280 prisonniers, au nombre desquels était le général Lusignan[1]. Nous en perdîmes, dit-on, une quarantaine. Nous bivouaquâmes sur le champ de bataille. Les Autrichiens nous imitèrent et allumèrent quantité de feux à la faveur desquels ils se hâtèrent de fuir au milieu de la nuit; de sorte que le matin, lorsque nous voulûmes achever de les combattre, nous ne les trouvâmes plus. Toute cette nuit il nous arriva une infinité de déserteurs.

Cependant, d'un autre côté, nos gens poussaient si ferme le siège de la forteresse de Namur que, bien que nous en fussions éloignés de trois lieues, nous sentions la terre frémir sous les coups de bombe et de canon.

2 décembre. — Les assiégés[2], perdant d'après cette journée tout espoir de secours,

1. Burignac, dans le manuscrit. — Lusignan avait le grade de lieutenant-colonel.

2. Assiégeants, dans le manuscrit.

le surlendemain se rendirent prisonniers. Ils étaient au nombre de 2,600, en ayant déjà perdu 400 tant par la mort que par la désertion. Par là, nous eûmes toutes les armes, les canons, toutes les munitions de guerre qui étaient dans cette forteresse[1].

Ainsi tout le Brabant et le pays de Liège furent entièrement conquis à la Liberté, à la grande satisfaction de leurs habitants.

---

1. Sur le siège de Namur, voy. Charavay, *Le Veneur*, § II, p. 10 à 23.

CHAPITRE XXXIII

CADUCITÉ DE LUCKNER. — VICTOIRES SUR LE RHIN. — PATRIOTISME DES BRABANÇONS ET LIÉGEOIS. — IMPRUDENCE PAR EUX COMMISE.

Il me semble que l'homme isolé qui lira mon livre me demande ce qu'est devenu le généralissime et maréchal de France Luckner, pendant que Dumouriez mène les Français de conquêtes en conquêtes.

Luckner, dit-on, était un habile capitaine prussien qui tour à tour combattit pour et contre son roi. Il avait déjà quitté sa patrie et était venu dans la nôtre, avant que ses compatriotes vinssent en France. Comme ses talents militaires étaient connus, Louis XVI lui conféra le commandement général des armées françaises et le bâton de maréchal.

Mais comme il avait plus de complaisance pour notre roi que de zèle et de fidélité pour nous, c'est-à-dire qu'il était plus royaliste que républicain : ce qu'il donna à croire en ne s'opposant point, ainsi que La Fayette, à l'entrée des ennemis sur notre territoire, on lui ôta le commandement général qu'on remit à Dumouriez. D'autres assurent que ce fut lui-même qui remercia, vu qu'il était accablé de vieillesse et de chagrin. Effectivement il était fort âgé et au commencement que nous étions à Sainte-Menehould et qu'il y avait amené sa colonne de Thionville, il apprit avec douleur que son épouse et son enfant sortis de Prusse, étant pour le venir trouver en France, avaient été arrêtés, reconnus à Mons et que les Autrichiens les avait impitoyablement égorgés. Cette terrible nouvelle l'accabla si fort, qu'il en avait l'esprit comme paralysé. On dit que, considérant cette catastrophe et voyant d'ailleurs qu'il ne commandait que sous Dumouriez, il remercia et se retira à Paris.

Voilà ce que je sais de Luckner, mais je ne le donne pas pour authentique[1], car je suis un simple dragon, bien éloigné d'entrer dans le secret des Empires.

Décembre. — Pendant que Dumouriez achevait de chasser des frontières de Liège (à Verviers, Aix-la-Chapelle, etc.), les Autri-

1. Nicolas Luckner, fils d'un bourgeois de Cham, dans le Haut-Palatinat (Bavière), né le 12 janvier 1722, prit successivement du service en Bavière, en Autriche, aux Pays-Bas hollandais et, de 1757 à 1763, au Hanovre. Le 20 juin 1763, il devint lieutenant-général dans l'armée française : on s'imaginait avoir acquis en lui un élève du grand Frédéric. Luckner n'était en réalité qu'un vieux soudard, propre tout au plus à la guerre de partisans. En 1792, il fut promu maréchal. Destitué par Servan le 24 août, on le nomma, par compensation, généralissime (mais sans pouvoir effectif) le 31, en résidence à Châlons. Devenu suspect à Billaud-Varenne, il fut rappelé à Paris, où il arriva le 22 septembre et où la Convention décréta, le 8 janvier 1793, qu'il pouvait « se retirer où bon lui semblerait ». Réfugié dans la Meurthe, il fut dénoncé au tribunal révolutionnaire par Billaud-Varenne, condamné à mort et exécuté le 4 janvier 1794. Voy. sur Luckner l'article de l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XIX, Leipzig, 1884, in-8° ; PFEIFFER, *Der Feldzug*, p. 71-79 ; CHUQUET, *Retraite*, p. 38, n. 4, rectifie les détails donnés dans *1re inv.*, p. 192.

chiens qui se repliaient sur Luxembourg[1], le général Custine, après avoir pris Spire, Mayence, Francfort, Wesel[2], etc., faillit d'être battu par les parjures prussiens qui le surprirent dans des gorges de montagnes et des fanges : l'armée française recula pendant trois heures, mais ayant reçu de Dumouriez un renfort de dix mille hommes, elle battit les Prussiens avec tant de courage qu'elle leur en tua cinq mille .

Quelque temps avant cette action, Custine courant à d'autres victoires, les Prussiens reprirent Francfort[4]. On assure que ce fut par la trahison du commandant de la garnison.

---

1. L'avant-garde de Dumouriez occupa Verviers le 11 décembre, Aix-la-Chapelle le 15 ; des contributions de guerre furent levées dans la Gueldre prussienne, mais on ne s'empara pas de Wesel (Vezel dans le manuscrit) ; Clerfayt s'était retiré derrière la Roer.

2. Spire fut occupé le 30 septembre, Mayence, le 21 octobre, Francfort, le 22.

3. Il s'agit sans doute du combat livré par Houchard à Limbourg, sur la Lahn, le 9 novembre.

4. Le 2 décembre. — Tous ces épisodes sont fort inexactement relatés.

Si quelque soldat a écrit en style simple et coulant les démarches et actions de l'armée commandée par le citoyen Custine, il touchera certainement son lecteur, tant par la description de ces pays que par les combats, travaux et fêtes martiales et fraternelles de nos guerriers, notamment avec les Mayençais, qui viennent d'arborer le bonnet de la Liberté, au milieu du ronflement de l'artillerie, d'une musique noble et fière et au milieu de l'ivresse et des acclamations de tout le peuple. Cette superbe fête s'est passée [aux oreilles et[1]] en présence de l'armée prussienne qui était sur l'autre rive du Rhin.

On désirerait peut-être que je m'acquittasse de cette tâche, mais je ne le puis : d'une autre armée que celle de Custine, je suis trop ignoré pour avoir de justes renseignements sur les actions qui s'y passent[2]. D'ail-

1. Mots rayés dans le manuscrit.

2. Voy. Chuquet, *Les Guerres de la Révolution,* t. VI : l'expédition de Custine, et t. VII : Mayence. Paris, 1892, 2 vol. in-18.

leurs, je ne me suis engagé à écrire que les démarches et actions de cette armée que d'abord on nomma du Centre et ensuite du Nord; parce que, y étant soldat, j'y suis témoin oculaire et auriculaire.

D'un autre côté, notre armée des Alpes[1] s'avançait dans le Piémont[2] après avoir délivré la Savoie qui, s'étant librement réunie à la France, forma le 84e département, nommé le département du Mont-Blanc[3].

Cependant les Brabançons et les Liégeois, charmés de se voir à la hauteur des Français, célèbrent sans cesse notre Constitution et prennent incontinent les armes pour la soutenir de concert avec nous.

On dit pourtant que les Brabançons ne sont pas contents de cet article du code de nos lois qui abolit les moines. Il y eut même à Bruxelles deux ou trois de nos sen-

---

1. Du Midi : variante rayée par Marquant.
2. Le 24 novembre, un détachement du général Anselme s'emparait d'Oneglia, sur le littoral.
3. Cf. p. 96, n. 2.

tinelles égorgées pendant la nuit. C'est sans doute à cette occasion que la Convention nationale porta une loi par laquelle nous regarderions comme ennemis les peuples qui ayant chez eux une armée française ne voudraient pas accepter toute notre Constitution, ou qui tendraient à favoriser les prétentions ou des rois ou des princes[1].

Vers le même temps, un bataillon liégeois commit une grande faute. Non loin de Verviers, on l'envoyait cantonner dans un endroit chétif; ils dirent qu'ils voulaient aller à un bourg une lieue et demie plus loin, et ils y allèrent prendre leurs logements. L'ennemi, qui était encore à quelque distance de là, ayant vers le soir appris par une de ses patrouilles qu'il y avait dans ce bourg un bataillon liégeois, vint les envelopper à la pointe du jour. Les Liégeois, surpris et interdits, furent en partie pris ou massacrés :

---

1. Marquant fait allusion, en termes peu exacts, aux décrets du 19 novembre et du 15 décembre 1792.

le reste s'échappa en se jetant dans les bois. Ainsi, ils portèrent la peine de leur insubordination[1].

On dit qu'un d'entre eux, voyant arriver l'armée ennemie, alla seul à sa rencontre, qu'il combattit avec tant de courage et de furie qu'il fit mordre la poussière à plusieurs Autrichiens avant qu'il eût succombé sous le nombre. Il voulait donner le temps à ses compagnons de fuir. Et il aurait réussi à l'exemple de Coclès chez les Romains, s'il eût été secondé par soixante autres semblables à lui.

1. Cet incident est sans doute celui que rapporte le lieutenant Mireur dans une lettre à son père datée de « Juliers en Palatinat, le 6 janvier 1793 » (*ap.* J. Lombard, *Un volontaire de 1792*, 2e édit., Paris, s. d., in-18, p. 174) : « Hier au soir, ils [les ennemis] ont profité de l'imprudence d'une compagnie de Brabançons ; ils ont été dans le village où ils étaient, les ont trouvés au lit ! Ils en ont fait une partie prisonniers et massacré le reste ».

CHAPITRE XXXIV

SPA. — DES ÉMIGRÉS DANS LA PRINCIPAUTÉ DE STAVELOT

Décembre. — Cependant, le général Dumouriez fit à ses troupes prendre le quartier d'hiver à Liège et sur toute la lisière du pays avoisinant l'électorat du Palatin, le pays de Juliers [1] et la province de Luxembourg.

La colonne du lieutenant-général Valence sortit du Brabant et vint cantonner dans le pays de Liège aux environs de Spa, de Verviers, etc. [2]. En chemin faisant, nous ne trou-

1. Juillet, dans le manuscrit.

2. L'armée de Valence prit ses cantonnements entre Huy et Saint-Trond ; l'avant-garde fut portée sur la frontière du pays de Liège et de Stavelot : Lamarche autour de Verviers, Neuilly à Theux, Spa, Stavelot et Malmédy. (DUMOURIEZ, *Mémoires*, t. III, p. 232 ; CHARAVAY, *Le Veneur*, p. 24 et 62 ; cf. CHUQUET, *Jemappes*, p. 129.)

vâmes partout que des montagnes arides, ainsi que dans les stériles Ardennes. Je trouvai dans un canton du beau houblon qui croissait dans les haies. Je demandai aux habitants s'ils en faisaient usage, ils me répondirent : rarement, mais que cependant ils avaient soin de le recueillir, lorsqu'il croissait sur les bords de quelques-uns de leurs ruisseaux ; que ce houblon, produit sans aucun soin, faisait de l'excellente bière.

Arrivés en face de Spa, nous nous étonnâmes qu'une ville aussi petite et plongée d'ailleurs au pied de hautes montagnes incultes et stériles, ait la réputation d'être si agréable. Mais dès que nous y fûmes entrés, nous ne nous lassâmes d'y admirer des petits paysages, que la main de l'art rendit charmants au pied même de ces rochers affreux, et les édifices superbes que l'architecture porta à sa dernière perfection. Nous y admirâmes enfin la douceur des habitants et la beauté du sexe.

J'allai goûter les eaux minérales qui ren-

dent cette ville si célèbre [en y attirant des étrangers et des filles publiques de toutes les nations[1]]; je leur trouvai tant de sérosité que je n'en voulus pas avaler. Il est aussi, dans les montagnes des environs, d'autres fontaines de même nature, mais les eaux en sont si fortes qu'elles ne peuvent souffrir le transport.

Le jour que nous arrivâmes à Spa, les habitants s'assemblèrent dans leur grande église et ils célébrèrent par de beaux discours et une charmante musique, le triomphe de la Liberté et leur réunion aux Républicains français.

Le lendemain, notre régiment et quelques bataillons d'infanterie, passant outre, allèrent prendre leurs quartiers d'hiver à Malmédy et Stavelot, les seules villes de cette principauté qui n'a pas plus de trois lieues de largeur et neuf de longueur, ci-devant régie par un prince moine de l'ordre de Saint-Benoît.

1. Phrase barrée par Marquant dans le manuscrit.

Cette contrée est aussi stérile que les voisines ; tout y est inculte, excepté quelques vallons, où il y a pour la plupart des fanges et des marécages, d'où les habitants tirent la tourbe, de laquelle ils se chauffent après l'avoir fait bien sécher. L'on y recueille de l'avoine, un peu de seigle, de froment de qualité inférieure et beaucoup de pommes de terre.

Quant au bétail, on élève des vaches, des moutons et des porcs que l'on mène paître sur les montagnes, dans les bruyères et dans les bois.

Le gibier le plus commun est le lièvre, la bécassine et le renard. On y voit rarement du cerf et du chevreuil, quelquefois des loups et des coqs de bruyères. Ces derniers sont fort rares et fort chers : ce sont des oiseaux de la grosseur d'une poule, aussi noirs que le corbeau, à l'exception d'une ligne blanche qui leur traverse les ailes. Ils ont le cou dégagé, le bec court et courbé, les yeux rouges et vifs et les pattes couver-

tes de duvet jusqu'aux onglettes. On y voit aussi quantité de rouges-gorges au printemps. Ils viennent nicher dans les haies, après quoi ils partent pour des climats plus favorables.

Parmi ces montagnes, on voit circuler quelques petites rivières très abondantes en excellents poissons : le plus commun est la tanche [et le poisson blanc[1]], quelquefois aussi il s'y trouve du saumon.

Outre qu'on cultive dans les vallons, on laboure aussi dans les forêts. Voici comment : on coupe tel canton de bois ; on met le feu aux broussailles et épines traînantes, ce qui sert d'engrais ; après quoi, on retourne la terre, sans offenser les souches. La récolte faite, on laisse recroître le bois quinze ou vingt ans ; ensuite on recommence. Mais, malgré toutes leurs peines, les habitants ne pourraient subsister s'ils n'exerçaient quelque commerce et quelque industrie.

---

1. Mots rayés dans le manuscrit.

Ils voiturent en France des fromages, de la laine, de la dentelle, des cuirs forts, du tabac, et en ramènent du vin, de l'eau-de-vie, du fil, etc.

Il y a à Malmédy une draperie et une grande tannerie où l'on travaille les gros cuirs qu'on appelle, en France, cuirs de Liège. Ces deux branches de l'industrie font vivre la majorité de la ville.

Ce fut dans ce petit pays que s'assemblèrent une partie[1] des émigrés, avant que nos ennemis entrassent en France. Ils enrichirent la plupart des habitants par l'or qu'ils y prodiguèrent. Ces guerriers qui voulaient, disaient-ils, soumettre toute la France, recherchaient les mets et les vins les plus exquis et ne couchaient que sur le duvet. Ils recherchaient en tout leur plaisir. Quoique chez des étrangers sur lesquels ils n'avaient aucun pouvoir, ils ne s'étaient point dépouillés de leurs manières hautaines. Ils

1. Se retirèrent la plupart (variante rayée par Marquant).

achevèrent de se faire haïr des habitants en s'efforçant de violer quelques filles dans la campagne. Ils prirent la fuite devant des charretiers que les cris des filles avaient attirés. Sur cela, les bourgeois leur témoignèrent leur indignation. Les émigrés, piqués jusqu'au vif, s'armèrent contre les habitants, qui, de leur côté, s'étant attroupés, les enveloppèrent, armés de fusils, de fourches, de pierres et bâtons. Mais il n'y eut rien de fait, car les émigrés, effrayés de la ferme contenance des paysans, qui les attendaient de pied ferme, n'osèrent rien entreprendre. [Leurs chefs les firent rentrer dans l'ordre[1].]

Tout le temps de leur séjour, ils disaient sans cesse qu'ils subjugueraient les Français sans livrer le plus petit combat ; qu'à leur entrée sur notre territoire, toutes les troupes de ligne se tourneraient de leur côté et qu'alors les gardes nationales se dissiperaient comme une ombre. Les sots ! igno-

1. Phrase barrée dans le manuscrit.

raient-ils que nous profitons de la Constitution; que nous avons, ainsi que les gardes nationales, la même patrie à défendre? Pouvaient-ils croire que nous abjurerions la Liberté pour nous charger des chaînes de l'esclavage? Ont-ils bien pu nous supposer des sentiments aussi vils?

Cependant, ils eurent ordre de joindre les Prussiens et Impériaux qui étaient sur le point d'entrer en France. Bien persuadés de leurs succès chimériques, ils achetèrent des chiens courants et des chiens de plaine pour chasser en leurs terres. Il leur fallut bientôt coucher sur la dure; les vivres furent coupés: et ces hommes si délicats et si mols se trouvaient heureux quand ils avaient pour se reposer une poignée de paille et un morceau de gros pain d'orge à se mettre sous les dents.

La chanson du Père Duchesne avait bien raison de dire que, sous Condé, chacun commanderait et personne n'obéirait. Effectivement, ils étaient si mauvais soldats qu'ils

ne voulaient pas faire de service en se commandant les uns les autres. Les harnais de leurs chevaux, m'assurèrent les paysans, étaient en si mauvais état que, lorsqu'ils voulaient monter à cheval, il leur fallait un long temps pour remettre des choses auxquelles ils ne connaissaient rien. Un imprudent venait-il à tirer un coup de fusil dans leur cantonnement, qu'ils se cachaient tous, croyant que nous arrivions. En un mot, dans tous nos combats, nous n'en vîmes jamais aucun. Pourquoi? C'est qu'avant qu'une affaire s'engageât, ils avaient la prudence de commencer leur retraite.

Enfin, lorsque nous eûmes repoussé de notre pays les Prussiens et les Impériaux, les émigrés, accablés de fatigue, de misère et de désespoir, revinrent au pays de Liège et de Stavelot, sans recevoir de France aucun secours d'argent, puisque leurs biens étaient confisqués; sans aucune solde, puisque la liste civile était ôtée à Louis XVI, que, par conséquent, les princes sans argent

et sans crédit les avaient abandonnés dès qu'ils s'étaient vus vaincus.

On vit alors dans les émigrés les mortels les plus malheureux qu'on ait jamais vus sur la terre : obligés, pour subsister, de vendre leurs chevaux, leurs équipages, leurs armes, ne se conservant d'autre habit que celui qui les revêtait; on les vit bientôt, couverts de guenilles et décorés de la croix de Saint-Louis, mendiant l'aumône de porte en porte. Ils se trouvent entre deux alternatifs en même temps inévitables et terribles : s'ils retournent en France, le glaive de la justice les y attend ; s'ils restent dans les pays étrangers, dépourvus de tout secours, ne sachant pas même gagner un morceau de pain, ils sont obligés de périr de faim et de misère. Dernièrement, il y en eut deux qui, se promenant sur le bord d'une rivière, songeaient profondément à ces choses; tout à coup, ils s'embrassent et, les larmes du désespoir aux yeux, ils se précipitent dans les ondes, où ils terminèrent leur malheureux sort.

On en voit encore dans quelques villages près d'ici; mais, puisqu'ils sont misérables et désarmés, on a pitié d'eux, et plusieurs dragons, vrais républicains, ont plusieurs fois partagé avec eux leur pain de munition.

Je vois ici s'accomplir les paroles de l'Homme-Dieu: « Quiconque, disait-il, s'élèvera, sera abaissé[1]. »

---

1. Saint Matthieu, XXIII, 12.

CHAPITRE XXXV

QUARTIER D'HIVER SANS INTERRUPTION D'ARMES
PILLAGE FURTIF. — ESCARMOUCHES

Janvier 1793. — Cependant, notre infanterie avait reçu des capotes et la cavalerie se hâta d'abord de faire réparer ses équipages pour être en état de faire des découvertes[1]. Effectivement, nous nous mîmes en devoir d'en faire d'abord. Nous allons de temps en temps dans la province de Luxembourg et le pays de Juliers vider les comptoirs, c'est-à-dire la perception des impôts, pour en verser ensuite la somme dans la caisse de notre armée. Après être allés plusieurs fois à Saint-Vith[2], distant de quatre

1. Cf. p. 189, n. 1.
2. Saint-Vic, dans le manuscrit.

lieues de nous, nous trouvâmes un jour le comptoir vide. Les habitants nous apprirent que les Autrichiens venaient d'enlever tout l'argent. Ainsi, nous jugeâmes que bientôt nous aurions quelques affaires avec ces messieurs, qui s'étaient de beaucoup approchés de nous[1].

Quoique tout ce pays soit montueux et couvert de neige ou de glace, notre régiment fait six patrouilles par jour, avant l'aurore et à l'entrée de la nuit, par divers endroits.

Une, entre autres, composée de douze hommes, poussa jusqu'à Saint-Vith. En entrant, ils demandent comme de coutume s'il n'y avait pas de troupes impériales. Les habitants leur assurent que non ; sur cela, les nôtres dépassèrent l'endroit. Pourtant ils aperçoivent deux hussards autrichiens qui étaient sur la route. Deux de nos dragons se

---

1. Du 20 décembre 1792 au 20 mars 1793, le régiment, placé à l'avant-garde de l'armée, est continuellement aux prises avec l'ennemi. (Bruyère, *Historique*, p. 91.)

détachent et chargent sur eux. Tout à coup, vingt-cinq Autrichiens embusqués dans le bois viennent envelopper les deux nôtres ; les dix autres dragons volent au secours de leurs compagnons : et vingt-cinq autres hussards ennemis, qui s'étaient aussi cachés, par derrière fondent sur nos gens et les enveloppent de toutes parts. Nos dragons ne veulent point se rendre, ils sabrent de côté et d'autre et parviennent à se faire passage ; sept s'échappèrent, blessés pour la plupart, et cinq furent faits prisonniers.

J'étais ce même jour d'un détachement de deux cents hommes environ, tant cavalerie qu'infanterie. Nous allâmes à six lieues de Malmédy, sur la route de Coblentz, pour faire une découverte et vider les comptoirs, Nous ne découvrîmes rien, sinon que l'ennemi était à trois lieues de l'endroit où nous gîtâmes. Quelques soldats tinrent une conduite indigne des Français, des amis des hommes. Ils s'enivrèrent au point de paralyser tous leurs sens, d'autres firent contri-

buer les paysans. Or, est-il extraordinaire que, d'après de tels procédés, les peuples penchent pour nous [combattre], lorsqu'ils voient que nous tenons une conduite si contraire aux principes que nous annonçons? Est-il étonnant que, nous prenant pour des hordes de barbares et de brigands, ils préfèrent leurs maîtres à nos lois, et qu'ils saisissent l'occasion de nous faire perdre? Que seraient devenus ces hommes ivres, si l'ennemi fût venu nous attaquer? Et que serions-nous devenus nous-mêmes?

Frères d'armes, si nous voulons terrasser tous les tyrans de l'univers, soyons sobres et laborieux. Si nous sommes les défenseurs de l'humanité et de la propriété, ne les violons point chez les étrangers que nous voulons rehausser au niveau des hommes libres.

Non : il ne règne pas assez de discipline dans nos armées, et nous avons en outre trop de supérieurs sans courage et ignorants dans le métier des armes.

J'en vais rapporter un exemple récent.

24 janvier. — Dernièrement, on nous avertit dans la nuit de nous trouver en armes sur la place à deux heures du matin. C'était pour aller surprendre quelques détachements ennemis dans certains villages, à quatre lieues de nous. Nous nous rendons à l'heure et au lieu prescrits. Le lieutenant-colonel en second de notre régiment[1], lequel doit nous conduire à l'ennemi, se fait d'abord attendre trois grands quarts d'heure. Enfin, nous partons ; vu les mauvais chemins couverts ou de neige, ou de glace contre laquelle nos chevaux ne peuvent gravir, nous avançons très lentement. A un village distant d'une lieue de Malmédy, nous demandons un guide et nous attendons plus d'une grande heure pour l'avoir. Au nombre

---

1. Cet officier, nommé Leclerc, était déjà lieutenant-colonel en 1758. Il fut nommé chef de brigade (colonel) du 2e dragons le 30 octobre 1793, lorsque de Vrigny fut destitué. Sa promotion fut annulée le 20 janvier 1794 et il prit sa retraite. Cf. Bruyère, *Historique*, p. 60, 93, sq.

de 80 dragons et de 300 hommes d'infanterie, à chaque instant nous faisons des haltes pour attendre les traînards : inconvénient qu'on aurait pu éviter, si le commandant eût formé une arrière-garde de sept ou huit dragons. En un mot, il était déjà grand jour, que nous étions encore à deux lieues du terme de notre démarche. Notre projet était alors déjà manqué. Nous devions envelopper Saint-Vith et un village voisin, au point du jour, pour y surprendre les Autrichiens qui y étaient.

Arrivés au-dessus de Saint-Vith, nous restons quelque temps en bataille et nous voyons quelques ennemis qui se hâtent de sortir de ce bourg. Notre commandant ayant divisé son détachement en deux troupes, envoie l'une sur un village à droite et conduit le reste sur Saint-Vith : quoiqu'il fût jour, il en agit comme s'il était encore nuit.

Arrivés à l'entrée de ce bourg, des tirailleurs filent autour de l'endroit, tandis que, par ordre, l'infanterie fouille les maisons.

Mais n'aurait-il pas été prudent que les dragons, qui occupaient l'entrée de Saint-Vith, s'emparassent aussi de la sortie? Car, s'il y eût encore eu des Autrichiens, ne se seraient-ils pas enfuis par le côté de leurs gens plutôt que par le nôtre? Mais, nous ayant déjà vus paraître de loin, ils s'étaient déjà retirés. Sur la gauche, nous en vîmes une douzaine qui gagnaient une colline ; quoiqu'ils n'étaient pas encore éloignés de trois cents pas, notre commandant ne voulut pas nous permettre de les aller prendre.

Cependant les dragons et hussards autrichiens se retiraient du village de droite, devant notre seconde division. Nous les vîmes gagner une montagne, où ils s'arrêtèrent et, recevant à chaque instant des pelotons de renforts, ils commencèrent à carabiner les nôtres, qui envoyèrent demander du secours à notre commandant par le citoyen Cuny [1], lieutenant dans notre régiment,

1. Marquant écrit : Cunis.

homme brave et courageux, [qui le long de la campagne s'est bien montré toutes les fois qu'il en a eu l'occasion[1]]. Le commandant lui répondit : « Eh bien ! dites-leur de se retirer. » Cuny lui répartit : « Mais, Monsieur, ne sommes-nous venus voir l'ennemi que pour reculer honteusement devant lui ; ou plutôt pour lui présenter l'occasion de nous hacher ? »

Le commandant, après avoir temporisé, se décida à marcher au secours de nos gens. Il fait battre le rappel ; mais on ne peut arracher des maisons les soldats occupés à s'enivrer et à piller. Pourtant, nous entendons le feu redoubler. En attendant que l'infanterie se rallie, les dragons s'acheminent au secours de leurs frères. Le champ de bataille était à une demi-lieue de nous. Nous trouvons sur notre passage un soldat qui nous crie : « Vite ! Vite ! chers camarades dragons, volez au secours de la

---

1. Phrase barrée dans le manuscrit.

pauvre Charente, l'ennemi va la hacher. » Nous courons ventre à terre, mais les horribles lieux où nous passons retardent notre arrivée : ce n'est que fossés, fanges, étangs, où nous nous serions immanquablement effondrés, si la glace n'eût été assez forte. Nous arrivons derrière la Charente sur laquelle descendait la cavalerie ennemie. Ces braves volontaires faisaient face aux uhlans et faisaient rouler sur eux le feu de file. Les ennemis, qui avançaient de front et qui filaient de droite et de gauche pour envelopper nos gens, s'arrêtèrent tout court : ils occupaient toute la montagne, leurs pelotons un peu distants les uns des autres et ayant beaucoup de tirailleurs sur leurs flancs. Ils étaient environ 300, tant dragons que hussards et uhlans.

Cependant, notre commandant, tout ahuri, ne nous donnait aucun ordre et laissait toute la troupe éparse et en désordre. Tout à coup, un peloton de uhlans charge sur un peloton de nos dragons sur le flanc droit.

Nous demandons à grands cris à repousser l'ennemi et notre commandant, ne sachant où donner de la tête, se tient coi; pourtant, le danger presse. Alors, Cuny, sans ordre, fond avec son peloton sur les ennemis; on se porte des coups terribles[1], ils rebroussent; nous leur taillons les croupières et ils crient qu'ils se rendent; dans le moment qu'ils rengainent leurs sabres, ils reçoivent un coup de pistolet d'un de nos sots officiers. Soudain, indignés de ce qu'on violait, à leur égard, les lois de la guerre, ils rengagent le combat, et secondés des leurs; nous sommes obligés de nous retirer avec la perte de deux hommes, car nous ne recevions point de secours des nôtres que le commandant laissait dans l'inertie.

Cependant, nous demandions de forcer l'ennemi; ce qu'on nous refusa, sous prétexte qu'ils voulaient nous attirer, ayant un gros renfort derrière la montagne, chose

1. Quelques coups (variante, rayée par Marquant).

facile à[1] vérifier. Sur notre droite était un bois qui se prolongeait sur le haut de la colline[2], et au delà. Notre infanterie pouvait en gagner la rive sans le moindre obstacle, atteindre ensuite la crête de la hauteur, d'où on aurait vu si les ennemis avaient réellement du renfort. Si cela se fût trouvé vrai, le bois nous aurait servi de retraite. Si, au contraire, il n'y avait d'ennemis que ce qu'on voyait, nous pouvions leur faire au moins une soixantaine de prisonniers, sans qu'il nous coûtât peut-être un homme, car ils n'avaient pas un fantassin.

Bien loin de nous emparer du bois pour les harceler, nous ne le fîmes pas même pour notre retraite ; quoique sa rive nous aurait conduit à une lieue de notre cantonnement. Ainsi, on nous fit retourner par ces mêmes chemins par lesquels nous étions venus. Après avoir tué 17 hommes à l'en-

1. Ce qu'il était facile de (variante rayée).
2. Hauteur (mot rayé).

nemi et avoir perdu deux dragons, on nous fit faire une retraite absolument contraire au bon sens : la cavalerie, au lieu de faire l'arrière-garde, marchait en tête et l'infanterie suivait, éparpillée et traînante, sans avoir d'éclaireurs sur les flancs. Quand nous fûmes au-dessus de Ligneuville[1], village distant d'une lieue de Malmédy, nous vîmes au bas dans la plaine plusieurs hommes à cheval, épars et allant et venant de côté et

1. Ligneville dans le manuscrit. — Ce village est aujourd'hui en Allemagne, tout près de la frontière, et porte le double nom d'Engelsdorf ou Ligneuville-Engelsdorf (cercle de Malmédy). De même, la partie du village voisin de Pont, située sur la rive gauche de l'Amblève, s'appelle maintenant Brücken. Il ne serait pas impossible qu'Engelsdorf soit la forme germanisée de Langeville, dérivation de Ligneuville ; encore que le vocable hypothétique Langeville n'ait jamais été d'usage dans le pays. Du reste « on se sert rarement du mot Engelsdorf, qui n'est employé que par les Allemands. Dans la région belge et même dans les parties limitrophes de la frontière allemande, on ne parle que de Ligneuville » (Communication de l'administration communale de Stavelot). La grande *Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens* en 25 feuilles (Bruxelles, 1777) ne mentionnait, au siècle dernier, que les formes françaises de Pont et Ligneuville.

d'autre, tantôt au pas tantôt au galop. Nous dîmes: ce sont les tirailleurs ennemis. Notre commandant n'en voulut rien croire, vu que nous étions à trois lieues du champ de bataille et que nous n'avions pas vu bouger les Autrichiens. On vint pourtant l'assurer que c'était vraiment eux, qu'ils avaient filé par le bois ci-dessus mentionné et qu'ils ramassaient dans le village nos traînards d'infanterie. Le commandant eut l'impudence de répondre: tant mieux, qu'il ne voulait pas retourner pour cinq ou six nonchalants.

Ainsi, nous eûmes la douleur ou plutôt la rage de voir une trentaine de hussards autrichiens emmener à notre barbe une vingtaine des nôtres qui nous appelaient à leur secours et qui nous tendaient les bras. J'avoue que la plupart de ces prisonniers furent cause de leur malheur. Les uns étaient si chargés de pillage qu'ils ne pouvaient suivre; d'autres étaient ivres. Il y en avait qui n'étaient point dans ce cas: quelques-

uns, en courant à l'ennemi à travers les champs, s'étaient blessé les pieds ; et quelques autres, épuisés de faim et de fatigues, buvaient debout une canette de bière dans une maison.

Quoi qu'il en soit, un commandant doit toujours protéger ses gens contre l'ennemi, auquel il ne doit jamais accorder de succès.

Il était pourtant bien facile d'empêcher l'accident et d'y remédier. Il fallait dix flanqueurs qui auraient averti la colonne de la marche de l'ennemi, et une arrière-garde de cavalerie pour lui faire face.

Si nous eussions descendu, notre infanterie leur coupait la retraite du côté du bois, et nous, les dragons, les aurions chargés en plaine; alors, non seulement nous leur faisions abandonner leur proie, mais eux-mêmes, ils devenaient nos prisonniers, car ils étaient fort divisés et éparpillés.

Si nous eussions été conduits par le citoyen Lombard, commandant de la Charente, ou par notre lieutenant-colonel en

premier, le citoyen Vrigny, nous serions revenus couverts de gloire. Car ces deux hommes sont pleins de courage et d'expérience. Mais nous voyons qu'il est des officiers auxquels une quenouille siérait mieux qu'une épée et une bourrique qu'un cheval, et nous le voyons avec indignation.

Si nous, soldats français, nous nous dépouillons de l'intérêt particulier, pour ne songer qu'à celui de notre patrie et de tous les peuples, si tous nos chefs deviennent audacieux et prudents, nous verrons bientôt nos intrépides généraux nous promener d'un bout à l'autre de l'univers, en détrônant tous les rois, contre lesquels nous avons audacieusement entrepris une juste guerre, qui ne doit se terminer que par la destruction entière de l'un des deux partis. Oui nous vaincrons, je l'espère. Et c'est alors qu'on verra s'accomplir ces paroles de David : « Dieu brisera les rois dans sa fureur[1]. »

---

1. Psaume CX, 5.

Mais ce j'aperçois que j'anticipe déjà sur l'année 1793 et qu'il est temps de finir les actions et démarches de l'armée du Centre en la campagne de 1792. Si Dieu me conserve la vie et la santé au milieu des combats, j'écrirai celles de la campagne prochaine, qui sans doute sera très intéressante.

ODE

EN VERS IRRÉGULIERS

SUR NOS VICTOIRES EN LA CAMPAGNE DE 1792

Quoi donc, les tyrans conjurés
Arment leurs cohortes stupides
Contre les droits les plus sacrés !
Mais terrasseront-ils de fiers tyrannicides ?

Français, laisserez-vous briser la Liberté ?
Non ; déjà secouant la crainte et les alarmes,
Et bouillants de fierté,
Vous courez tous aux armes.....
O Dieu, quel choc ! quels horribles vacarmes.
Jusqu'au vieillard combat avec agilité.

Des cadavres sanglants jonchent déjà la terre ;
Je ne vois que fuyards, que glaives en éclat ;
Leurs cris poussés dans l'hémisphère
Annoncent le succès d'un terrible combat.

---

1. *Sic* (pour atmosphère ?)

Contre nos bras vainqueurs, ils cherchent des asiles
Dans leurs plus redoutables villes ;
Entourés de périls, cachés dans leurs remparts,
Ils nous menacent de leur foudre.
Mais nous fondons sur eux de toutes parts
Et les voilà réduits en poudre.

Dumouriez, conduis-nous dans les lointains climats ;
Les Belges, délivrés du despote barbare,
Ont pour ton nom chéri l'estime la plus rare ;
Mais d'autres sont aux fers, ils nous tendent les bras ;
Poursuis tes fiers travaux. Déjà la République
Entrelace pour toi la couronne civique.

Liberté, d'une aile légère,
Vole aux palais des rois.
Ton aspect est pour eux un foudroyant tonnerre ;
Ils disparaissent à ta voix.
Déjà, par toute la terre,
Je ne vois que sceptres brisés
Et trônes renversés.

Peuples, essuyez vos larmes :
Bientôt les Français généreux,
Pulvérisant vos maîtres orgueilleux,
Vous apporteront les charmes
De l'âge le plus heureux.

Les humains, ne formant qu'une seule famille,
Viveront tous le cœur serein,
Et du paisible sein de leur charmant asile,
Sans cesse ils béniront les auteurs de leur bien.

Mais l'hydre despotique,
Rampant sur les débris
De son pouvoir magique,
Pousse d'horribles cris.

Je le vois écumant de rage,
Ne respirant que flamme, que carnage :
Il veut couvrir tout l'univers
De sang, de ruines et de fer.

Il hurle ; ses esclaves
Accourent sur ses pas ;
Ils nous apportent des entraves,
La destruction, le trépas.

Français, de la victoire
Entendez-vous les sons guerriers ?
Elle vous appelle à la gloire
Les mains pleines de lauriers.

Oui ! courons tous à la victoire,
Bravons les dangers, les frimats,
Et dans les plus rudes climats,
Volons tous à la gloire !

Qu'en tout lieu, sous nos coups,
Expire la tyrannie.
L'univers est notre patrie
Et les humains nos amis les plus doux.

FIN.

Étienne Marquand,
Deuxième régiment de dragons.

NOTE

DE MARQUANT

SUR LA MONARCHIE ET LA RÉPUBLIQUE

Doit-il y avoir effectivement des rois[1] ? Oui, s'ils rendent leurs peuples heureux, et non, s'ils les plongent dans la misère. Or, je prouve qu'aucun roi ne peut rendre son peuple heureux. Car ce roi est, ou bon, ou cruel ; s'il est cruel, son peuple gémit dans l'infortune ; s'il est bon, il voudra effectivement rendre son royaume illustre. Mais comment ?

Est-ce par les conquêtes et la gloire ? Pour subvenir aux frais d'une guerre destructible de l'espèce humaine, il accablera son peuple d'impôts.

Est-ce par la paix et un bon gouvernement ? Ce roi, étant homme, ne peut seul suffire à tout. S'il l'entreprenait, il suffirait à peine à rendre heureux cette portion du peuple qui serait autour de lui ; tandis que les autres provinces, hors de sa portée,

---

1. Voy. plus haut, chap. XVIII, p. 79, n. 1.

seraient en proie à l'avarice et à la cruauté des petits tyrans de l'empire. La masse du peuple serait donc malheureuse.

Aussi, les rois, connaissant leur insuffisance, appellent auprès d'eux des hommes pour les aider à gouverner. Ces hommes sont les ministres ; or, les ministres étant toujours des scélérats, rongés d'avarice et d'ambition, il est impossible que les peuples ne gémissent sous leurs verges. Oui, les ministres sont des scélérats ; pour le prouver, je néglige l'expérience de tous les siècles. Mais je dis qu'ils doivent être tels. Car un roi veut paraître roi : il lui faut une suite brillante qu'on appelle courtisans, hommes faux et méchants, qui ne s'approchent du trône que pour s'engraisser du sang du peuple. Tel est leur caractère connu depuis l'origine de la monarchie. Le roi a-t-il besoin d'un ministre : les courtisans, qui forment tout l'horizon du monarque et qui empêchent la vérité de parvenir jusqu'à lui, lui disent : « Sire, élevez dans le ministère tels ou tels ; ce sont des hommes fermes et intelligents, qui vous déchargeront de tout le poids du gouvernement. » Les voilà reçus et élus de la main des courtisans ; parce que, aussi méchants qu'eux, ils doivent se partager le pain et les dépouilles du laborieux cultivateur et du pauvre artisan.

Le roi viendrait-il à découvrir un homme d'une

probité jusqu'alors irréprochable (ce qui ne me paraît point possible), et l'élèverait-il au ministère, que le peuple en serait aussi vexé. Car ce nouveau ministre, ou craignant de perdre sa place par la méchanceté de ses confrères, ou se corrompant par leurs discours séduisants ou leurs exemples contagieux, deviendra tout semblable à eux. Le voilà donc scélérat[1].

Je suppose enfin qu'il soit d'une vertu inflexible et redoutable au crime ; il ne demeurera pas en place : les traîtres courtisans le peindront auprès du roi des couleurs les plus noires, ils lui persuaderont que c'est un perfide qui trahit les intérêts de l'État et de la cour. Et bientôt ce nouveau Turgot ira, s'il n'en perd la vie ou la liberté, dans quelque coin obscur, déplorer le triste sort de sa patrie.

Les rois ne pouvant donc avoir pour ministres que des scélérats sur le soin desquels ils s'endorment, il leur est impossible d'écarter l'indigence et le malheur de dessus leurs peuples.

Ceux qui passent pour avoir été les meilleurs rois ne me semblent que de vils esclaves de leurs maî-

1. Cf. Psaume, *Réponse aux objections des monarchistes,* p. 6 : « Il y a eu 62 rois en France, et ces 62 rois n'ont été que 62 scélérats. » Marquant applique aux ministres le mot de son cousin Psaume sur les rois. Cf. notre *Introduction,* § III, p. XXIII, sq.

tresses, de leurs favoris, de leur ambition, de leur débauche et de leur cruauté. Henri IV remplit sa patrie de calamités et de carnage pour avoir le plaisir de commander. Sur le trône, il se plongea dans de honteux plaisirs et ne craignit point d'attirer le fléau de la guerre à son peuple en violant les traités les plus solennels (avec Élisabeth, reine d'Angleterre). S'il fit quelque bien, ne fut-ce pas plutôt pour désarmer le terrible parti des protestants que pour tout autre motif?

David profane les lois du mariage et fait assassiner Urie, son plus fidèle serviteur[1]. Il devient malheureux et repentant; il pardonne, dit-il, généreusement à ses ennemis. Mais, en expirant, il a soin de recommander à son fils Salomon de les faire tous mourir[2]. Et David est saint!

Si ces deux rois ont montré un caractère de despotisme et de tyrannie qu'ils n'ont osé développer parce qu'ils avaient de puissants ennemis qui faisaient chanceler leurs couronnes; que devons-nous penser des autres qui épouvantèrent tout l'univers par leur cruauté?

D'ailleurs, les rois sont nécessairement malheureux. Sont-ils barbares? ils croient toujours voir

---

1. II Samuel, XI.
2. I Rois, II.

quelque poignard qui va les percer. Sont-ils justes? comme ils protègent le peuple, ils se font abhorrer des grands, des tyrans de leurs États ; ils craignent aussi pour leurs jours. Sont-ils donneurs? voyez si Louis XVI est heureux.

Si les rois et leurs peuples sont toujours malheureux, la monarchie est donc essentiellement mauvaise[1]. Donc, point de rois.

Si le clergé s'oppose à mon sentiment par l'Écriture, je lui répondrai par l'Écriture. J'ouvre l'Ancien Testament et j'y lis, au livre de Samuel, qui dit aux Israélites encore républicains, encore heureux :

« Vous voulez un roi, mais vous ne tarderez pas à vous en repentir. Ce roi vous prendra vos plus beaux jeunes hommes pour en faire ses écuyers, ses gardes et ses valets; il vous enlèvera vos filles pour en faire ses cuisinières, ses boulangères et ses servantes. Vous cultiverez et il recueillera vos mois-

---

1. Il est visible que tout ce développement est écrit sous l'impression de la lecture récente, que Marquant venait de faire, des *Réponses aux objections des monarchistes* de Psaume. Tandis que Psaume partait de cette idée, qu'il considérait comme évidente, que tous les rois sont mauvais, Marquant se donne la peine d'en démontrer logiquement la vérité : il rédige comme une préface à l'ouvrage de son cousin ; les deux dissertations se complètent l'une par l'autre.

sons, vos figues, vos raisins et vos plus beaux fruits. Enfin, je vous le prédis, vous gémirez dans l'esclavage et vous regretterez amèrement le temps heureux où vous vivez[1]. »

Vous, Messieurs les Ecclésiastiques, qui nous dites qu'on doit croire aux prophètes et que Samuel était prophète, croyez donc à Samuel.

« *Mais quelle espèce de gouvernement adopterons-nous donc ?* nous dit-on. *Une république ?* » — Sans doute. — « *Mais nos 83 départements formeraient autant de républiques qui se déchireraient sans cesse*[2]. » — Rien de plus absurde, car pour nous

1. I Samuel, VIII, 11-17. Marquant cite de mémoire et par à peu près. Ce passage a été, dans les temps modernes, un des plus célèbres de l'Ancien Testament. Dès le XVIe siècle, il était allégué à la fois pour ou contre la monarchie absolue, par les catholiques et par les huguenots (voy. WEILL, *les Théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, Paris, 1891, in-8°, p. 84, n. 1); au XVIIe siècle, Bossuet en concluait que les rois « participent en quelque façon à l'indépendance divine » (DE LA BROISE, *Bossuet et la Bible*, Paris, 1890, in-8°, p. 219), et au XVIIIe siècle, les recruteurs prussiens du roi-sergent, Frédéric-Guillaume Ier, s'en autorisaient pour justifier leurs enrôlements par force (PARISET, *l'État et les Églises en Prusse*, Paris, 1897, in-8°, p. 369), de même que Marquant trouve moyen d'en tirer un argument républicain.

2. Cf. PSAUME, *Réponse aux objections...*, 3e objection,

diviser, il nous faut des motifs ; or, quels sont-ils ? N'avons-nous pas tous les mêmes lois, la même Constitution, les mêmes devoirs, les mêmes droits ? Et ces motifs, avec les sentiments de liberté, de fraternité qui règlent notre conduite, sont trop puissants pour jamais nous diviser. D'ailleurs, nous avons été républicains lorsque le roi fut suspendu de ses fonctions, et fûmes-nous jamais plus unis que dans ces jours heureux, où les tyrans avaient les mains liées ? Sparte, Athènes et Rome furent républiques et illustrèrent leur siècle.

---

p. 13-15 : S'il n'y a plus de rois, on verra les 83 départements s'ériger en républiques fédératives. — Marquant n'examine ici qu'un seul des arguments possibles contre la République en France ; il laisse à Psaume le soin de réfuter les autres. Psaume examine ainsi treize objections, mais, par un étrange scrupule, il a soin de numéroter identiquement sous la rubrique XII ses deux dernières réfutations (p. 31 et 33), afin que son ouvrage n'ait pas *treize* chapitres.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les rubriques des matières ont été transcrites en majuscules; les noms propres de personnes en caractères romains; de lieux, en italiques. Les références sont doubles quand une virgule sépare le chiffre de la page et de la note; elles sont simples au cas contraire : et le mot cité ne figure alors que dans la note; il n'est désigné que par allusion, lorsque la référence est donnée entre parenthèses. Les noms des auteurs mentionnés dans l'introduction et l'annotation n'ont été relevés qu'une seule fois, à la première citation faite : celle-ci comportant toujours le titre complet de l'ouvrage utilisé.

A

B

C

D

I

J

K

L

N

O

P

R

S



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LES

DÉMARCHES ET ACTIONS

DE L'ARMÉE DU CENTRE

CHAPITRE II (*Avril-mai 1792*)

CHAPITRE III (*Mai*)

CHAPITRE IV (*Mai*)

CHAPITRE V (*Juin*)

CHAPITRE VI (*Juin*)

CHAPITRE VII (*Juin*)

CHAPITRE VIII (*Juin*)

CHAPITRE IX (*Juin*)

CHAPITRE X (*Juin*)

CHAPITRE XI (*Juin-juillet*)

CHAPITRE XII (*Juillet*)

CHAPITRE XIII (*Juillet*)

CHAPITRE XIV (*Juillet-août*)

CHAPITRE XV (*Août*)

CHAPITRE XVI (*Août*)

CHAPITRE XVII (*Août*)

CHAPITRE XVIII (*Août*)

CHAPITRE XIX (*Août*)

CHAPITRE XX (*Août-septembre*)

CHAPITRE XXI (*Septembre*)

CHAPITRE XXII (*Septembre*)

CHAPITRE XXIII (*Septembre*)

CHAPITRE XXIV (*Septembre*)

CHAPITRE XXV (*Septembre*)

CHAPITRE XXVI (*Septembre*)

CHAPITRE XXVII (*Septembre*)

CHAPITRE XXVIII (*Septembre-octobre*)

CHAPITRE XXIX (*Octobre*)

CHAPITRE XXX (*Octobre*)

CHAPITRE XXXI (*Octobre-novembre*)

CHAPITRE XXXII (*Novembre-décembre*)

CHAPITRE XXXIII (*Décembre*)

CHAPITRE XXXIV (*Décembre*)

CHAPITRE XXXV (*Janvier 1793*)



Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

tions

W3

